

UNIVERSITE PARIS 7  
Denis Diderot

MEMOIRE DE DEA  
SOCIOLOGIE MIGRATION ET RELATIONS INTER-ETHNIQUES  
Sous la direction de Monsieur Marc BERNARDOT

---

**LE PARCOURS MIGRATOIRE DES KURDES IRAKIENS**  
**Une pré-enquête à SANGATTE**

---

Mémoire soutenu par Alexandra BLASSELLE

Septembre 2002

## Introduction

Importance scientifique - Importance sociale - Objectifs de la recherche  
Géologie du projet

## Rappel historique des Kurdes d'Irak

## I. Présentation de l'enquête

### Méthodologie

Méthodes d'échantonnage, méthode d'analyse et calendrier d'achèvement  
Les conditions d'analyse - Le traitement du résultat

### Présentation d'ensemble



## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
Intérêt scientifique - Intérêt social - Objet du mémoire – Généalogie du projet –	
<b>Rappel historique des Kurdes d’Irak</b> .....	9
<b>I. Présentation de l’enquête</b> .....	10
<b><u>Méthodologie</u></b>	
Mission exploratoire, statut d’enquêteur et calendrier d’action – Les entretiens – Les conditions d’enquête.- Le traitement du recueil des données.	
<b><u>Population d’étude</u></b> .....	16
1) <b><u>Sexe âge situation familiale</u></b>	
Une majorité d’hommes seuls – Une majorité d’hommes de moins de 35 ans – Une minorité de femmes rarement seules.	
2) <b><u>Nationalités et lieux d’origine</u></b> .....	20
Une minorité arabe – Une majorité kurde irakienne – Les Kurdes Irakiens de la zone autonome Est majoritaires – D’autres Kurdes d’Irak, de Kirkouk, Mossoul, Bagdad – Une population surtout issue des villes – Un exode rural forcé, la pauvreté et la détresse – Un nouvel échiquier ethnique à Sangatte, désordre et anomie en Europe.	
3) <b><u>Niveau d’étude</u></b> .....	28
L’école obligatoire jusqu’à 12 ans – Une majorité à l’école jusqu’à 15 ans – Une relative autonomie de la langue kurde dans les écoles – Un nombre non négligeable poursuit des études supérieures – Des Kurdes de l’UPK de formation militaire – Des « ressources symboliques ».	
4) <b><u>Catégories professionnelles</u></b> .....	31
La moitié travaille dans le secteur du commerce – Une minorité dans l’agriculture – Des fonctionnaires (armée, éducation, administration) – Des employés dans le secteur privé (ONG, associations étrangères) – Un petit nombre de professions libérales.	
5) <b><u>Salaires</u></b> .....	33
6) <b><u>Un relatif confort matériel</u></b> .....	34
Des cas isolés de familles pauvres – Des personnes qui se situent juste au dessus de la moyenne – Des personnes qui mettent en avant une position sociale confortable – Des personnes qui révèlent un certain standing, une habitude du confort – Des personnes pourvues de ressources – Une impression de misère sociale liée aux guerres, à l’exil, à l’errance.	

## II. Des Raisons économiques.....38

### 1) Une connaissance de l'asile qui conditionne les entretiens

### 2) Les problèmes économiques souvent minimisés.....39

« Ce ne sont pas des problèmes économiques mais politiques ». - la mise en avant de facilités sur le plan économique.

### 3) L'évocation de problèmes économiques.....40

La mise en avant de l'embargo comme justification de l'émigration - L'évocation d'une situation économique dégradée en Irak - Des conditions de vie précaires dans la zone de Kirkouk - Une prospérité relative au Kurdistan autonome - Une vie précarisée sur le plan matériel à cause des problèmes politiques - Le « recours au gain », une entraide collective depuis l'Angleterre.

## III. Des Raisons politiques.....46

### 1) Les problèmes politiques dans la zone autonome.....46

La remise en question de « zone sûre » et « zone de protection » - La fin de la guerre civile une trêve relative - Des groupes islamistes qui sèment la terreur - La présence des services secrets irakiens - La rancœur contre Barzani et la débâcle dans les rangs de Barzani - Une vie de guerres ininterrompues - Le refus de la dictature - Un statut toujours non reconnu.

### 2) Les problèmes politiques dans les zones kurdes sous le 36<sup>ème</sup> parallèle.....54

Kirkouk la « Jérusalem du Kurdistan » aux mains de l'ennemi - La politique d'arabisation ou l'élimination de l'entité kurde - Le souvenir de la campagne de l'Anfal - Des brigades continues - Les services de renseignements omniprésents - Expulsions et déplacements de populations - Le truchement dans l'ordre des circonscriptions, l'arabisation progressive - Le renoncement au sentiment national kurde - Une situation comparable à Mossoul.

### 3) Les problèmes politiques au Sud de l'Irak.....59

Les persécutions d'opposants chiites au Sud

## IV. Récapitulatif des Raisons de l'exil.....61

### Les Persécutions.....61

Les persécutions individuelles - l'origine des persécutions en Irak et dans la zone autonome - Les persécutions de proches - Instabilité, guerres, dictature

### Conclusion..... 67

### Annexe.....72

### 1) Tableaux des acteurs de l'enquête..... 72

### 2) Tableau des Voyages et durée des parcours.....76

### 3) Entretien ..... 78

### Bibliographie.....80

# Le parcours migratoire des Kurdes Irakiens

## Une pré-enquête à Sangatte.

Document de l'Association  
des Kurdes de France

### INTRODUCTION

L'objet de ce DEA est de décrire et mieux comprendre le parcours migratoire des Kurdes Irakiens, à partir d'une pré-enquête à Sangatte, ce qui implique d'en saisir à la fois les causes (les raisons de l'exil), les modalités (le temps du déplacement), et les conséquences (le temps de l'arrivée).

- Intérêt scientifique

Le choix d'une étude sur le parcours migratoire des Kurdes Irakiens passant par Sangatte pour se rendre en Angleterre ne doit pas faire oublier qu'il ne s'agit que de l'un des points de passage de cette migration en Europe. D'autres Kurdes irakiens, qui arrivent massivement depuis les années 1997-8, le plus souvent sur les côtes italiennes, se dirigent ailleurs en Europe, le plus souvent en Allemagne, aux Pays Bas et en Suède<sup>1</sup>. Il existe peu d'études en France sur la migration Kurde et elles concernent plus souvent les Kurdes de Turquie<sup>2</sup>, arrivés dans le cadre de la migration de travail dès les années 60 puis dans le cadre de l'asile politique en 1992, alors que les Kurdes Irakiens, dont l'exode en Europe est plus récent, peu nombreux en France<sup>3</sup>, n'ont donné lieu qu'à un petit nombre d'études brèves<sup>4</sup>. En l'absence de recensements précis, on estime le nombre de Kurdes en Europe à près de 850 000, voire un million, (beaucoup de clandestins parmi eux) dont 85 % de Turquie, les 15 % restant étant surtout de l'Irak<sup>5</sup>. Si la grande majorité d'entre eux se trouve en Allemagne (près de 600 000 Kurdes), cette diaspora concerne aussi les autres pays européens qui abritent tous des communautés kurdes<sup>6</sup>.

Idéalement l'étude d'une trajectoire, pour être complète, devrait aussi comprendre, à l'arrivée, le temps de l'installation. Toutefois, dans le cas de Sangatte, l'arrivée dans le pays d'accueil est écartée puisque nous nous trouvons encore dans une étape de ce parcours, en principe la dernière. Nous avons affaire à un mouvement migratoire inachevé, et où l'arrivée revêt un caractère aléatoire, en raison des difficultés croissantes des passages illégaux vers l'Angleterre. L'étude de l'installation dans le pays d'accueil était par ailleurs difficilement réalisable dans le cadre d'un DEA, une étude restreinte dans le temps. En revanche une telle approche, qui permettrait de compléter cette trajectoire et d'en savoir plus sur la communauté kurde irakienne en Europe, pourrait faire l'objet d'un prochain travail de thèse.

Pour le moment, je me suis limitée à aborder le parcours migratoire des Kurdes Irakiens à partir de l'un des points de passage de cette migration en Europe, à savoir le camp de

<sup>1</sup> Maxime Tandonnet *le grand bazar ou l'Europe face à l'immigration*, 2001, p. 76.

<sup>2</sup> Isabelle Rigoni, *Mobilisation et enjeux des migrations de Turquie en Europe de l'Ouest*, 2001.

<sup>3</sup> D'après France Terre d'Asile, 2000 Irakiens étaient inscrits dans les Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile entre 1995 et 2001 (surtout des arabes Assyriens-Chaldéens et des Kurdes Yézédi). Loïc Duart responsable de l'Asile aux Frontières pour le Ministère des Affaires Etrangères évalue cette communauté à 3000 personnes.

<sup>4</sup> C. Mohseni « les réfugiés kurdes d'Irak en France, réussite ou échec d'une intégration maîtrisée », 1994; Abdulkarim Amir *"les Kurdes irakiens en Europe, nouveaux "boat people"*, 1998

<sup>5</sup> Kendal Nezan, « la diaspora kurde en Europe » ; Sophie Crouzet « le malaise des immigrés kurdes », 2001.

<sup>6</sup> (Op. cit) 120 000 en France (surtout Turcs), 70 000 aux Pays-Bas, 30 000 en Suède, 25 000 en Angleterre...

Sangatte, l'une des étapes des plus problématiques et des plus médiatisées aujourd'hui. Alors qu'au départ le camp avait ouvert, en 1999, pour accueillir des familles du Kosovo qui cherchaient à rejoindre illégalement l'Angleterre, aujourd'hui, même si dans la région on parle encore de « Kosovars », par habitude, ce sont surtout des Kurdes Irakiens. Ces derniers y sont devenus majoritaires depuis février 2002, dépassant depuis cette date les Afghans en nombre, dont le flux s'est tari. En juillet, le camp de Sangatte hébergeait une population composée à 60 % de Kurdes en grande majorité Irakiens, les 40 % restant étant encore surtout des Afghans<sup>7</sup>. Dans ces conditions, on peut se demander si la direction de l'Angleterre ne tend pas de plus en plus à l'emporter pour les Kurdes Irakiens, du moins pour une partie d'entre eux, et pour quelles raisons, ce que ce travail pourra peut-être aider à déterminer.

L'objet de ce travail n'est pas seulement d'enrichir la connaissance que nous avons de la communauté kurde irakienne en Europe, en cherchant à dégager des spécificités propres aux Kurdes Irakiens passant par Sangatte. Ce mémoire se place par ailleurs dans une situation d'urgence, dans la mesure où l'avenir de cette population est plus qu'incertain.

- Intérêt social

Le camp de Sangatte, on ne peut manquer de le constater et de le rappeler, a été cette année au cœur de toutes les discussions politiques et des débats européens. S'il est question de le fermer d'ici 2003, comme l'envisagent Nicolas Sarkozy, le ministre de l'Intérieur et son homologue anglais, on peut se demander quelles solutions peuvent se dessiner en échange. Alors qu'il était question, début juillet, de rapatrier les Afghans, avec l'aide du HCR, le sort des Kurdes Irakiens, qui forment pourtant la majorité de la population du camp, comprenant aujourd'hui plus de 1500 réfugiés en permanence, voir 1800, a été peu évoqué. Jugés « *inexpulsables* » en raison des menaces qu'ils encourent en retournant en Irak, il n'en demeure pas moins que peu d'entre eux ont une chance d'obtenir l'asile politique, partout en crise en Europe, submergé par la forte augmentation des demandes.

Dans ce contexte de toute actualité, auquel s'ajoutent les discussions internationales en cours sur le sort de l'Irak, menacé d'une intervention américaine imminente, à moins que l'Irak, ce qui est plutôt improbable, n'accepte le retour des inspecteurs de la commission du désarmement UNMOVIC, une étude sur le parcours des Kurdes Irakiens, redevenus à l'ordre du jour, pourra peut-être, en l'espérant bien, apporter quelques informations utiles à la résolution de ce problème.

Une telle étude pourra au moins contribuer à redonner humanité à des personnes en situation d'illégalité dont l'identité est tour à tour niée ou menacée d'effacement par les guerres, puis par l'exil poursuivi dans la route de l'exode et enfin dans le maintien dans des *zone de non droit* apparues un peu partout ces dernières années en Europe<sup>8</sup>, en réponse provisoire mais sans doute amenées à durer, à l'immigration clandestine.

Le camp de Sangatte, ouvert sur une initiative de l'Etat<sup>9</sup> en 1999 pour faire face à une situation d'urgence, et dont la gestion a été confiée à la Croix Rouge, semble caractéristique de ces « espaces de ségrégation planétaire »<sup>10</sup> seules réponses pour le moment à l'instabilité

<sup>7</sup> Sylvia Zappi, le Monde, 15 juillet 2002.

<sup>8</sup> Ce passage est inspiré de la lecture de Michel Agier, *Au bord du monde, les réfugiés*, 2002.

<sup>9</sup> Sur financement de la DPM (Direction de la Population et des Migrations) du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

<sup>10</sup> Michel Agier, *op. cit.*, pp. 115-117.

planétaire croissante, où les étrangers « indésirables » se retrouvent mis à l'écart et sans autre statut que celui de « victimes », tout juste bon à recevoir l'aide humanitaire. Il n'est pas non plus sans rappeler les camps de réfugiés qui se sont généralisés en Afrique et dans les pays du Tiers Monde pour faire face à un afflux massif et croissant de personnes déplacées<sup>11</sup>, passés subrepticement « de l'urgence à l'oubli »<sup>12</sup> ou du provisoire à la permanence. Si le « Centre d'Hébergement et d'Accueil d'Urgence Humanitaire de Sangatte », son appellation officielle, un vaste hangar de 25 000 m<sup>2</sup> qui servait à stoker du matériel pour la construction du site de l'eurotunnel, rebaptisé « cathédrale de tôle » par la presse, à été réquisitionné au départ pour quelques 200 « réfugiés », il en accueillait cette année près de 1500 en permanence. Pour le directeur, Michel Derr, il est en train de prendre « des allures concentrationnaires ».

La résolution de fermer le camp de Sangatte, sur le moment, semblait surtout destinée à « rassurer la population locale excédée » ainsi que l'Angleterre, qui réclame sa fermeture depuis plus d'un an. En revanche lors de sa visite du 23 mai, le ministre de l'intérieur a peu évoqué le sort des réfugiés, sauf pour exprimer son soutien au personnel humanitaire devant les récentes bagarres entre passeurs, fortement médiatisées, ou pour s'exprimer en ces termes « *La France a toujours accepté les réfugiés politiques, il n'est pas question de revenir dessus, mais ce n'est pas le cas d'une grande partie des réfugiés de Sangatte. N'oublions pas l'exaspération de nos citoyens, et que l'exaspération nourrit l'extrémisme* »<sup>13</sup> Ces discours dominants peuvent sans doute générer l'extrémisme et les actes de racisme, devenus plus fréquents dans les alentours de Sangatte depuis fin Mars. Si la France pouvait se glorifier d'une tradition d'accueil des réfugiés politique après la Révolution française, il est étonnant de voir qu'elle passe de la solution « assimilationniste » qui consiste à ingérer les étrangers dans le corps national, à cette seconde solution qui est de « vomir les étrangers au lieu de les dévorer en les plaçant hors de la sphère étatique, dans un vide spatial ». <sup>14</sup>

Aujourd'hui, en ce qui concerne les conséquences de cette migration, on peut se demander quel est l'avenir de cette nouvelle population flottante issue de l'immigration clandestine, qu'on ne sait plus comment qualifier, mise à l'écart et sans statut. Depuis la fermeture des frontières avec l'arrêt de la migration de travail en 1974, la politique d'asile, devenue la seule voix d'accès, partout en crise, se trouve dépassée par des mouvements massifs de population à la recherche d'une protection internationale, qui demandent l'asile politique, lequel reste pourtant accordé au compte goutte, le plus souvent dans le cadre strict de la convention de Genève de 1951. C'est dans ce contexte aussi, qu'il convient d'étudier plus en profondeur le parcours migratoire de populations qu'on a tendance à écarter en les désignant comme de « faux réfugiés » ou des « réfugiés économiques », de même qu'on les dévalorise en les catégorisant comme « clandestins », ce qui ne peut que leur conférer une image négative. Face à cette catégorisation dangereuse, quelque peu arbitraire, il est d'autant plus important de rétablir une réalité et de redonner vie et humanité à des êtres qui, bien que souvent persécutés, tendent à être présentés comme des hordes dangereuses et illicites, à l'image des « arrivages clandestins de Kurdes » en Italie, sur lesquels les gardes côtes n'hésitent pas à tirer.

<sup>11</sup> 50 millions de « déplacés » dont plus de 18 millions de réfugiés hors de leurs pays, pris en charge par le HCR (Michel Agier, op. cit, p. 19)

<sup>12</sup> Luc Cambrezy, *Réfugiés et Exilés 2001*, pp. 30-63 et Michel Agier, op. cit, pp. 79-83.

<sup>13</sup> Yahoo Actualité, Dossier immigration, 23 Mai 2002 (les 2 passages entre guillemets)

<sup>14</sup> Zygmunt Bauman, « les nouveaux intouchables » le Monde, 4 février 2002

- Objet du mémoire

Une enquête de terrain approfondie à Sangatte, au moyen d'entretiens avec des Kurdes Irakiens a permis d'aborder les différents thèmes liés aux aspects de leur parcours migratoire, depuis les raisons de l'exil dans le pays de l'origine aux motivations qui les conduisent vers l'Angleterre, en passant par la route de l'exode (itinéraires, durée et expérience des voyages), qui se poursuit à Sangatte, entre assistance humanitaire et illégalité.

Cette enquête a permis de mesurer le caractère combien aléatoire de l'arrivée, comme conséquence de ce mouvement migratoire, à travers les récits de multiples tentatives de Sangatte, qui, mis bout à bout avec l'expérience unique de longs voyages éprouvants, puis d'un exode qui, dans le cas des déboutés, se poursuit parfois encore de longues années en Europe, débouche, au lieu de l'installation escomptée dans le pays d'accueil, sur la création d'une population flottante, tout à fait exemplaire de l'immigration clandestine. Dans ce contexte, la question qui a naturellement le plus éveillé mon attention est celle des causes de l'émigration dans le pays d'accueil, et des motivations de l'exil vers l'Angleterre. Face à ces longs parcours, ces tentatives vaines, périlleuses et coûteuses, que l'on peut mieux imaginer, je voulais tout simplement mieux comprendre avant tout pourquoi ces personnes en arrivaient là, tout en leur redonnant la parole dans cette situation de mise à l'écart.

Alors qu'on évoque plus souvent les Kurdes irakiens en terme d'immigration clandestine à travers la presse ou les discussions européennes, il me semblait important de consacrer un travail surtout à l'émigration et non à l'immigration, en remontant aux sources dans le pays d'origine. Comme le disait Sayyad « *on ne peut faire une sociologie de l'immigration sans faire en même temps, du même coup, une sociologie de l'émigration. Immigration et émigration sont là les deux faces indissociables d'une même réalité, indissociable...* »<sup>15</sup>. L'étude des causes de l'émigration apparaît en effet logiquement comme la première étape, au préalable, nécessaire pour mieux comprendre ensuite l'immigration kurde irakienne en Europe, jusqu'à l'installation, une question sur laquelle je pourrai revenir par la suite, en poursuivant d'autres travaux.

De plus, dans le jargon de l'asile, la migration kurde irakienne est souvent décrite comme une « *migration économique fuyant l'instabilité* »<sup>16</sup>. Dans le contexte de la crise de l'asile politique, où la plupart des demandeurs d'asile ne correspondent plus aux catégories traditionnelles au sens de la convention de Genève de 1951, selon laquelle il faut faire état de persécutions individuelles, il m'importait aussi de réétudier les causes de cette migration plus en profondeur, pour pouvoir caractériser d'avantage ce courant migratoire. En décrivant et en tentant d'analyser les diverses raisons du départ, en les distinguant les unes des autres, mon objectif était de voir si la migration kurde irakienne correspondait effectivement ou non à ces nouveaux types de courants migratoires massifs et collectifs qui conjuguent souvent des motivations diverses, fuyant surtout l'instabilité, sans pour autant, le plus souvent, faire état de persécutions individuelles<sup>17</sup>, ou s'il s'agissait d'avantage d'une question politique, liée au statut minoritaire des Kurdes.

<sup>15</sup> Abdelmalik Sayyad, *La double absence*, 1999, introduction, p. 15.

<sup>16</sup> Loïc Duarté, responsable de l'asile aux frontières au Ministère des Affaires étrangères, au cours d'un entretien, évoquait la migration kurde irakienne en ces termes, précisant qu'à Roissy la plupart du temps, leurs demandes (environ 1000 sur 10 000 cette année) étaient « infondées ».

<sup>17</sup> Maxime Tandonnet, *Le grand bazar ou l'Europe face à l'immigration*, 2001, pp. 32-33, et p. 37.

Essayer de mieux les définir en décrivant le plus finement et le plus fidèlement possible les raisons du départ, permettra aussi, par rapport à la catégorisation, de les rendre plus « nommables »<sup>18</sup>, puisqu'à priori, il ne sont ni des « migrants », n'ayant pas choisi d'être mobiles comme les travailleurs immigrés des années soixante, ni des « réfugiés » puisqu'ils n'ont pas ce statut et ne sont pas enregistrés comme tel à Sangatte, ni des « clandestins » puisqu'ils sont tolérés sur le sol, jugés « inexpulsables », et protégés par la Croix Rouge. De plus, ils tendent à devenir des « migrants économiques fuyant l'instabilité », à l'image des « boat people »<sup>19</sup>, signe d'un exode massif et collectif, qui s'échouent sur les côtes italiennes, et ont une fois touché la France, lors des 950 « boat people » de l'East Sea du 18 février 2001<sup>20</sup> décrit comme un « négrier dans les eaux les plus mondaines de la planète »<sup>21</sup>.

Une telle étude basée en priorité sur les causes de la migration dans le pays source, contribuera d'avantage ré-humaniser les dites « victimes » placées dans une situation de mise à l'écart, en leur donnant la parole. Sachant qu'à Sangatte, « leur existence se fonde sur la perte d'un lieu auquel étaient attachés des attributs d'identité, de relation et de mémoire (...) et l'absence d'une nouvelle place sociale »<sup>22</sup>, les « réfugiés », à travers le témoignage ou le récit, sorte de catharsis, pourront retrouver une partie de leur identité perdue, en étant les dépositaires d'un patrimoine collectif, sous forme de « mémoires de guerres ». D'après Michel Agier, qui développe ces thèmes, « la violence doit être décrite », contribuant à les resocialiser, et à la création d'« une communauté existentielle de réfugiés »<sup>23</sup>.

Enfin, dans le cadre d'un mémoire de DEA qui devait être bref, il aurait été difficile de consacrer des développements équivalents aux quatre principaux thèmes traités dans les entretiens (causes de l'exil, motivations de rejoindre la Grande Bretagne, exode, étape de Sangatte). La résolution de ne nous consacrer qu'aux deux premiers d'entre eux relevait du choix délibéré d'effectuer un travail en profondeur. De par la richesse du matériau récolté pendant l'enquête de terrain, il aurait été dommage de ne présenter qu'un résumé très général qui se serait borné à n'évoquer que les grandes lignes ou les points importants, mais aurait probablement sacrifié le côté « vécu » de la situation au sens sociologique, alors que c'était précisément le contraire qu'il m'importait de faire.

Toutefois, pour ne pas supprimer complètement les autres aspects étudiés de ce parcours qui ont occupé une grande partie du terrain et de l'analyse, je présenterai en premier lieu un compte-rendu de l'enquête qui les fera apparaître. S'y ajoutent, en annexe, un tableau sur les voyages (avec le résumé de chaque itinéraire et la durée des parcours, étape de Sangatte comprise) et un entretien effectué surtout sur ce thème. Une fois présentée l'enquête, qui comprend une partie sur la façon dont elle s'est déroulée, suivie d'un développement détaillé sur les caractéristiques démographiques et sociales de la population d'étude, le reste du mémoire consistera à essayer de distinguer les causes et les motivations de cette trajectoire vers la Grande Bretagne. Une première partie sera consacrée aux raisons économiques, dans laquelle seront signalées d'autres raisons qui les conduisent en Angleterre, puis une seconde, plus développée, aux raisons politiques.

<sup>18</sup> Smaïn Laacher, *Des étrangers en situation de « transit » au Centre d'Hébergement et d'Accueil Humanitaire de Sangatte, Rapport Final, juin 2002, pp. 10-13 (les mots et leurs enjeux, « une population innommable »...)*

<sup>19</sup> Amir Abdulkarim "Les Kurdes irakiens en Europe, nouveaux "boat people" in Remi, n° 1, vol. 14, 1998.

<sup>20</sup> Les Kurdes du cargo de l'East Sea débarqué près de Saint Raphaël, ont d'abord été décrits comme Irakiens, mais l'OFPPA a par la suite mis en évidence qu'ils étaient pour la plupart Syriens.

<sup>21</sup> « Un négrier dans les eaux les plus mondaines de la planète » article de Courrier International du 19-02-2001.

<sup>22</sup> Michel Agier, op. cit, p. 55

<sup>23</sup> op. cit, pp. 133-37.

- Généalogie du Projet

Au début de cette année de DEA, il était question de travailler sur le parcours migratoire de populations issues du Proche-Orient arabe. Après plus de cinq années passées dans ces pays (Egypte, Syrie, Tunisie, Palestine, Liban, Yémen), à étudier la langue et la civilisation, puis à faire l'expérience de la coopération (ONG et ministère des affaires étrangères), mon objectif était de valoriser cette expérience en reprenant un cycle d'étude approprié. Je voulais mettre en pratique ma connaissance du terrain, de la langue et des mentalités. D'où le choix de la sociologie, une science vivante basée sur les enquêtes et les entretiens. Quant à l'immigration ou l'émigration selon l'endroit où l'on se place, c'était une question qui m'avait naturellement frappée pendant tous ces séjours et ce, plus particulièrement au Liban, dans les camps palestiniens du sud, très défavorisés. Tout en menant une enquête au petit camp de Bourj al-Shamalé près de Tyr, à base d'entretiens, dans le cadre d'une mission d'évaluation sur les structures socio-éducatives<sup>24</sup>, j'avais été concernée de près par la question de l'émigration, seul recours face à une situation de précarité extrême. Pendant ma présence de six mois sur place, je n'avais cessé d'entendre les gens raconter, dans les dédales des camps, en plus de leurs vies quotidiennes au Liban, leurs expériences en Angleterre ou en Allemagne, ou leurs projets d'y rejoindre des proches, comme encore de partir pour la Suède et le Danemark, destinations plus récentes, ou enfin, leurs multiples tentatives de départ clandestin, avec des parcours se compliquant à l'extrême.

Rentrée en France, désirant inscrire mon action en Europe, j'ai finalement choisi de me consacrer à un flux migratoire plus consistant sur place que celui des Palestiniens, une question d'ailleurs très largement abordée par un chercheur de Migrinter basé en Jordanie<sup>25</sup>. Il me semblait d'après mon parcours que j'avais plus à apporter sur les questions du Proche-Orient que celles du Maghreb. Le flux du Proche-Orient arabe le plus consistant en France, au regard des statistiques de l'OFPRA et des listes de nationalités des centres de rétention, allait vite s'avérer être celui des Irakiens (dont des Kurdes), même s'il ne constituait qu'une minorité par rapport aux autres nationalités. Ce choix allait m'amener non seulement à faire des recherches sur l'Irak, le seul pays, que je ne connaissais pas dans la région pour être plus difficile d'accès (d'où ma curiosité accrue), mais aussi à traiter un sujet au cœur de l'actualité, puisque le lieu de rencontre privilégié de cette population allait être le camp de Sangatte, déjà fort médiatisé. Pensant au départ le camp de la Croix Rouge trop difficile d'accès, je m'étais proposé de faire cette étude à travers des entretiens menés dans des centres de rétention de la région parisienne. Mais je ne tardais pas à me rendre compte en contactant la Cimade, que leur accès était plus difficile. Une fois délimité le choix de ma population d'étude, celui du ou des lieux possibles de l'enquête de terrain se posait. Tout en menant des entretiens avec des *informateurs privilégiés*<sup>26</sup> au sujet de la migration kurde irakienne en France et des questions de l'asile (OFPRA, Terre d'Asile, Institut Kurde de Paris...), je contactais différents organismes à la recherche d'un terrain d'enquête possible. Dans l'idéal, il aurait été intéressant de pouvoir mener une enquête dans divers points de passage de cette migration en Europe, notamment en Italie et en Angleterre, mais l'année de DEA ne me permettait pas d'élargir le champs, ce qui, en revanche, pourrait se concevoir dans le cadre d'une thèse.

<sup>24</sup> Evaluation de l'impact de programmes socio-éducatifs sur la communauté locale au camp de Bourj al-Shamalé pour Enfants Réfugiés du Monde.

<sup>25</sup> Mohammad Kamal Dorai, allocataire de recherche à MIGRINTER Poitiers, effectue une thèse à Amman sur les parcours migratoires des Palestiniens (voir article « Parcours des réfugiés Palestiniens vers la Suède et l'Europe du Nord », Revue d'Etudes Palestiniennes, pp.38-52)

<sup>26</sup> Loïc Duarté, responsable du bureau du MAE à l'asile au Frontière, à Roissy et ancien chef de la section Afrique à l'OFPRA pendant 10 ans ; Ahmad Chtabat, responsable à France Terre d'Asile du dispositif national des Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile. Aurélie Neveu de la Croix Rouge de Roissy...

- **Rappel historique sur les Kurdes d'Irak**

Les Kurdes se répartissent pour l'essentiel entre la Turquie (15 millions), l'Iran (7 millions) et l'Irak (5 millions), auxquels il faut ajouter les 2 communautés de Syrie (1 million) et de l'ancienne union soviétique (350 000). Privés d'autonomie, leur sort demeure toujours sans solution. Le traité de Sèvres de 1920 prévoyait la création d'un Kurdistan autonome dans l'Est de l'Anatolie et dans la province de Mossoul, mais le traité de Lausanne de 1923, suite à la révolte de Moustafa Kemal en Turquie, conduit à l'abandon des droits kurdes. Dès les années 20-30, de premières révoltes éclatent en Turquie et en Irak.

En Irak, le PDK (*Parti Démocratique Kurde*) voit le jour en 1946. De 1958 à 1979, il est dirigé par Moustafa Barzani qui déclenche une grande rébellion en 1961, dont les combats se poursuivent jusqu'en 1970. L'essentiel de la révolte kurde se concentre alors en Irak. En 1970 Moustafa Barzani arrache un accord d'autonomie à Saddam Hussein, mais son application n'est pas respectée, entraînant la reprise des combats en 1974. L'accord d'Alger entre l'Irak et l'Iran de 1979, suivi du départ de Moustafa Barzani réfugié en Iran, provoque l'effondrement de la révolte kurde, privée de son soutien iranien et de son chef le plus charismatique, que Massoud Barzani, son fils, ne parviendra pas à égaler. Le parti adverse de Jalâl Talabani, le PUK (*Parti de l'Union Patriotique*) est créé en 1975. Une première guerre civile les oppose en 1978, marquant le début d'une longue série de combats fratricides.

La guerre Iran-Irak (Septembre 1980-Août 1988), durant laquelle les Kurdes se soulèvent de chaque côté contre leur oppresseur, entraîne de terribles représailles. Le massacre aux armes chimiques d'Halabja (le 16 mars 1988) fait 5000 morts en quelques heures, provoquant l'exode de 100 000 personnes vers l'Iran et la Turquie. Le recours aux armes chimiques contre les Kurdes, attesté dès avril 1987, se poursuit les mois suivants, faisant des milliers de victimes. L'assaut de la campagne de « nettoyage ethnique » atteint son apogée pendant l'opération *Anfal*, entre février et septembre 1988. Ces opérations prennent une nouvelle ampleur après le cessez le feu, avec la destruction systématique de 3500 à 5000 villages, et des dizaines de milliers de déplacés.

Après la seconde guerre du Golfe, l'annonce de la défaite de Saddam Hussein, le 28 février 1991, entraîne aussitôt des soulèvements au Sud et au Nord de l'Irak. Le 4 Mars 1991, la rébellion embrase le nord de l'Irak, le 27 Mars, l'Irak lance une foudroyante attaque aérienne et terrestre, provoquant l'exode de près de 2 millions de kurdes vers la Turquie et l'Iran. L'écrasement des révoltes, encouragées dans un premier temps par les Etats-Unis se déroule sous le regard indifférent des forces coalisées, qui lancent ensuite la gigantesque opération militaro-humanitaire de « *provide comfort* ». En Avril 1991, une « zone de protection » est mise en place au Nord de l'Irak pour permettre le retour des réfugiés. Délimitée par le 36<sup>ème</sup> parallèle interdit au survol de l'aviation irakienne, elle est toujours protégée par les forces aériennes anglaises et américaines, basées en Turquie.

En 1991, les Kurdes contrôlent pour la première fois leur territoire mais, victimes d'un double embargo international et irakien doivent s'administrer seuls, dans un pays dévasté. Les élections de mai 1992 aboutissent à une situation non tranchée entre les 2 partis. La tension entre les 2 chefs, avivée par le double jeu du MIK (*Mouvement Islamique du Kurdistan*) et le partage des revenus douaniers, aboutit à un combat suicidaire (1994-1998), puis à la division en deux de la zone autonome, contrôlée à l'Est par Talabani et à l'Ouest par Barzani.

# I. Présentation de l'enquête

## Méthodologie

- **mission exploratoire, statut d'enquêteur et calendrier d'action**

Le 14 décembre 2001 je me suis rendue pour la première fois à Sangatte, au Centre d'Hébergement et d'Accueil d'Urgence Humanitaire (CHAUH) de la Croix Rouge, près de Calais, pour avoir un entretien avec le directeur, Michel Derr, et son adjoint Michel Mériaux. A priori, je ne venais que pour me présenter et exposer plus en détail mon projet de recherche à Sangatte, sur la migration kurde irakienne. Mais j'ai tout de suite obtenu le feu vert pour commencer. Le soir, prise dans les premières discussions, j'ai dormi sur place, dans la cabine du personnel, conçue aussi pour accueillir les « invités » de passage, chercheurs ou autres. Je ne suis rentrée à Paris que le lendemain soir.

J'ai ainsi pu commencer mon *immersion* dans les lieux, dans l'espace des « hébergés », sous le vaste hangar de tôle renvoyant de multiples échos, ouvert d'un côté sur la mer, visible au loin. On y sentait tout à la fois le froid et la chaleur humaine, dans un brouhaha constant de voix. Des groupes d'hommes de type « jeunes célibataires », allaient et venaient, affairés ou désœuvrés, entre l'entrée et le réfectoire du fond, dans une sorte de grand hall (dite « la place du village »), ou entre les rangées de cabines sur le côté, terminées au fond par une série de grandes tentes alignées, tristes ombres reléguées au dernier plan.

Ce premier week-end, qui constitue le premier stade de l'enquête, avait servi à définir mon statut d'enquêteur. Je décidais conjointement avec la Croix Rouge, d'intervenir en tant qu'« observateur extérieur » ou « non-participant ». Selon Michel Derr, il était préférable que je ne travaille pas dans l'équipe<sup>27</sup>, au risque de compromettre mon travail d'enquête auprès des réfugiés. Il m'apparaissait clair que je ne pouvais réussir cette enquête qu'en étant indépendante, comme une personne extérieure, non liée aux intendants du camp, qui ne fasse pas partie du personnel. Je me présentais comme ce que j'étais réellement, une chercheuse universitaire effectuant une enquête sociologique à Sangatte sur la migration kurde irakienne.

Ces deux jours ont constitué par ailleurs une sorte de *mission exploratoire* pour me rendre compte des difficultés, ou des conditions d'enquête. J'étais rassurée en plusieurs points : d'abord parce que j'avais obtenu l'autorisation de la Croix Rouge sans pour autant intervenir en leur nom, ensuite parce que les Kurdes dans la majorité, parlaient arabe, alors que je ne parlais pas le kurde, et qu'ils ne se montraient ni soupçonneux ni rigides à mon égard. Je retrouvais la même facilité de contact que dans les pays arabes du Proche-Orient, le même accueil. J'avais longuement discuté avec *une famille kurde de Koysenjàq de la cabine 14*, un homme avec sa tante et sa cousine, qui étaient là avec d'autres de leurs proches, tous de jeunes célibataires (E2). Ils avaient évoqué leurs malheurs les uns après les autres, les exodes, les massacres et les guerres... mais gardaient cependant cette simplicité conviviale qui leur faisait regretter les prairies du Kurdistan et les visites chez les uns et les autres où ils buvaient du thé à longueur de journée... Qu'ils ne puissent pas m'en offrir était le comble du

<sup>27</sup> Pensant qu'il était peut-être impossible d'enquêter seule, je m'étais demandée au départ si je ne devais pas faire partie de l'équipe croix rouge.

déshonneur, un signe de dégradation totale. « *Nous ne sommes pas des misérables, nous n'avons jamais quémandé un morceau de pain, ni de vieilles couvertures... Pour quoi nous fait-on ça ?* » Ils ne comprenaient pas non plus comment ils pouvaient en être là, bloqués dans ce camp, alors que depuis l'Italie, tout avait été si facile.

Mise à part les contacts qui avaient été riches, les conditions de travail avaient été facilitées par l'un des médiateurs de la Croix Rouge - lui même inscrit en thèse sur l'immigration, qui s'était mobilisé pour m'aider à établir de premiers contacts, notamment en m'indiquant qu'il y avait cette famille kurde de la cabine 14. Il avait aussi mis à ma disposition un petit local pour faire des entretiens, l'ancien bureau de l'OMI,<sup>28</sup> qui sera fermé par la suite. Les conditions de travail s'avéraient bonnes. J'avais aussi tester ma grille d'entretien, surtout la partie « vie quotidienne en Irak » sur laquelle j'avais mis l'accent, parce que malgré des lectures, de nombreux points restaient flous. Un Kurde d'Arbil (E1), interviewé dans le bureau de l'OMI, entouré d'autres de ses congénères, dépeignait la situation politique de son pays avec une sorte de passion engagée, cartes et crayon à l'appui, pour bien m'expliquer quelles étaient les divisions actuelles au Kurdistan autonome. J'avais aussi abordé les autres thèmes, notamment l'aspect « voyages » avec un Kurde de Kirkouk (E3) qui remerciait Dieu d'être encore en vie, après son dernier trajet caché dans un container...

La suite de l'enquête, comme nous l'avions prévu lors du premier entretien avec le directeur et son adjoint, où nous avons défini un *calendrier d'action*, allait se dérouler en trois temps, à chaque fois d'une semaine : une première semaine d'enquête fin janvier, une seconde fin février, et enfin, une troisième fin mars. L'espacement de presque trois semaines, voire un mois entre chaque « session » était nécessaire à la rédaction du journal d'enquête et plus intéressant pour observer le renouvellement de la population, soit les éventuels passages en Angleterre. Il me semblait que trois semaines d'enquête sur le terrain étaient largement suffisantes, de toute façon j'aurai pu revenir. Je crois en effet qu'elles ont livré un abondant matériel, mais aussi qu'elles étaient nécessaires pour bien comprendre cette situation, en saisir les multiples facettes, et en voir tous les aspects.

- **Les entretiens**

Ces trois semaines de présence sur le terrain m'ont permis d'effectuer une trentaine d'entretiens, principalement avec des Kurdes Irakiens (26), mais aussi avec un petit nombre d'Irakiens Arabes (4). Ces entretiens duraient, en moyenne, entre une heure et trois heures, et reposaient sur la technique des *récits de vie*. Ils abordaient, en général dans cet ordre, les quatre points suivants :

1. la vie quotidienne en Irak, en les faisant raconter comment ils vivaient sur place, tout en précisant leur situation familiale, sociale et professionnelle.
2. l'organisation du départ et le choix de l'Angleterre, pour voir s'il s'agissait d'un projet construit, et s'ils avaient des proches en Angleterre.
3. la route de l'exode avec les itinéraires suivis, le coût, la durée et les conditions de voyage.

---

<sup>28</sup> l'Office des Migrations Internationales a travaillé 6 mois sur place (avant septembre), pour rapatrier ceux qui le souhaitaient.

4. Leur perception de la situation actuelle à Sangatte avec tout ce qui concerne la vie de camps et l'organisation des passages.

- **Les conditions d'enquête**

Les trois semaines sur place, hébergée dans le centre, m'ont naturellement permis d'allier l'observation aux entretiens. Ces derniers se sont déroulés sans magnétophone, ce qui non seulement relevait d'un choix personnel, pour faire moins « interrogatoire », mais aussi des circonstances dictées par les lieux. Sous le hangar de tôle, avec les échos de voix, auquel se mêlait celui du vent et des intempéries, l'enregistrement aurait été inaudible. Je m'en tenais donc à la prise de notes, la plus part du temps observée mais parfois un peu difficile à suivre, selon le contexte. Dans certains cas, l'usage de ma mémoire était le premier recours, avec une concentration accrue.

Les conditions d'entretien n'étaient pas toujours identiques. Certains, en plus du premier entretien dans les anciens bureaux de l'OMI (fermés ensuite), ont été effectués dans deux bureaux de la Croix Rouge : la cabine des médiateurs et la cabine d'accueil. C'était les seuls qui pouvaient être utilisés, quant il y avait de la place. Ils présentaient toutefois l'inconvénient d'être situés à l'extérieur du centre, devant l'entrée. Non seulement il fallait s'y rendre, au risque de couper la discussion, mais de plus, ils pouvaient « effrayer » l'interlocuteur en créant un environnement trop officiel, ou à cause de la présence du personnel de la Croix Rouge. Les 3 ou 4 premiers entretiens de la première semaine se sont déroulés les uns après les autres dans ces deux bureaux. Ce ne sont pas les seuls, mais par la suite, après avoir essuyé quelques refus, j'ai été un peu gênée, et pour tout dire un peu moins encline à faire cette proposition. La deuxième semaine, comme la situation était plus tendue, avec beaucoup plus de problèmes entre les passeurs, qui se battaient aux armes blanches dans les environs ou le soir sous les tentes, le nombre d'entretiens dans les bureaux avait fortement diminué.

Les conditions d'isolement, dans les bureaux, au calme, étaient pourtant appréciables, favorisant non seulement la concentration et la prise de notes, mais aussi souvent, un rapport plus intime et plus approfondi avec la personne qui se sentait réellement écoutée et sortie du brouhaha du camp, comme « réhabilitée », en recouvrant petit à petit une personnalité à travers le récit. Dans certains cas, ces conditions d'isolement, faits rares à Sangatte, étaient convoitées par les interviewés eux-mêmes, qui voulaient avant tout trouver un endroit calme pour discuter, ce qui n'était pas forcément évident.

Dans ces conditions, beaucoup d'entretiens, voire la majorité, se sont déroulés hors des bureaux. La plupart du temps, quand la discussion était lancée, certaines fois dehors sur le chemin de Sangatte, le plus souvent en plein hall du grand hangar, que ce soit debout en marchant, assis sur un banc ou à une table en bois, dans les allées, ou encore sous une tente ou dans une cabine, il était peu opportun de couper le naturel du dialogue en proposant de se diriger vers les bureaux. Idem pour la prise de notes, pas forcément opportune et parfois même impossible, notamment en raison de l'obscurité (le soir). Certains entretiens (une minorité) ont donc été menés sans prendre de notes, ce qui m'obligeait à me concentrer doublement, quitte à faire répéter, pour ensuite aller tout recopier dans un endroit au calme, souvent dans la pièce de contrôle de la Croix Rouge, en buvant un café.

Dans les trois semaines d'enquête, pour signaler les difficultés, il y a eu une journée ou deux où les conditions m'ont semblé nettement plus difficiles, voire un peu décourageantes. Dès que j'approchais une personne, quinze autres, voire trente, arrivaient aussitôt nous

entourer ; non seulement je n'arrivais pas à éviter les attroupements collectifs, mais de plus, parmi eux, certains se montraient parfois bien soupçonneux. Dans le lot, j'entendais des murmures, des voix sarcastiques à demi étouffées du style « bien sûr, qu'est ce que tu crois, elle fait partie des services de renseignements ! » (*hé ! haye moukhabarat, haye*). La crainte, mêlée à des rires qui la contraient, circulait dans les rangs. C'était à moi de m'expliquer, pour déjouer les soupçons.

Ces difficultés, minimes, découlaient du fait que mon statut d'intervenant n'était pas toujours bien compris. Bien que je me présentais d'emblée comme une universitaire effectuant une recherche en sociologie sur le parcours migratoire des Kurdes Irakiens, je devais souvent le rappeler plus d'une fois à des assemblées de curieux qui venaient me demander ce que je faisais là, ou à des irréductibles soupçonneux, notamment dans les rangs des passeurs. Il faut dire que je n'avais pas forcément l'aura ou l'allure d'un professeur d'université. Le fait que je parle arabe « comme une arabe » et m'intéresse aux parcours et aux tentatives clandestines, éveillait parfois des soupçons. Du coup, dans les moments les plus tendus, notamment en milieu de la semaine de Février et en fin de la dernière semaine de Mars, les passeurs se demandaient de plus en plus si je ne travaillais pas pour la police. L'un d'eux m'a même expliqué qu'il avait fait circuler ce bruit, pour que les « réfugiés » ne répondent plus à mes entretiens. Le jours suivant, je m'en apercevais : les regards étaient devenus plus suspicieux, et il n'était pas rare que certains viennent nous interrompre, alors que je discutais aux tables en bois, en conseillant à mon interlocuteur de rester sur ses gardes. A plusieurs reprises, on est venu me consulter pour me poser des questions sur l'asile en France ou dans d'autres pays. Comme on me l'a expliqué une fois ou deux dans les allées « certains te prennent pour une spécialiste de l'asile, ils pensent même que tu vas les aider », ou dans le grand hall « tu pourrais faire partie d'une commission d'enquête envoyée par l'Angleterre pour sélectionner les bons réfugiés, qui sait, on ne peut être sûrs de rien ».

Mise à part ces petites difficultés découlant de la perception de mon statut, auxquelles on pouvait s'attendre, et qui, au bout du compte, m'ont permis d'affiner chaque fois un peu mieux ma présentation, en valorisant d'avantage l'intérêt de ma recherche à leurs yeux, l'enquête s'est bien déroulée. Ces moments de psychose collective n'ont en fait jamais pris de grandes proportions. Au contraire, la plupart du temps, des relations de confiance ont été établies. Le fait que je parle arabe et connaisse les pays du Proche-Orient, et que je sois mariée à un Palestinien (ce que j'avais intérêt à préciser), jouait nettement en ma faveur, rendant le dialogue possible et naturel. Les interviewés avaient souvent l'impression d'avoir trouvé la juste personne, capable de les comprendre et de les défendre, en témoignant de leur situation.

Un point très positif a été le naturel de la situation. Ma présence n'avait rien de très officiel, j'étais devenue, comme me l'a fait remarquer l'adjoint du directeur, un élément du décor, une sorte de meuble du camp ! J'avais l'impression, moi aussi, de me fondre complètement dans la scène. En dehors de certains entretiens, plus solennels, qui se sont déroulés dans les bureaux, l'immersion dans les lieux m'a permis de discuter en permanence avec les « réfugiés-clandestins », que ce soit dans le hall, devant la zone de distribution, devant l'infirmerie, dans la queue du réfectoire, pendant le déjeuner, dans les allées, les tentes ou les cabines... de jour ou de nuit. J'avais noué de très bonnes relations, en particulier, avec un couple d'Irakiens (une femme et son neveu) logés en cabine, et avec le groupe des arabes, en petit nombre, installés dans ce qu'ils appelaient la « tente des arabes ». Ils m'ont apporté, entre autres, des informations précieuses sur les Kurdes, dont ils révélaient certains aspects de l'organisation des passages, que je n'aurai peut-être pas pu percevoir aussi bien sans eux. J'ai

passé également beaucoup de temps dans la cabine d'une femme kurde, qui changeait d'emplacement chaque semaine, impliquée dans le réseau des passeurs. Je participais ainsi à la vie du camp de tous les instants, assistant aux moments de négociation avec les passeurs, aux moments de préparation avant les passages, et aux retours quelque peu pathétiques des tentatives, avec le récit sans fin des échecs des uns et des autres. Dans l'espace de ces trois mois, j'ai été amenée à retrouver, dans certains cas, les mêmes interlocuteurs. D'autre fois, j'étais informée du passage d'anciens interlocuteurs, arrivés à bon port. Certains m'ont confié des numéros de portables ou des adresses à Londres, ce qui me permettrait éventuellement de poursuivre ces investigations en Angleterre.

Il était tentant de les suivre dans leurs tentatives, aux abords du tunnel sous la manche, ou sur les places de stationnement des camions. D'autant plus qu'elles suscitaient sur les coups de 18 heures, une vive émulation dans le camp, lorsque les « réfugiés » s'interpellaient, prêts à partir, me criant à moi aussi, en riant, de venir me joindre à eux. Mais dans les faits, c'était bien sûr plus compliqué, voire impossible en ce qui concerne les places des camions, bien gardées par les Kurdes, où j'aurai dû obtenir l'autorisation des passeurs. Je ne tenais pas à me mettre dans une situation difficile qui aurait risqué de perturber la suite de l'enquête. Je m'en suis donc tenue à ne pas dépasser le cadre du camp, ni celui du calendrier que je m'étais imposée.

Pendant toute l'enquête, j'ai donné la priorité aux 30 entretiens qui m'ont demandé beaucoup de temps et d'énergie. Ils ont occupé la durée des trois semaines, avec une moyenne de dix entretiens par semaine, à raison de deux par jours, plus exceptionnellement trois. Le temps de trouver le bon interlocuteur, au hasard des rencontres dans le camp, d'effectuer l'entretien, parfois en deux temps, puis de reprendre un peu les notes, il était difficile d'en réaliser plus de deux par jours. S'y ajoutent en revanche toute une série de discussions parallèles, avant, après, ou entre les entretiens, réalisées avec des Kurdes, en majorité, mais aussi avec des Arabes, comme nous l'avons déjà évoqué, et, à un degré moindre avec des Afghans, ainsi que d'autres nationalités. Sans constituer un entretien à part entière, elles en abordaient un ou plusieurs points, donnant ainsi plus de détails sur la situation générale.

- **Le traitement du recueil des données**

La collecte d'informations sur le terrain pendant plus de trois semaines a débouché sur l'écriture d'un *journal d'enquête* d'environ 150 pages. Il a été rédigé en quatre temps, peu après chaque retour, à partir des notes prises sur place sur « un *carnet de bord* », en les développant, dans un style un peu « mis en scène ». Il rend compte du contenu de chaque journée, en retraçant l'ordre des entretiens, insérés au milieu d'autres rencontres. Les autres discussions ou dialogues ont aussi été restitués, ainsi que les principaux événements du moment.

Ce journal, recueil de la collecte de données, a ensuite servi de base à *l'analyse de contenu*, en reprenant les informations de chaque entretien et en opérant des classements. Le choix des 30 entretiens retenus a bien entendu porter sur les meilleurs, mais cela n'empêche pas que certains soient plus complets ou plus riches que d'autres. Par exemple, les 3 premiers entretiens du week-end de décembre sont moins détaillés. Cependant, je les ai conservés parce qu'ils respectent les différents points à aborder, et illustrent le degré de connaissance moindre que j'avais à ce moment là de la situation. Petit à petit, avec le temps, les informations vont s'affiner et les entretiens s'enrichir.

Toutes les discussions parallèles, menées principalement avec des Kurdes irakiens mais aussi avec d'autres nationalités (afghans, arméniens, albanais, égyptiens...), ne pourront pas toujours être prises en compte dans l'analyse qui s'est surtout bornée à faire apparaître des résultats en reprenant les quatre rubriques principales abordées dans les entretiens : vie en Irak ; exode ; motivations de la migration en Angleterre ; vie de camp et organisation des passages.

La phase d'écriture du journal, puis de relecture des entretiens, et enfin de classements par thèmes, a exigé infiniment de temps, peut-être au détriment de la phase d'écriture du mémoire de DEA qui en a été un peu bousculée. Il nous semble important de donner ici un aperçu du matériau délivré par cette enquête, en reproduisant en annexe les tableaux qui fournissent de premières indications sur les différents acteurs retenus importants dans l'analyse des données. Nous présenterons ensuite la population d'étude, dans la partie suivante qui lui est consacrée, en essayant de la caractériser le plus finement possible, à la lumière des informations livrées par l'enquête de terrain.

La présentation de la population d'étude, en précisant l'identité sociale et démographique des interviewés, permettra en même temps de montrer ce que nous avons pu observer au cours de cette enquête à Sangatte, concernant les Kurdes Irakiens et, à défaut de ne pouvoir traiter en profondeur tous les thèmes abordés dans les entretiens (notamment la question des passages et des voyages), d'en évoquer au moins les différents aspects. Préciser l'identité sociale et démographique des acteurs de l'enquête est également un préalable nécessaire avant de nous consacrer plus particulièrement à la question des raisons de l'exil et des motivations qui les conduisent à Sangatte, dans l'attente d'un passage vers l'Angleterre. Enfin, cette présentation sera un acquis qui nous aidera par la suite, en vue d'une thèse, à délimiter de futurs axes de recherche.

# Présentation de la population d'étude

## Identités sociales et caractéristiques démographiques

### 1) Sexe, âge, situation familiale

catégories de personnes rencontrées	nombre
hommes	27
femmes	7
enfants	6

La population du camp de Sangatte est majoritairement jeune et masculine, le type « jeune célibataires » prévaut, une désignation habituelle dans le camp qui n'indique pas s'ils sont mariés chez eux, mais permet de les distinguer des familles, très minoritaires. Selon la Croix Rouge, femmes et familles ne représentent que 10 % de la population. En février, pour donner un ordre d'idée, une soixantaine d'enfants étaient inscrits à la nurseries, en mars, une trentaine. Courant mai, les familles ont été un peu plus nombreuses.<sup>29</sup> Les personnes interviewées dans le cadre des 30 entretiens, qui pouvaient faire entrer en jeu plusieurs acteurs, sont essentiellement des hommes (27), avec une minorité de femmes (7). Le nombre d'enfants est réduit.

- **Une majorité d'hommes seuls**

Total des hommes interviewés	27
célibataires	18
mariés en Irak	9
venus seuls	24
venus en couple avec des enfants	1
avec d'autres femmes de la famille (tantes)	2

La plupart des enquêtés sont des hommes venus seuls, sauf 3 qui sont venus avec des femmes, soit l'épouse (E24), ou la tante (E2 ; E30). Un seul couple avec des enfants (*le couple de Koysenjâq avec 2 fils de 13 et 14 ans, E24*) est concerné par l'étude. Dans les deux autres cas, il s'agit d'un homme avec sa tante, un peu plus âgée que lui, avec un ou plusieurs enfants, qui doit parfois rejoindre son mari en Angleterre (E30).

Sur les 24 hommes venus seuls, 9 autres en réalité étaient mariés au Kurdistan, un seul de ses couples « brisés » n'avait pas d'enfants, mais c'est parce qu'ils venaient de se marier, moins d'un an avant le départ de l'homme (*Assou Qader, 23 ans, E8*), les 8 autres en avaient tous. Ce ne sont pas des choses qu'ils précisaient d'emblée, quelque chose à oublier, peut-être. Ils avaient souvent laissé sur place des enfants en bas âge, dans les 5-6 ans, sachant que ce sont surtout des pères jeunes. C'était souvent, on le voyait, un sujet difficile à aborder, comme *Oumar de Kirkouk (E15)* qui les avait presque refoulé dans sa mémoire, n'en parlant pas d'emblée. Il avait décidé, avant de les évoquer, que sa vie ne débutait que depuis qu'il était arrivé à Sangatte, depuis 11 jours, après un voyage très direct, 15 jours en tout dans 2 camions successifs, mais très éprouvant, le deuxième trajet, surtout, avait été très pénible, il avait passé 5 jours dans un container, avec un cadavre, un des clandestins mort étouffé pendant le voyage. On voit donc qu'il s'agit d'une sorte de rupture définitive, évoquant plus le

<sup>29</sup> selon le personnel de la croix rouge de Sangatte

cas d'un exode forcé. Si ce sont surtout des hommes qui partent seuls, un tiers d'entre eux n'hésitent pas à abandonner sur place femmes et enfants. Au vu de ce petit échantillon de 30 personnes, en les additionnant, on s'aperçoit déjà que ce sont près de 24 enfants restés sans père... la société de départ semble en phase de « désorganisation », un des premiers effets négatifs de cette émigration massive. L'un d'eux, toujours *Oumar de Kirkouk (E15)*, n'a pas hésité à me dire, pour m'expliquer comment il avait organisé son départ, qu'il avait « *vendu l'or de son mariage* »<sup>30</sup>, laissant donc sa femme sans ressources, ou en tout cas plus démunie.

Les cas de voyages en famille sont rares, du moins à Sangatte, où l'on voit que ce sont surtout des hommes qui ont le projet de partir, et qui partent seuls. Durant ces 3 semaines sur place, je n'ai rencontré qu'un très petit nombre de familles, ou d'« entités familiales », sachant qu'il ne s'agit pas forcément d'un couple avec ses enfants, mais comme nous l'avons vu, d'un homme avec sa tante et ses enfants (*E2, E30*) ou d'un homme avec sa sœur (*E12*), qui lui, n'a pas été interviewé. Les couples avec des enfants semblent rares. Durant toute l'enquête, je n'ai rencontré que 4 couples de kurdes irakiens, dont le couple interviewé (*E24*), et 3 autres avec lesquels j'ai discuté brièvement, *un jeune couple de Jabbâra, avec un fils de 5 ans (K29 a)*, et deux autres sans enfants, *un couple de jeunes cousins germains de Makhmour (K23)* et un autre de Kirkouk, d'une quarantaine d'années (*K25*). Fin mars, plusieurs familles kurdes sont arrivées le même soir, dont le couple de Jabbâra (*K29a*), ainsi qu'une autre famille composée d'une vieille femme au visage marqué, édentée, entourée de ses 6 fils dans la force de l'âge, apparemment de « jeunes célibataires », et d'une jeune fille tenant son petit frère par la main (*K29b*). Ils ne parlaient pas l'arabe. Ils n'étaient pas sans rappeler les images du Monica,<sup>31</sup> le cargo chargé d'un millier de Kurdes irakiens débarqué la semaine précédente en Sicile, qui évoquait plus un exode collectif, où femmes et enfants étaient nombreux.

Il est évident que le voyage clandestin en famille, avec femmes et enfants, est plus difficile, plus éprouvant et aussi plus coûteux, pour obtenir le maximum de garantie. On le voit bien de Sangatte, où les familles ont souvent payé d'avantage pour venir jusqu'ici, de même qu'elles doivent payer des sommes plus faramineuses pour tenter de rejoindre l'Angleterre de Sangatte<sup>32</sup>. Elles restent généralement plus longtemps sur place, entre 3 et 6 mois en moyenne, alors que les hommes seuls passent parfois relativement vite, en prenant plus de risques, n'hésitant pas à sauter sur les trains en marche, ou à plonger dans les camions montant sur les trains de marchandise, prêts à tenter chaque soir, sans repos. Les tentatives sont plus éprouvantes pour les femmes, plus encore que leurs enfants, moins conscients, qui les vivent parfois comme un jeu. Pour *Mayyada, Irakienne de Bagdad de 32 ans (E30)*, qui raconte sa dernière tentative sur Dunkerque, une expédition vaine de 3 jours, ces tentatives, épuisantes, sont vécues comme une réelle humiliation. Pour une femme, ce n'est pas « acceptable », elle n'imaginait pas subir de telles épreuves... Les femmes kurdes semblent déjà plus mobiles, comme *Suzan de Sloumaniyeh, 27 ans (E12)*, accompagnée de son frère aîné et de son fils de 5 ans. Par rapport à l'irakienne de Bagdad, elle a fait plus de tentatives, « *un peu au petit bonheur la chance, en montant dans les camions au hasard* », lésinant moins sur les conditions. Elle fait figure de montagnarde, plus débrouillarde. Selon Diyyâ, le neveu de Mayyada, « *pour les familles kurdes, c'est différent, ils sont habitués à la vie dure et aux déplacements dans les montagnes, ce n'est pas comme les familles arabes* ».

<sup>30</sup> la tradition veut que la famille du mari offre de l'or à la future épouse, un genre de dote comme garantie en cas de problème, notamment de divorce, sachant qu'en général, dans ces sociétés, les femmes ne travaillent pas.

<sup>31</sup> 914 Kurdes irakiens du Monica débarqué le 18 Mars à Catane, placés en rétention dans la zone de l'aéroport militaire de Bari, représentaient selon la Croix Rouge Italienne 315 hommes, 172 femmes et 427 enfants.

<sup>32</sup> Le prix moyen d'un passage de Sangatte pour les hommes seuls est de 500 dollars. Les familles désirant passer avec l'accord d'un chauffeur, pour plus de garantie, payent environ 2000 dollars par tête (*E29, E30*)

• Une majorité d'hommes de moins de 35 ans

âge	personnes de sexe masculin	Numéro des entretiens
Enfants	3	12 (un fils de 5 ans), 24 (2 fils de 13 et 14 ans)
18-20	2	20, 21b
21-24	6	4, 13, 19, 21a, 25, 26
25-30	12	2, 3, 5, 8, 9, 15, 16, 17, 23, 27, 28, 30
31-34	4	6, 11, 14, 22
35-40	0	
40-45	0	
45-50	1	24
50 +	3	1, 7, 18

Au regard de cette étude, sur 30 personnes, les hommes ont le plus souvent entre 25-30 ans, viennent ensuite les 18-25 ans, relativement nombreux, puis les 30-35 ans, en revanche déjà plus rares. S'ils ont pour la plupart moins de 35 ans (23), les mineurs restent une minorité. Pendant toute l'enquête je n'ai rencontré, dans la masse, que 3 kurdes irakiens de moins de 18 ans, dont 2 de 16 ans. Dans le cadre des entretiens, le plus jeune avait 19 ans (*Khâled, Kurde irakien de Bagdad, E21b*). Pourtant, en février, au moment où les Kurdes Irakiens deviennent majoritaires, la Croix Rouge constate « un rajeunissement notable de la population avec de plus en plus de jeunes de 15-18 ans, qui ne respectent rien ». La presse locale éveille l'attention, plus d'une fois, sur le cas de mineurs isolés arrivant à Sangatte, parfois violents, et dont on ne sait quoi faire. Cependant, selon le rapport de Smaïn Laacher, la moyenne d'âge des Kurdes irakiens tourne autour des 27 ans, ils sont légèrement plus âgés en cela que les Afghans, dont l'âge moyen est de 22 ans<sup>33</sup>. Selon ce rapport aussi, l'âge moyen de la population de Sangatte est de 25 ans.

Dans la masse avant tout jeune et masculine, les plus âgés se remarquent de loin. Sur place, parmi les Kurdes Irakiens, je n'ai rencontré que 5 exemples d'« hommes mûrs », âgés d'une cinquantaine d'année. Pour leur valeur exemplaire, j'ai effectué des entretiens avec 3 d'entre eux. Le premier, *Assou Ali de Arbil, 45-50 ans (E1)*, interviewé en décembre, se distingue nettement de ses congénères, des hommes seuls, jeunes, issus de la même ethnie. Il a l'air plus cultivé, moins « victime », plus avide de communiquer. Animé à l'idée de parler de son pays, il décrit la situation politique du Kurdistan avec une sorte de passion, l'air engagé dans la lutte. En janvier, c'est le tour du « père Haydar », *Abd Allah Kazzoum, irakien chiïte de Kout, 52 ans, (E7)* qui est avec son neveu de 23 ans. Ils sont à la clôture de distribution devant les bureaux de la Croix Rouge. Le père Haydar, comme on l'appelle, du nom de son fils, se fait nettement remarquer, il a l'air révolté et goguenard, s'insurge, râle, s'enflamme en évoquant leur situation et leur sort, surtout depuis qu'ils ont eu à faire à la police en France... En mars, dans le grand hall du hangar, au milieu d'un groupe de jeunes kurdes d'Irak anonymes et un peu apeurés, émerge ensuite la figure de *Hiwa de Sloumaniyyeh, 57 ans, (E18)*, non seulement pour son âge et ses cheveux blancs, mais aussi par sa grande stature, et une présence. Il a l'air serein. Il se présente avec humour comme un « riche commercial », venu faire des affaires en Angleterre. Le quatrième, est une rencontre hors entretien, *Abou Hishâm, irakien chrétien arménien de Mossoul, 47 ans (Irk6)*. Il est le seul parmi eux, à être encore célibataire, à cause d'une histoire de sorcellerie, répandue dans le sud irakien. Un talisman dans sa poche a agit contre lui, le rendant parfaitement insensible à l'amour de sa

<sup>33</sup> Smaïn Laacher, Des étrangers en situation de « transit » au CHAUH de Sangatte, rapport final, juin 2002. Il a effectué une enquête auprès de 284 personnes dont 95 irakiens (76 kurdes, 17 arabes).

bien aimée. Le mari de Parouine, *Azâd de Koysenjâq, 49 ans (E14)*, fait plus penser à un bon père de famille, avec ses 2 fils de 13 et 15 ans, habillés avec de grands pantalons, tee-shirt et casquettes à l'américaine. Toute, la famille, autre particularité, a les yeux verts. Ils sont arrivés la veille et ont l'air encore confiants, après 4 mois à Istanboul et deux mois de voyage en camions, avec des étapes. Les autres hommes mûrs sont partis seuls, laissant sur place une famille qu'il leur sera difficile de revoir avant longtemps. *Assou Ali (E1)* avait déjà passé 2 ans loin d'eux, une fois passé à Sloumaniyyeh après son emprisonnement à Arbil, où ils sont encore, *Abdallah, Irakien chiïte du sud (E7)* a laissé sur place, dans la province semi-désertique de Kout, une femme et 8 enfants. Depuis, il a passé 3 ans à Beyrouth, d'où il est reparti avec son neveu. *Hiwa de Sloumaniyyeh (E18)*, lui, est parti depuis 5 ans. Dans l'intervalle, alors qu'il était en Hollande, un de ses fils de 15 ans a « disparu », enlevé par les islamistes.

- **Une minorité de femmes rarement seules**

a) situation familiale des femmes

femmes interviewées	7	N° entretiens (2ab 10 12 24 29 30)
célibataires	2	10, 2b
mariées avec enfants	5	2a, 12 24 29 30
en couple (mari et enfants)	1	24
avec des enfants	5	2a, 12 24 29 30
seules	1	10
seules avec un enfant	1	29
avec un homme de la famille	3	12 (frère), 2, 30 (neveu)
mariées en Angleterre	2	12 30

b) âge des femmes

âge	personnes de sexe féminin	Numéro d'entretiens
Enfants	3	29 (une fille de 14 ans), 30 (2 de 5 et 7 ans)
18-20 ans		
21-24 ans		
25-30 ans	2	2b, 12
31-34 ans	1	30
35-40 ans	1	24
40-45 ans	3	2a, 10, 29

Les femmes, au contraire des hommes, sont rarement seules et souvent un peu plus âgées, en moyenne, que ces derniers. A l'exception de *Sara de Sloumaniyyeh, 42 ans (E10)*, célibataire et venue seule, un cas doublement rare<sup>34</sup>, les autres, comme nous l'avons vu, sont souvent accompagnées d'un homme, que ce soit le mari (*E24*), le frère (*E12*), l'oncle (*E2b*) ou le neveu (*E2a, E30*). D'autres fois, elles sont parties seules avec un enfant, comme *Oum Mourad, Kurde de Bagdad, 42 ans (E29)* qui était avec sa fille de 14 ans. Dans le lot, *Oum Mourad*, probablement veuve, comme elle l'a évoqué, est la seule femme qui va et vient librement sur la « place du village » du hangar, discutant sans crainte avec les hommes, fumant et comptant des billets... Elle joue un rôle d'intermédiaire dans le réseau des passeurs. Les autres, en revanche, quittent peu leurs cabines, et rarement seules. Par exemple *Mayyada (E30)* et *Suzan (E12)* n'avaient eu l'occasion de se parler qu'une seule fois, en l'espace de quelques mois, parce qu'elles restaient chacune cloîtrées dans leur cabine. Pendant l'enquête, je n'ai rencontré qu'une seule autre femme kurde qui était partie seule, avec son fils de 4 ans (*femme kurde de Sloumaniyyeh, 38 an, K30*). Les cheveux coupés à la garçonnette, elle

<sup>34</sup> Smaïn laacher, op. cit, dans son enquête auprès de 284 personnes à Sangatte n'en a pas rencontré.

expliquait qu'elle avait essayé de ressembler le plus possible à un homme, pour s'éviter des problèmes et se mettre dans les conditions d'un rude voyage. En revanche, dans les autres nationalités, il m'a semblé voir peu d'autres femmes seules. Peut-être que les femmes kurdes sont exemplaires à ce titre, plus habituées à la vie dure, plus débrouillardes ?

Alors que les hommes jeunes sont parfois envoyés en éclaireurs, notamment les aînés de familles, comme l'ont précisé certains (*Ali Ahmad de Kirkouk, 23 ans, E4*), les femmes, elles, ne semblent jamais former le premier maillon de la chaîne. Elles vont plutôt rejoindre des proches comme *Sara de Sloumaniyyeh, 42 ans, célibataire, E10* qui a des sœurs établies en Angleterre depuis 20 ans, ou encore leur mari qu'elles n'ont pas vu depuis 3-4 ans, comme *Mayyada Irakienne de Bagdad (E30)* et *Suzan de Sloumaniyyeh (E12)*, toutes deux avec leurs enfants. La femme kurde de *Sloumaniyyeh de 38 ans, avec un fils de 5 ans, (K30)* avait également son mari en Angleterre. Certaines ont encore des enfants en Irak, comme *Oum Mourad de Bagdad, 42 ans (E29)*, qui a une fille à Bagdad, étudiante en droit. D'autres fois, comme cette dernière aussi, elles ont des enfants déjà établis en Angleterre. L'objectif de Oum Mourad était de faire passer sa fille de 14 ans sous l'autorité du frère aîné, qui veillerait sur son avenir en Angleterre (malade d'un cancer des reins, elle estimait qu'elle ne ferait pas de vieux jours). Elle avait aussi un autre fils encore à Istanbul, prêt à les rejoindre ensuite<sup>35</sup>.

## 2) Nationalités et lieux d'origine

Naissance d'origine	30 personnes interviewées
Kurdes	26
Irakiens	3
Mixte	1 (père arabe, mère kurde)

### • **une minorité arabe**

Si l'étude concerne avant tout les Kurdes d'Irak, il m'a semblé intéressant d'interviewer aussi, à titre de comparaison, des Arabes irakiens, une petite minorité dans le camp. Durant toute l'enquête, en 3 semaines, je n'ai rencontré que 9 arabes irakiens. La plupart était logés « *tente des arabes* », comme on l'appelle côté « réfugiés », une petite tente bleue de 9 personnes.

Presque tous les enquêtés sont des Kurdes irakiens, à l'exception de 4 Arabes irakiens. Le premier d'entre eux, de Mossoul<sup>36</sup>, est d'origine mixte, de père arabe et de mère Kurde (*Shehrazade E13*). Bien qu'il se considère arabe par la filiation paternelle, et parce qu'à Mossoul, il fréquentait peu les Kurdes, il aurait pu être classés parmi eux, parce que depuis son départ jusqu'à Sangatte, il est toujours avec des Kurdes. Depuis la route clandestine passant de Mossoul à Zakho, une ville du Nord-Ouest du Kurdistan autonome près de la frontière turque, où il négocie avec un Kurde chrétien, jusqu'en Turquie où d'autres Kurdes irakiens prennent le relais. A Istanbul, où il reste 6 mois, il rencontre un Kurde irakien arrivé 2 mois avant lui à Sangatte, qui serait devenu dans l'intervalle, une célébrité. « *De ses échecs successifs pour passer en Angleterre, explique Shehrazade, il a tiré un métier* ». Le fait qu'il parle kurde l'a aidé jusqu'ici, et espérons-le, pour la suite, puisqu'à Sangatte, il a des

<sup>35</sup> Oum Mourad est arrivée à passer en Angleterre courant juin. Elle m'avait laissé ses coordonnées.

<sup>36</sup> Mossoul, d'après *Shehrazade (E13)*, est peuplée de 4 millions d'habitants, avec 90 % d'arabes et 10 % de Kurdes. Selon un *Kurde de Mossoul (k27)*, les arabes ne sont que 60 %. D'après *Ahmad de Mossoul (irk7)*, les Kurdes sont près d'1 million. Parmi eux, il y a encore des Yézédi, d'anciens adeptes de la religion zoroastrienne.

connaissances et loge aussi avec les Kurdes, dans une cabine<sup>37</sup>. Ces derniers semblent d'avantage ses congénères que les Arabes, qu'il ne fréquente pas et qui restent à part, ne nouant que peu de relations avec les Kurdes, sauf pour les passages.

Les 3 autres irakiens arabes interviewés dans le cadre des entretiens étaient soit originaires de Bagdad, comme *Diyyâ, Mayyada, et ses 2 filles (E30)* qui, fin mars, étaient depuis 3 mois en cabine 22<sup>38</sup>, ce qui m'a conduit à les voir souvent - soit du Sud chiite, comme *Abdallah Kazzoum de Kout (E7)*, rencontré fin janvier et toujours là en fin février,<sup>39</sup> et un autre, *Iskander de Hindiana (E28)*, qui était là en mars. Fin janvier, j'avais rencontré un premier irakien chiite du sud de l'Irak, originaire de l'ancienne Babylone, *Baha irakien chiite de Babel, 31 ans, célibataire (Irk2)*.<sup>40</sup> C'était avant de rencontrer le père Haydar (*E7*), également originaire du sud, mais d'un petit village de pêcheurs près du Tigre, situé dans une région semi-désertique, à une quarantaine de kilomètres de la frontière iranienne<sup>41</sup>. *Iskander (E28)* venait aussi d'une petite ville du Sud, Hindiana, également appelée « Touareg », située entre Karbala et Babylone, à environ 45 kilomètres de cette dernière. Hindiana est aussi le nom d'une tribu de près de 2000 personnes, à laquelle il appartient, le sud irakien étant, comme il l'explique, de caractère encore profondément tribal.

En janvier *Baha de Babel (Irk2)* et *Abdallah de Kout (E7)* étaient logés dans la « tente des arabes », où se trouvaient 2 Soudanais et quelques Egyptiens.<sup>42</sup> Fin février et fin mars, dans la « tente des arabes » il y avait deux autres Arabes Irakiens de Mossoul, *Abou Hishâm, chrétien arménien de Mossoul, 49 ans (Irk6)*, le seul chrétien oriental parmi les arabes de Sangatte (d'après lui), et *Ahmad de Mossoul, 31 ans (Irk7)*, en revanche musulman. Excepté les familles, installées en priorité dans les cabines, comme *Mayyada et Diyyâ de Bagdad (E30)*, les autres Arabes Irakiens, sauf un de Bagdad (*Irk3*), installé dans une grande tente jaune, se trouvaient presque toujours dans cette fameuse « tente des arabes ». En plus de quelques Egyptiens, qui se sont renouvelés à chaque fois, il y avait aussi, avec eux, fin mars, un Libanais de Beyrouth, et un Algérien, déjà là en février. C'était le seul maghrébin parmi eux. Ses 3 compatriotes, les seuls autres algériens du camp, étaient logés dans une cabine, avec des Afghans. Ils ne voulaient pas se mêler au manège des Kurdes, qui négociaient dans les parages, que les arabes orientaux, l'algérien avec eux, avaient moins peur de défier ouvertement.

- **une majorité kurde irakienne**

Cette petite minorité arabe ne doit pas faire oublier que la grande majorité du camp est constituée de Kurdes irakiens. Tous les Kurdes rencontrés étaient Irakiens, d'après le dialecte arabe parlé (quoi que les Kurdes Syriens de l'autre côté de l'Euphrate, à la frontière, doivent parler un dialecte arabe très proche), sauf un de Hassaké (*K17*), la principale ville kurde de Syrie, et un autre de l'Iran (*K18*). Les Kurdes Irakiens de Sangatte, très majoritaires par rapport aux arabes, étaient près de 800 en janvier, sur les quelques 1500 « réfugiés ». Depuis février, ils forment la quasi exclusivité des arrivages, alors que l'afflux des Afghans s'est tari. En juin, dernièrement, ils représentaient 60 % de la population du camp, et les Afghans, au

<sup>37</sup> D'après *Shehrazade (E13)* « ceux qui ont des connaissances ne paient que 200 dollars ou rien, alors que les Afghans paient 800 dollars ».

<sup>38</sup> En juillet, *Mayyada* et *Diyyâ* étaient parti tenter à partir de la Hollande, en camion.

<sup>39</sup> Le 22 mars, d'après *Abou Hishâm (Irk5)* et un autre (*K7*), *Kazzoum (E7)* n'est plus là depuis 15 jours.

<sup>40</sup> Fin février, *Baha'* est arrivé en Angleterre, après avoir plongé la tête la première dans un camion qui monte sur les trains de marchandise.

<sup>41</sup> Kout serait à la fois le nom d'une des 18 provinces irakiennes et de ce village de 3000 habitants, près du Tigre.

<sup>42</sup> 2 d'entre eux, des cousins d'une ville près du Delta, essaient de passer pour Palestiniens.

second rang, environ 40%<sup>43</sup>. Au regard des Kurdes, il ne faut donc pas oublier que les Arabes dont nous venons de parler ne sont qu'une très petite minorité, de l'ordre de 25 personnes sur place en moyenne à chaque fois, dont peut-être 5 ou 7 irakiens.

- **Les Kurdes Irakiens la zone autonome Est majoritaires**

Lieux d'origine	26 entretiens avec des Kurdes Irakiens
Kurdistan autonome	18
Régions kurdes sous contrôle irakien (zone Kirkouk)	6
Reste de l'Irak	2

Sur 26 entretiens avec des Kurdes Irakiens, 18 se sont déroulés avec des habitants de la région autonome, située au dessus du 36<sup>ème</sup> parallèle et divisée en deux zones par les deux partis kurdes adverses, le PDK de Massoud Barzani contrôlant le Nord Ouest, avec pour capitale Arbil, et le PUK de Jalal Talabani, le Sud Est, avec pour capitale Sloumaniyyeh.

<b>Kurdistan autonome Nord-Ouest</b>	nombre de Kurdes	Numéros entretiens
Arbil	6	1, 5, 8, 16, 19, 26
Rawandouz	1	27
total	7	

Parmi ces Kurdes de la région autonome, 7 sont originaires du Nord-Ouest, dont 1 de Rawandouz (*Sayyed E27*), une petite ville touristique connue pour ses sources d'eau chaudes près de Shaqlawa, et 6 de la capitale Arbil (*Assou Ali E1*; *Kairouan E5*; *Jathim E16*; *Aram E19*, *Mouhammad E26* et *Assou Qader d'Arbil exilé à Makhmour E8*).

<b>Kurdistan autonome Sud-Est</b>	nombre de Kurdes	Numéros d'entretiens
Sloumaniyyeh	7	10, 11, 12, 14, 17, 18, 25,
Koysenjâq	2	2, 24
Halabja	2	9, 20
total	11	

Les Kurdes du Sud-Est sont un peu plus nombreux, avec 11 exemples contre 7 au Nord Ouest. Ils concernent 2 familles de Koysenjâq (*E2*, *E24*), une ville du côté Talabani mais à 70 kilomètres d'Arbil, et 2 jeunes célibataires de Halabja<sup>44</sup>, plus à l'Est, aux confins de l'Iran, *Zana d'Halabja, établi à Sloumaniyyeh (E9)* et *Hayram de Halabja, établi à Bagdad (E20)*. Les 7 autres étaient tous de Sloumaniyyeh, la capitale de Talabani (*Sara E10*, *Suzan E12*, *Hussein E11*, *Sirouan E14*, *Ali E17*, *Hiwa E18*, *Ismaïl E25*).

Un journaliste constate, courant mai, que la plus grande partie des Kurdes Irakiens de Sangatte est de Sloumaniyyeh. Au regard des 26 entretiens avec des Kurdes irakiens, auxquelles s'ajoutent 30 autres rencontres de Kurdes Irakiens dans le camp (*K1-K30*), il s'agit en effet le plus souvent de Sloumaniyyeh, le nom de ville d'origine qui revient le plus souvent dans la bouche des interlocuteurs. Non seulement le nom de cette ville est plus cité que Arbil, mais le nom de Talabani l'est aussi bien plus que celui de Barzani. De plus, au regard de l'ensemble des discussions menées avec des Kurdes, la liste de ceux qui sont issus du Sud-Est

<sup>43</sup> Sylvia Zappi, le Monde, 15 Juillet 2002 (60% de Kurdes Irakiens et Turcs, mais ils m'ont semblé très rares)

<sup>44</sup> Halabja (70 000 habitants), aux confins de l'Iran, a été gazée aux armes chimiques en 1988, puis entièrement dynamitée. Elle a été déclarée zone interdite jusqu'en 1992.

de la zone autonome s'allonge d'avantage que celle du Nord-Ouest du Kurdistan autonome. On pourrait y ajouter 8 autres exemples, dont la *Kurde irakienne de Sloumaniyyeh, 38 ans, avec un fils de 5 ans (K30)*, déjà évoquée, et le *cousin d'Ali de Sloumaniyyeh, 26 ans, garde du corps de Talabani (K2)* dont on reparlera. Ces exemples incluent par ailleurs 2 discussions collectives, dont une dans une *tente jaune avec une vingtaine de Kurdes de Sloumaniyyeh (K9)*, et une autre dans une *tente jaune avec une trentaine de Kurdes de Qalaat Diza (K21)*, une petite ville de l'Est, tout près de la frontière iranienne<sup>45</sup>. En revanche, pour le Nord-Ouest de la région autonome, on ne pourrait guère qu'évoquer un *Kurde de 18 ans de Dohouk (K16)*, ville proche de la frontière turque, et un *fils de Peshmerga d'Arbil, (K3)*, qui en fait, se réclame du parti adverse de Talabani.

Bien que selon des Arabes<sup>46</sup>, ou des Kurdes<sup>47</sup>, les Kurdes Irakiens soient représentés dans toutes leurs tendances (*jamaât Arbil, Sloumaniyyeh...*), reprenant tous les clans et les divisions présentes au Kurdistan, ceux de Talabani, au regard de l'enquête, apparaissent majoritaires. Ceux qui se sont réclamés du parti de Barzani sont très rares, voire inexistants. En revanche, ils sont nombreux à faire l'éloge de Talabani, à l'instar de *Ali de Sloumaniyyeh E17; Sirouan de Sloumaniyyeh, E14* et *Cousin d'Ali de Sloumaniyyeh K2*. D'autres, bien qu'originaires de la région contrôlée par Barzani, se prononcent aussi pour Talabani, comme *Sayyed de Rawandouz E27, Jathim d'Arbil E16, Assou Ali d'Arbil E1*, et le *fils de Peshmerga d'Arbil, K3* évoqué tout à l'heure.

• **D'autres Kurdes d'Irak, de Kirkouk, Mossoul, Bagdad...**

Zone sous contrôle irakien	Sur 26 Kurdes interviewés	Numéros entretiens
Kirkouk	6	3, 4, 6, 15, 22, 23
Mossoul	1 (père arabe, mère kurde)	13
Bagdad	2	21 ab, 29
Total	9	

A côté de ces 18 entretiens pour le Kurdistan autonome, 8 autres ont été consacrés à des Kurdes du reste de l'Irak contrôlé par Saddam Hussein, sous le 36<sup>ème</sup> parallèle de la zone autonome, interdite à l'aviation irakienne depuis 1991. La plupart d'entre eux (6) sont originaires de la ville de Kirkouk (*Aasi Ali E3; Ali Ahmad E4; Khidr E6*) ou de plus petites villes et villages des environs (*Oumar de Tsamasamâl E15; Moustafa de Jabbâra E22, et Khalil de Touz E23*). D'autres discussions ont été consacrées à des personnes de la zone de Kirkouk (*K24, K25*). La région, riche en pétrole mais de majorité kurde, est particulièrement touchée par la politique d'arabisation irakienne. Sur ce plan, la situation est un peu mieux à Mossoul, également riche en pétrole, mais de majorité arabe, même si de sévères discriminations touchent aussi les Kurdes. Mise à part le cas de *Shehrazade de Mossoul, 21 ans, de père arabe et de mère kurde E13*, qui se considère plus arabe par la filiation paternelle mais qui aurait pu être placé parmi les Kurdes pour parler leur langue et lier surtout des relations avec eux, des discussions parallèles ont été menées avec d'autres Kurdes de Mossoul (*K12, K27*). Les 2 autres exemples de ces Kurdes de l'Irak sont originaires de Bagdad, telle *Oum Mourad E29*, qui, bien que née à Kirkouk est établie à Bagdad depuis son mariage, il y a plus de 20 ans et évoque peu sa jeunesse. Deux autres Kurdes Irakiens interviewés étaient de Bagdad *Ahmad, 23 ans et Khâled, 19 ans, cousins germains (E21ab)*, mais ont été classés en

<sup>45</sup> Comme Halabja, la petite ville de Qalaat Diza a aussi été entièrement dynamitée.

<sup>46</sup> Entretien avec *Iskander, chiite du Sud, E28*, tente des arabes.

<sup>47</sup> Notamment selon *Cousin d'Ali de Sloumaniyyeh, K2*.

une seule référence, même s'ils constituent 2 entretiens menés à des dates différentes. Il faut dire qu'ils présentent des parcours assez semblables, notamment pour les voyages, avec la route des pays de l'Est en commun, sauf pour quelques petites différences.<sup>48</sup>

- **Une population surtout issue des villes**

Dans la zone autonome, peuplée d'au moins 3,7 millions d'habitants, on voit que les Kurdes sont presque tous issus de villes. Une majorité provient des capitales. Sur les 18 Kurdes de la région autonome, 7 sont originaires de Sloumaniyyeh, une ville de plus de 800 000 habitants<sup>49</sup>, et 6 de Arbil, qui compte environ 600 000 habitants (intra-muros). Les autres viennent de plus petites villes comme Halabja<sup>50</sup>, d'environ 70 000 habitants (E9, E21), Koysenjâq,<sup>51</sup> d'environ 40 000 habitants (E2 et E24), Rawandouz (E27)<sup>52</sup>, ou Qalaat Diza<sup>53</sup> (K10 et K21). Certains, originaires des zones kurdes sous le 36<sup>ème</sup> parallèle, ont parfois été forcés de s'exiler au Nord, dans la zone autonome, à l'instar de *Khalil de Touz*, (E23), qui pendant l'opération Anfâl, a fui vers le Nord, à Kalar,<sup>54</sup> de l'autre côté de la frontière, en zone autonome.

Bien que les 4000 villages<sup>55</sup> détruits pendant les guerres du Golfe aient été reconstruits dans la zone autonome qui a bénéficié de l'aide internationale, aucun des interviewés n'en provient. De toute évidence, dans la zone autonome, il y a peu de villages, « le pays entier ressemble plus à une sorte de *no man's land* entre chaque ville, avec des kilomètres sans rien, encore minés ». <sup>56</sup> En revanche, il existe toujours des camps de déplacés, gérés par des agences humanitaires, notamment par le HCR. De plus, d'après *Hussein de Sloumaniyyeh, 30 ans, journaliste (E11)*, il existe encore des camps de regroupement (*moujamaaât sakaniyya*) très peuplés et démunis de toute infrastructure. D'après lui, « Ils ont été construits par le gouvernement irakien pour reloger les habitants après la destruction de 4500 villages kurdes dans les années 90, et pouvoir mieux les contrôler ». Qu'ils existent encore, est également attesté par *Sirouan (E14)* qui, à titre de punition, a été envoyé dans un de ces camps, au sud de Sloumaniyyeh, dans « une région où il n'y a rien, aucunes infrastructures, mal desservie, privée d'électricité un jours sur deux... », mais aujourd'hui, d'après le journaliste de Sloumaniyyeh (E11), les Kurdes habitent pour la plupart des villes, en général surpeuplées.

<sup>48</sup> *Khâled (E21b)*, avant la route de l'Est par la Moldavie, est allé en Thaïlande et en Malaisie. (Voir entretien).

<sup>49</sup> En l'absence de recensements sur la population depuis les années 80, il est difficile d'avoir des chiffres précis sur le nombre d'habitants par villes. **Sloumaniyyeh** apparaît comme la plus grosse ville du Kurdistan autonome, avec près d'un million d'habitant (ou 800 000), avant **Arbil**, en deuxième position (5 ou 600 000), puis, en troisième **Dohouk**, près de la frontière turque, d'environ 200 000 habitants. Ces 3 villes sont les capitales des 3 gouvernorats de la zone autonome, les 2 derniers au Nord Ouest, administrés par Barzani.

<sup>50</sup> Voir note précédente sur Halabja.

<sup>51</sup> **Koysenjâq**, selon *Selon Azâd et Parouine (E24)*, est une petite ville (*qadâ'*) d'environ 40 000 habitants. C'est une ville ottomane dont le nom turc signifie « chef-lieu » (*koyun : tajmîi, sinjâq : wilâya*) qui a conservé une vieille-ville historique. Située à 70 km de Arbil, elle fait partie du côté administré par Talabani.

<sup>52</sup> **Rawandouz**, selon *Sayyed (E27)* est une petite ville (*qadâ'*) de 8000 habitants près de Shaqlawa, dans les montagnes, avec une vieille-ville dont la construction est antérieure à Bagdad. La région, touristique, est célèbre pour ses sources d'eau chaude.

<sup>53</sup> **Qal'aat Diza**, est une petite ville (*qadâ'*) pauvre du Kurdistan autonome Est, située à une dizaine de kilomètres de la frontière avec l'Iran, non loin de Rânia. Elle a été entièrement dynamitée, comme Halabja, en 1991.

<sup>54</sup> **Kalar**, d'après *Khalil (E23)* est une ville de 90 000 habitants, au Sud Est, sur la frontière du 36<sup>ème</sup> parallèle.

<sup>55</sup> Entre 4000 et 5000 villages ont été détruits à la fin de la guerre Iran Irak, surtout au Nord.

<sup>56</sup> D'après une personne du CICR à Arbil en 2002.

Sous le 36<sup>ème</sup> parallèle, on constate encore que les Kurdes sont pour la plupart issus de grande villes comme Bagdad, Mossoul (4 millions d'habitants)<sup>57</sup>, ou Kirkouk (environ 600 000 habitants)<sup>58</sup>. Certains proviennent aussi de petites villes, comme *Oumar de Kirkouk, né à Tsamasamâl*<sup>59</sup> (E15) et *Khalîl de Touz*<sup>60</sup> (E23), ou de villages proches comme *Moustafa de Jabbâra*<sup>61</sup> (E22). La zone de Kirkouk fait partie de celles qui ont été le plus touchées par les déportations. Comme l'explique *Khalîl de Touz*, les régions du Kurdistan irakien qui ont été les plus touchées par ces opérations sont celles du Kirmyân, les régions centrales (*al-wasat*) ou « tièdes » (*manâtiq dâfi'a*), par opposition aux régions « froides » (*bârîda*), plus au Nord. C'est la zone où se trouve Kirkouk. La reconstruction, d'après Khalîl, n'y a commencé qu'en 1991, une fois l'insurrection kurde matée. Cependant, de nos jours, selon lui, 90 % des villages sont encore détruits, et il y a toujours des zones interdites. *Ali Ahmad* (E4) explique également que dans la région de Kirkouk, les villages qui sont reconstruits sont repeuplés d'arabes, ce qui condamne les Kurdes à ne vivre que dans les grandes villes, de plus en plus paupérisées.

Il faut aussi remarquer que ces personnes, qu'elles soient de la zone autonome ou non, ont souvent été amenées à se déplacer pour des raisons forcées. Cette mobilité géographique se fait surtout de ville en ville, comme dans les cas de *Zana et Hayram de Halabja* (E9, E20) qui s'installent respectivement à Sloumaniyyeh et à Bagdad, ou *Assou Qader d'Arbil, exilé à Makhmour* (E8)<sup>62</sup>, une petite ville sous le 36<sup>ème</sup> parallèle. On pourrait donner d'autres exemples. Cette instabilité, ces déplacements, sont illustrés aussi par l'exode de 1991, lorsque 2 millions de Kurdes de la zone autonome ont fui vers l'Iran (1 million 5) ou la Turquie (400 000). Sur ce point, les interviewés ont presque tous spécifié avoir passé 3 ou 4 mois en Iran. Cette situation, encore aggravée par les politiques d'arabisation et de déportation, n'a certainement pas facilité la stabilisation dans les campagnes, encore minées et détruites par les guerres. Dans la zone autonome, et à fortiori dans les zones kurdes sous le 36<sup>ème</sup> parallèle, on a affaire, en quelque sorte, à un exode rural forcé.

- **un exode rural forcé, la pauvreté et la détresse**

A Sangatte, ou ailleurs, en Europe, les images de milliers de Kurdes Irakiens arrivant par cargo, rappellent cet exode rural forcé. Je notais dans mon journal d'enquête ces impressions qui les caractérisent à Sangatte : *Des jeunes, tous venus séparément, uniquement des hommes. Petits, d'origine rurale. L'un d'eux*<sup>63</sup> *pleure sans arrêt depuis son arrivée à Sangatte (depuis 15 jours), le meurtre d'honneur*<sup>64</sup> *de sa bien aimée au Kurdistan Irakien, tuée par son propre père pour avoir déshonoré la famille. Leur union était interdite...* Celui-ci (K15)<sup>65</sup> semble

<sup>57</sup> Voir note précédente sur Mossoul, selon Shehrazade (E13), c'est la plus grande province irakienne.

<sup>58</sup> **Kirkouk** comprend environ 600 000 habitants selon *Ali E4* ou 750 000 selon *Oumar* (E5). Elle comprend une majorité de kurdes mais aussi des Turkmènes et d'autres minorités (dont des chrétiens).

<sup>59</sup> **Tsamasamâl** (E15) (*qadâ'*), une petite ville entre Kirkouk et Sloumaniyyeh.

<sup>60</sup> *Khalîl* (E23) est originaire de la petite ville (*qadâ'*) de **Touz** (30 000 habitants), proche de Kirkouk. Elle dépendait du chef-lieu de Kirkouk (*mouhâfaza*), mais appartient désormais au district de Tigrît, (*mouhâfaza*), une province arabe.

<sup>61</sup> Le village de **Jabbâra** (*nahiyya*) à environ 120 km au sud-est de Kirkouk, appartient en principe au secteur de la petite ville de Kafriyya (*qadâ'*), laquelle dépend de Kirkouk (*mouhâfaza*). Mais la politique d'arabisation de Saddam Hussein a modifié cet ordre dans les années 79-80, si bien que Kafriyya dépend à présent du chef lieu de Diyyâlâ (*mouhâfaza*), une ville arabe à environ 150 kilomètres plus au sud.

<sup>62</sup> **Makhmour** est une petite ville (*qadâ'*) située entre Mossoul et Kirkouk, sous le 36<sup>ème</sup> parallèle.

<sup>63</sup> Discussion le 14 décembre avec un groupe de *Kurdes dans la queue du réfectoire* (K1)

<sup>64</sup> Selon Amnesty International, la loi irakienne qui autorise les « crimes d'honneurs » aurait été abolie en 2000 au Kurdistan Irakien autonome mais cet archaïsme culturel reste attesté.

<sup>65</sup> *Un Kurde de Sloumaniyyeh «occidentalisé» qui parle arabe, kurde, persan, turc et italien* (K15)

plus occidentalisé que la plupart des Kurdes de Sangatte, qui s'apparentent souvent à *des montagnards, ruraux et rachitiques*. Cette fois, *Oumar de Tsamâsamal (E15)* est avec un autre kurde (K10),<sup>66</sup> qui lui ressemble, sauf qu'il a les cheveux plus clairs. *Toujours cet air rural*, un peu « papillon de nuit ». De petite taille, maigrichon, les vêtements usés, ternes, un visage gentil, certes, mais porteur de quelques *stigmates ou traumatismes*... Une trentaine de Kurdes dorment dans cette tente<sup>67</sup>. Ils sont tous originaires de l'Est du Kurdistan autonome, *de Rânia, ou de Qalaa Diza, près de la frontière iranienne*<sup>68</sup>. *Les Kurdes se regroupent par affinités, par région, par dialecte. Ceux de cette tente ont aussi suivi le même itinéraire*. L'un d'eux, assis sur un lit de camp, coiffé d'un bonnet en laine, moustachu, entouré d'autres, raconte son passage de l'Albanie à l'Italie (Lecce). Ils étaient une quarantaine de clandestins sur un petit canot, entassés comme pas possible, beaucoup trop nombreux pour l'embarcation qui a failli couler. Pour ce voyage de tous les dangers, ils ont du payé la somme de 10 000 dollars, il n'y avait pas d'autre moyen. Il s'agit d'une somme beaucoup plus élevée que la moyenne, les voyages ayant le plus souvent coûté entre 3000 et 6000 dollars par personne, alors que les Afghans paient le double. Ces exemples illustrent le caractère rural de cet exode surtout masculin, où les plus démunis, originaires de villes pauvres, semblent ceux qui se retrouvent les plus victimes des passeurs.

- **Un nouvel échiquier ethnique à Sangatte, désordre et anomie en Europe**

A un certain moment, pour poursuivre avec des extraits du journal d'enquête, intervient un Kurde<sup>69</sup>, qui déclare fièrement être « *fils de Peshmergas* » (maquisard kurde). *Baha*, lui explique que la volonté d'autonomie du Kurdistan est un leurre, que l'Irak doit être et est un seul pays, qu'au fond, il ne peut en être autrement. « Fils de Peshmerga » le regarde avec une haine farouche. C'est la première fois qu'il a l'occasion de parler avec un irakien non kurde de sa vie. Pour lui, les arabes sont tous des partenaires de Saddam Hussein... Tente des Arabes, on parle des Kurdes comme d'« animaux ». A les écouter, les passeurs ne les aident pas, font exprès de les envoyer dans des camions qui vont en Belgique, ou les font passer en dernier... Ils n'aident que les Kurdes et se battent entre eux. Dans le brouhaha du hangar, le *cousin d'Ali, passeur*,<sup>70</sup> dit qu'il n'en peut plus d'être ici, *qu'est-ce que c'est que cet endroit de de bêtes sauvages ! ?* D'autres fois lui et son cousin<sup>71</sup> rient parce qu'ils voient sans arrêt des groupes de Kurdes qui s'attroupent massivement autour de moi « *ils ne savent pas se comporter ! Ce ne sont pas des gens éduqués ! ce sont de vrais animaux !* », ou bien parce qu'on les prend eux-mêmes pour des animaux « *C'est incroyable !... à Calais, on nous prend pour des sauvages !!! Nous sommes des animaux, c'est ça, des bêtes féroces ?* », ou encore, parce qu'ils se rendent compte qu'ils sont réellement en train de le devenir « *Non, là, ils sont beaucoup trop nombreux sur le coup*<sup>72</sup> ... *Trop de rivalité... de bagarres ...* ». La tension monte, le cousin d'Ali prévoit une bagarre sans précédent entre Kurdes, de l'ordre de centaines contre centaines. En attendant, il veut sortir du camp au plus vite, quitte à demander l'asile en France. « *On a réussi à recréer le Kurdistan ici!!! La même chose en plus petit... avec les mêmes divisions politiques, les différents partis... les clans opposés... Et dire qu'on fuit le Kurdistan soit disant à cause de l'absence des droits de l'homme !* ». La fois suivante,

<sup>66</sup> *Oumar de Kirkouk et un autre kurde de Qalaat-Diza, (K10).*

<sup>67</sup> Discussion dans une *tente jaune de Kurdes de Qalaat Diza, (K21).*

<sup>68</sup> Ce sont probablement les villes les plus pauvres du Kurdistan autonome Sud-Est.

<sup>69</sup> Discussion collective, grand hall, fin janvier, avec « *Fils de Peshmerga* » (K3) et *Baha l'Irakien (Irk2)*

<sup>70</sup> Discussion, fin février, avec *cousin d'Ali de Sloumaniyyeh, garde du corps de Talabani (K2)*

<sup>71</sup> Discussion, fin février, dans les allées, avec *Ali et son cousin (K2ab).*

<sup>72</sup> Discussion, 1<sup>er</sup> Mars, hall, *cousin d'Ali (K2).*

il est allé à Lidd<sup>73</sup>, mais ne voulait surtout pas y rester « *Qu'est-ce que j'aurai fait là-bas! maintenant ils sont tous à Lidd, comme des moutons, pour se battre, c'est devenu pire que le Kurdistan irakien là-bas!* » Il est probable qu'il était déjà fiché en Angleterre, d'où l'impossibilité d'y rester. Il a déjà passé beaucoup de temps en Europe. Il évoque la Norvège, le Danemark, la Finlande, la Suède, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande... Il a même essayé d'aller au Canada ... Il a aimé la Suède mais peu le Danemark, à cause des problèmes de drogue. La Hollande lui a plu, malgré les « chasses aux Irakiens ». Par contre, les Allemands sont des prétentieux, des racistes ! Ce soir, un samedi, il aimerait bien aller en discothèque. Mais on ne nous fait pas entrer, geint-il, toujours en survêtement, pieds nus dans ses savates... C'est bête, on a de l'argent, mais on ne peut même pas le dépenser ! Est-ce que je pourrais lui prêter ma carte d'identité, pour passer une nuit à l'hôtel !?

Ce passage tiré d'extraits du journal d'enquête précise le profil du passeur chez les « migrants » kurdes, des personnes qui s'apparentent déjà plus à des migrants puisqu'elles travaillent, ou qui ont souvent un parcours précédent en Europe. Il permet aussi de voir les recompositions ethniques qui se jouent à Sangatte, avec d'une part l'hostilité entre Arabes d'Irak et Kurdes d'Irak, et, d'autre part, bien plus importante en conséquences, les luttes intestines entre Kurdes Irakiens. Les Afghans, moins organisés, fonctionnent plus par entraide, dans le cadre d'une organisation tribale. Comme ceux qui n'ont pas d'argent, ils font surtout des essais en train. Les Kurdes, en revanche, règnent en maîtres sur les places des camions qu'ils se disputent âprement. En Février et Mars, les bagarres entre Kurdes, qui ont encore dégénéré courant Avril-Mai<sup>74</sup>, fortement médiatisées au moment où Sarkozy décidait de fermer le camp, étaient déjà fréquentes. Elles opposaient 2 clans kurdes qui se battaient dans les alentours ou dans les tentes, et résultaient à la fois de la multiplication des contrôles sous l'eurotunnel rendant les passages plus difficiles (plus de blessés et de béquilles) et de la récente remise en liberté d'anciens passeurs kurdes sortis de prison, qui, après avoir purgé une peine de 5 ans, voulaient reprendre le contrôle des places. C'est à ce moment là aussi (fin février), que d'autres Kurdes irakiens arrivaient en masse d'Allemagne, ou de Hollande, d'où ils avaient été déboutés ou expulsés, cherchant pour certains à prendre place dans le nouveau réseau. Un réseau dont la manne profiterait en premier lieu aux 2 chefs Kurdes de la zone autonome<sup>75</sup>, qui a très certainement des bases en Angleterre (le mari de *Mayyada (E30)* les cautionne depuis un « bureau » à Londres), ou dans d'autres pays où se trouvent les Kurdes d'Irak, comme l'Allemagne et la Hollande, où ils sont souvent déboutés de l'asile.

Il ne faut pas oublier que les passeurs kurdes ne forment qu'une petite minorité. De l'ordre d'une quarantaine, renouvelables, ils réapparaissent dès que la police les arrête, telle une pieuvre à 10 têtes. Fin Mars les « réfugiés » se plaignaient de plus en plus d'une tension accrue sur les places des camions, où les groupes rivaux, avec leurs clients, arrivaient trop nombreux. Face à cet afflux de près de 70 personnes, la police n'hésitait plus à frapper, lançant les chiens à leur poursuite. Malheureusement cette petite minorité, « qui se comportait mal » contribuait à noircir la réputation des autres aux yeux de la population locale, excédée par des méfaits comme la destruction de cabanons sur les plages, les bagarres au coin de la boulangerie du village, le piétinement des champs, jonchés de canettes de bières.. etc..

<sup>73</sup> Discussion, 23 mars, avec *cousin d'Ali (K2)*.

<sup>74</sup> Le 15 avril, un passeur kurde de Sloumaniyyeh (lieutenant), a été tué pour la première fois dans l'enceinte du centre, à l'arme blanche. Une bagarre a opposé 200 personnes le 17 Mai et un second Kurde a été tué par balles le 5 Juin à Calais.

<sup>75</sup> Maxime Tandonnet, *le grand bazar ou l'Europe face à l'immigration*, 2001, p. 76. « *les 2 partis kurdes, le PDK et le PUK sont au cœur des réseaux d'immigration clandestine et bénéficient largement de la manne des filières* ».

### 3) Le niveau d'étude

Niveau d'étude	Nombre de personnes	Numéro des entretiens
Non scolarisés	1	19
Ecole élémentaire (6-12 ans)	7 (6 entretiens)	8, 15, 17, 18, 20, 21ab, 23,
Ecole intermédiaire (12-15 ans)	5	4, 5, 13, 24
Ecole secondaire (15-18 ans), bac	2	9, 26
Niveau universitaire, bac + 4	6	11, 14, 22, 25, 27, 30
Non précisé	10	1, 2, 3, 6, 7, 10, 12, 24, 28, 29

- **L'école obligatoire jusqu' à 12 ans**

Sur 21 personnes qui ont précisé leur niveau d'étude, un seul n'a jamais été scolarisé : *Aram d'Arbil (E19)*, un kurde qui parle très peu arabe. Il précise qu'il est issu d'une famille « en difficulté extrême ». A la mort de son père, durant la guerre, il s'est retrouvé l'unique fils pour assumer sa mère et sa sœur, toujours à Arbil. Il a donc commencé à travailler très jeune, à 12 ans. Les autres, jusqu'à cet âge, ont tous été à « l'école élémentaire »<sup>76</sup>. Parmi eux, 6 ont arrêté à ce stade. C'était soit pour aider la famille, comme *Oumar de Tsamasamâl, 27 ans (E15)* qui vendait des cigarettes à 13 ans ou travaillait dans le bâtiment, ou les 2 *cousins kurdes de Bagdad, Ahmad et Khâled (E21ab)*, apprentis à 11-12 ans dans la boutique de chaussures familiale, soit à cause d'événements politiques déstabilisants. Par exemple *Assou Qader d'Arbil exilé à Makhmour, 26 ans (E8)* a été à l'école à Arbil jusqu'à 11 ans, mais lorsque sa famille a dû s'exiler à Makhmour, sous le 36<sup>ème</sup> parallèle, n'a pu se réinscrire car les services de renseignement l'auraient retrouvé. Un autre, *Hayram de Halabja, 21 ans (E20)*, après le massacre aux armes chimiques de 1988, se retrouve à Bagdad, avec sa famille, où il vend des journaux à l'âge de 13 ans. Enfin les déportations de l'*Anfâl* amènent *Khâled de Touz, 29 ans, exilé à Kalar (E23)* à arrêter sa scolarité à 11 ans, lorsque son village est rasé « avec toutes ces destructions..., je ne pouvais pas continuer à aller à l'école... ».

La génération de *Hiwa de Sloumaniyyeh, 57 ans (E18)*, lui aussi scolarisé jusqu'à 12-13, avait probablement un niveau d'étude plus bas. Mais aujourd'hui selon lui, père de 4 enfants, dont un « disparu », une fille de 15 ans à la maison, et deux garçons de 13 et 14 ans, qui travaillent déjà dans une boutique « la plupart au Kurdistan Irakien, ne font que l'école élémentaire. Au mieux, dit-il, on s'arrête à la fin du brevet, à l'âge de 15 ans ». *Azâd et Parouine, le couple de Koysenjâq (E24)* expliquent que « l'école élémentaire est maintenant devenue obligatoire pour tout le monde au Kurdistan et que les gens ont compris que l'enseignement était nécessaire ». Ils avaient prévu que leurs 2 fils de 13 et 15 ans poursuivent jusqu'au bac, voire à l'université. En Angleterre, dès qu'ils se seront stabilisés, ils iront de nouveau à l'école, ils ont de bonnes notions d'anglais. Pourtant, d'après *Ali de Kirkouk (E4)*, « à Kirkouk, un grand nombre d'enfants travaillent dès l'âge de 5 ans ».

- **Une majorité à l'école jusqu'à 15 ans, niveau brevet,**

Ceux qui sont allés à « l'école intermédiaire »<sup>77</sup>, jusqu'au brevet (l'équivalent du BEP à 15 ans), sont plus nombreux (13). Parmi eux, 5 se sont arrêtés à ce stade, ou même un peu avant, comme *Ali de Sloumaniyyeh, 26 ans, peshmerga 8 ans, puis chauffeur de Talabani (E17)* qui s'est engagé dans l'armée du PUK dès l'âge de 13 ans. Les 4 autres ont été jusqu'au

<sup>76</sup> l'école élémentaire (*madrassa ibtidâ'iyya*), de 6 à 12 ans.

<sup>77</sup> l'école « intermédiaire », (*madrassa moutawassita*), de 12 à 15 ans.

brevet : *Ali de Kirkouk E4, Kairouan d'Arbil E5, Shehrazade de Mossoul E13*, et les 2 fils de la famille de *Koysenjàq (E24)*.

- **Une relative autonomie de la langue Kurde dans les écoles**

Dans les zones kurdes sous le 36<sup>ème</sup> parallèle, l'enseignement se fait en arabe, malgré l'accord de 1974 qui préconisait l'usage officiel de la langue kurde. Les services de renseignements irakiens sont très présents. *Ali Ahmad de Kirkouk, 23 ans, (E4)*, s'estime heureux d'avoir effectué sa scolarité jusqu'à 15 ans, alors qu'« *il suffit de regarder dans la ville pour s'apercevoir qu'un grand nombre d'enfants travaillent dès 5 ans* ». Il explique qu'à Kirkouk, c'est un peu le maximum, et qu'il n'y a pratiquement aucune possibilité de poursuivre plus loin, qu'il n'y a pas d'Université. En revanche, au Kurdistan autonome, il existe en priorité des écoles kurdes, mais aussi des écoles arabes. D'après *la famille de Koysenjàq, E24*, ce sont surtout des écoles kurdes, où l'enseignement se fait en kurde, avec l'anglais et l'arabe comme langues étrangères<sup>78</sup>. Par contre dans les Universités, à Arbil, ou à Sloumaniyyeh, les matières sont enseignées en arabe ou en anglais, sauf bien sûr la langue et littérature kurde. Selon d'autres de la zone autonome, l'enseignement en kurde n'est pas toujours respecté. *Assou Qader de Arbil (E8)*, qui a été à l'école jusqu'à 11 ans à Arbil, explique que « *le programme est en arabe... que les kurdes apprennent l'arabe surtout à l'école, ensuite grâce à la télévision* ». Il ajoute que « *l'apprentissage de la langue kurde est très négligé, réduit au dernier quart d'heure de cours, quand les élèves sont fatigués* ». De même que *Kairouan d'Arbil, 29 ans (E5)* qui était aussi dans une école kurde à Arbil, et dit que le programme était en arabe, et qu'on leur apprend surtout l'Histoire de l'Irak et très peu de choses sur le Kurdistan.

- **Un nombre non négligeable poursuit des études secondaires et universitaires**

Sur les 13 qui ont été à « l'école intermédiaire », 8 ont poursuivi jusqu'au bac, à « l'école secondaire ».<sup>79</sup> Parmi eux, 2 ont arrêté leur scolarité après le bac. Ils auraient souhaité poursuivre des études universitaires, mais les circonstances économiques ou politiques en ont décidé autrement. Ainsi, si *Zana de Halabja, 29 ans (E9)* s'est inscrit en 1<sup>ère</sup> année de Sociologie, à la faculté d'Arbil, c'est pour pouvoir postuler comme enseignant de sport à Sloumaniyyeh. *Mouhammad d'Arbil, 23 ans, champion de Ping-Pong (E26)*, lui, aurait voulu devenir ingénieur assistant « *mais c'était pendant la guerre. Quand j'ai terminé l'école préparatoire, en 1996, on était en pleine guerre civile... Et puis, ma famille était pauvre, j'ai aidé mes parents, en travaillant dans la boutique de tailleur de mon père* ». Avant son départ, il a suivi un stage d'anglais intensif de 6 mois. De mère kurde et de père turkmène, il ne se sent pas arabe. Pendant l'entretien, il saisit l'occasion pour pratiquer son anglais. Sa tante est traductrice à Londres. Il espère continuer à perfectionner son anglais sur place, tout comme de reprendre les tournois de Ping-Pong. Dans les autres rencontres, hors entretiens, un *Kurde irakien de Mossoul (K28)* rêvait de faire l'école de l'air. « *Mais pour cela, dit-il, encore faut-il appartenir au parti irakien du Baath* ».

Son cas rappelle celui de *Ismaïl de Sloumaniyyeh, 24 ans (E25)*, qui a poursuivi ses études après le bac et vient juste de terminer la faculté<sup>80</sup> de droit politique d'Arbil. Il aurait souhaité faire ensuite un magistère « *mais, pour cela, il faut appartenir aux partis...* ». Dans

<sup>78</sup> L'anglais et l'arabe sont enseignés dès la 3<sup>ème</sup> année d'école élémentaire.

<sup>79</sup> « l'école secondaire » (*thanâwiyya*) ou « préparatoire (*iidâdiyyâ*), de 15 à 18 ans, jusqu'au bac.

<sup>80</sup> Les études en Faculté (*kouliyya*) se déroulent en 4 ans, avec la possibilité de poursuivre ensuite un magistère (2 ans), puis un doctorat.

ce cas, quel intérêt de faire de la recherche en Droit politique, se demande Ismaïl, qui regrette l'état d'ignorance de son pays, si on ne peut pas dire ce qu'on pense des élections, ni de la démocratie? « *Ils n'acceptent pas quelqu'un qui s'y connaisse en droit...* ». Des études sans grande utilité, ou qui n'ont pas forcément de débouchés, souvent pour des raisons politiques. Par exemple *Moustafa de Jabbâra, 33 ans (E22)* diplômé en Biologie doit se contenter de travailler sur les terres agricoles de son père parce qu'on lui a interdit de travailler dans l'enseignement, sous prétexte que son père était communiste. « *toutes ses années d'études perdues, sans que je puisse tirer le moindre profit de mes efforts* ».

Par rapport à la dégradation de la situation en Irak, le nombre de ceux qui ont poursuivi des études après le bac n'est pas négligeable. Sur les 6 de niveau (bac + 4), 2 autres ont fait des études de génie comme *Diyyâ, Irakien de Bagdad, 26 ans (E30), ingénieur électronique* et *Husseïn de Sloumaniyyeh, 31 ans, journaliste (E11)* qui explique avoir aussi une formation d'ingénieur. Hors des entretiens, on peut signaler d'autres profils d'études supérieures comme *Abou Hishâm, irakien chrétien de Mossoul, 49 ans (irk 6)* qui a fait des études en agronomie et travaillé ensuite sur des terres agricoles, et *Youssouf, kurde irakien bénévole à la Croix Rouge (K5)*, qui était diplomate au Koweït jusqu'au déclenchement de la guerre du Golfe.

- **Des Kurdes de l'UPK, de formation militaire**

Sur les 6 interviewés de niveau (bac + 4), 2 kurdes de la zone autonome ont fait des études militaires. Le premier, *Sayyed de Rawandouz, 27 ans, officier (E27)* a été formé à l'école de Talabani<sup>81</sup>, une académie militaire reconnue comme une branche de la faculté, qui comprend 4 ans d'étude. Il en vante longuement la qualité de l'enseignement, très complet, expliquant qu'en plus de l'entraînement et de la stratégie, il y a des débats où l'on aborde des sujets, politiques, philosophiques, ou littéraires. Le second, *Sirouan de Sloumaniyyeh, 31 ans, général dans les services de secrets de Talabani (E14)*, a un diplôme d'enseignement militaire, auquel s'ajoute un diplôme en génie électrique et chimique, obtenu dans un institut de Sloumaniyyeh. L'air sage, discipliné, conscient de sa supériorité, il se retient plus cultivé que la moyenne, considérant que les autres Kurdes, à Sangatte, issus de milieux plus populaires, « *ne savent pas se comporter et n'ont pas d'éducation* », tels les passeurs qui font des feux sur les places des camions, emportent des couvertures, et se croient tout permis.

- **Des « ressources symboliques »**

Ces exemples montrent déjà, comme l'indiquait Smaïn Laacher<sup>82</sup> à l'issue de son enquête à Sangatte auprès de près de 284 réfugiés que « *ce ne sont pas les plus mal lotis qui partent* ». Au contraire, pour lui reprendre son expression, ce sont plutôt « *des personnes pourvues de ressources symboliques* ». D'autant plus que la moitié de ceux qui n'ont pas précisé leur niveau d'étude ont des professions qui exigent des études jusqu'au bac, ou universitaires, comme *Azâd de Koysenjâq, ingénieur (E24a)* ; *Parouine (E24b)*, *Assou Ali de Arbil (E1)* et *Sara de Sloumaniyyeh (E10)* qui travaillent dans l'administration et les finances, ou encore, *Abdallah de Kout (E7)* et *Suzan de Sloumaniyyeh (E12)*, tous deux instituteurs. Ces résultats semblent correspondre à l'enquête de Smaïn Laacher, qui établissait que 45 % des Irakiens (en majorité Kurdes) interrogés à Sangatte étaient de niveau bac +, les Irakiens étant légèrement plus

<sup>81</sup> L'école de Talabani, selon Sayyed, se trouve à Qalasolan, le village d'origine de Talabani, non loin de Sloumaniyyeh. Il s'agit à la fois d'une caserne, d'une fabrique d'armes et d'une académie militaire.

<sup>82</sup> Smaïn Laacher, rapport final juin 2002, p. 20

diplômés en cela que les Afghans<sup>83</sup>. De notre enquête réalisée à plus petite échelle, il ressort, sur les 21 personnes qui ont précisé leur niveau d'étude, que les personnes de niveau d' « école élémentaire » (6) sont moins nombreuses que celles qui ont été jusqu'au brevet (13) et que parmi elles, un nombre non négligeable a poursuivi jusqu'au bac (8), la plupart ayant ensuite poursuivi des études universitaires (6).

#### 4) les catégories professionnelles

professions	total	Hommes	Femmes
ouvrier	3	4, 15, 20	
commerçant artisan (petits commerces...)	13	4, 15, 20, 5, 6, 8, 10, 18, 19, 21ab, 22, 23, 26	29
chauffeurs de taxis	2	3, 16	
administratifs, comptables, secrétaires	4	1, 2	10, 24
enseignants, instituteurs	3	7, 9	12
agriculteurs	2	22, 28	
armée	4	14, 15, 17, 27	
ingénieurs	3	11, 24, 30	
journalistes	1	11	
Etudiant	1	25	
Sans activité	2	13	30
Plusieurs activités		4, 15, 20, 10, 23	

Sur les 30 entretiens, 2 personnes n'ont jamais travaillé, non pas à cause du chômage, mais par choix : *Shehrazade de Mossoul, 21 ans (E13)* dont le père ne voulait pas et *Ismail de Sloumaniyyeh, 24 ans (E25)*, qui vient juste de terminer la faculté de droit politique et a écrit des articles. Toutes les autres, mise à part *Mayyada (E30)*, femme au foyer, ont déclaré des activités professionnelles. Les femmes interrogées travaillaient, ce qui n'est sans doute pas toujours le cas au Kurdistan. Une femme kurde (*Khattoum de Kirkouk, K25*), qui discutait avec Mayyada, expliquait que pour la plupart, au Kurdistan comme dans le reste de l'Irak, les femmes restent à la maison. Comme le note Smaïn Laacher<sup>84</sup>, « la grande majorité des personnes accueillies au centre de Sangatte, était dans leur société des êtres sociaux occupés ». Ce n'est qu'à partir de Sangatte, depuis qu'elles ont quitté leur pays, qu'elles se retrouvent sans statut.

#### • La moitié travaille dans le secteur du commerce

La moitié des 30 interviewés travaille dans le secteur du commerce si on ajoute les 2 chauffeurs de taxi qui vendent aussi des services (*Assou Ali de Kirkouk E1* et *Jathim d'Arbil E16*). Mise à part *Hiwa de Sloumaniyyeh, 57 ans (E18)*, qui possédait une fabrique de glaces et se retient comme un « riche commercial », il s'agit surtout de petits commerces. A commencer par de simples petites activités occasionnelles au noir, comme *Oumar de Kirkouk (E15)* qui vendait des cigarettes à 13 ans, et *Hayram de Halabja (E20)*, au même âge, des journaux à Bagdad. Dans le même registre, *Ali de Kirkouk (E4)* après son brevet, était serveur de thé. Ces 3 personnes, dans la catégorie des petits travaux précaires, ont aussi été amenées à travailler « pour moins que rien », comme elles l'ont précisé, dans le bâtiment. *Assou Qader (E8)*, lui, dès l'âge de 11 ans, vendait des glaçons à Makhmour. *Kairouan (E5)* était pompiste dans une station d'essence d'Arbil ; *Khidr de Kirkouk (E6)* vendait des voitures ; *Aram*

<sup>83</sup> Smaïn Laacher, op. cit. 45 % soit 43 personnes sur 95 irakiens (76 kurdes et 17 arabes)

<sup>84</sup> Smaïn Laacher, op.cit, p. 23

d'Arbil (E19), issu d'une famille pauvre, était vendeur dans une boutique vidéo ; les 2 cousins kurdes irakiens de Bagdad, Ahmad et Khâled (E21ab) avaient commencé à travailler dès 11-12 ans dans la fabrique de chaussures familiale, tout comme Mouhammad d'Arbil (E26), après son bac, dans la boutique de tailleur du père. Oum Mourad, Kurde de Bagdad originaire de Kirkouk (E29), elle, était couturière à son compte, ou pour des associations de femmes, dans le cadre de projets générateurs de revenus, comme la broderie ou le tissage. Khalil (E23) tenait à Kalar, une petite boutique de barbier-coiffeur. Moustafa de Jabbâra (E23) était apiculteur, mais tenait aussi une petite boutique au village voisin, un seul travail ne suffisait pas. C'est aussi le cas de Sara de Sloumaniyyeh (E10) qui travaillait dans une société allemande comme secrétaire et l'après midi dans la petite boutique de photocopie de son oncle.

D'après le rapport de Smaïn Laacher<sup>85</sup> le champ d'activités le plus représenté en ordre d'importance, pour la population de Sangatte, est celui des « commerçants-artisans » (30, 6 % des 284 personnes concernées). Il précise que dans la catégorie des « commerçants artisans », il y a un certain nombre de personnes qui ont fait des études universitaires mais qui n'ont pas trouvé d'emploi en rapport avec leur formation. Soit pour des raisons liées au marché du travail soit pour des raisons politiques (appartenance ethnique, suspicion d'appartenance à l'opposition, refus d'adhérer aux partis politiques dominants, etc.).

- **Une minorité dans l'agriculture**

Ceux qui travaillent dans l'agriculture sont très minoritaires, ce qui montre bien qu'on a affaire à une population surtout citadine. Seuls Iskander, irakien chiïte de Hindiana (E28) et Moustafa, kurde de Jabbâra (E23) (comme Abou Hishâm de Mossoul, irk6) travaillent sur des terres agricoles. Iskander, dans la culture des dattes, sur des terres qui appartiennent à la collectivité, et Moustafa de Jabbâra sur la propriété de son père, comme apiculteur. N'ayant pu enseigner dans les écoles, il s'est contenté de travailler sur ses terres « en se débrouillant ainsi quelques années, tout en travaillant en plus dans une petite boutique au village voisin ». Les confiscations de terres dans la région de Kirkouk, ce à quoi Moustafa a échappé en mettant la propriété au nom d'un oncle, et dont a été victime, en revanche, la famille de Ali Ahmad de Kirkouk (E4), expliquent sans doute la faible proportion de personnes dans ce secteur. Toutefois, les Kurdes du Kurdistan autonome ne semblent pas plus des agriculteurs.

- **Des fonctionnaires (armée, éducation, administration)**

En second rang, après ceux qui travaillent dans le commerce, on compte 8 fonctionnaires. Les 3 premiers sont engagés dans l'armée (Ali de Sloumaniyyeh, 26 ans, Peshmerga 8 ans et chauffeur de Talabani (E17) ; Sayyed, 27 ans, officier de Talabani (E27) et Sirouan, 31 ans, général dans les services secrets de l'armée du PUK (E14). Sayyed et Sirouan, comme nous l'avons vu, avaient fait des études militaires. On peut signaler, hors entretien, une autre personnalité militaire : le cousin d'Ali de Sloumaniyyeh, 26 ans, garde du corps de Talabani (K2). A côté de ces personnes qui occupent des postes relativement importants dans l'armée du parti de Talabani, de nombreux autres Kurdes Irakiens semblaient faire partie de l'armée. Du moins à en croire Sirouan, général de l'UPK (E14) qui explique qu'il ne peut « travailler avec les Kurdes », à Sangatte, parce qu'il est plus gradé que la majorité d'entre eux, qui ne sont que de simples soldats (« jounoud »). Un passeur « fils de Peshmerga » (K3), se disait lui-même « jund », soldat, non sans fierté, expliquant qu'il y en

<sup>85</sup> Smaïn Laacher, op.cit, p. 22

avait beaucoup à Sangatte. On rencontre aussi, autre profil militaire, des personnes engagées dans l'armée de réserve contre leur gré, après le service militaire qui dure 2 ou 3 ans. C'est le cas de *Oumar de Kirkouk (E15)*, qui a servi plusieurs années dans l'armée de réserve, et de *Samân de Kirkouk, (K24)*, qui lui a déserté. D'autres *Kurdes de Sloumaniyyeh dans une tente jaune (K9)* expliquent qu'en Irak « quand on entre dans l'armée, on n'en sort plus ».

Parmi les autres fonctionnaires, à côté des 3 personnes engagées dans l'armée, 3 autres sont enseignants (*Zana de Halabja, 29 ans, enseignant de sport à Sloumaniyyeh E9* ; *Abd Allah Kazzoum de Kout, 52 ans, instituteur E7* ; et *Suzan de Sloumaniyyeh, 27 ans, institutrice E12*), et 2 autres travaillent dans l'administration (*Assou Ali, 50 ans, directeur des comptes à la Mairie d'Arbil E1* ; *Azâd et Parouine, ingénieur des eaux et comptable à la mairie de Koysenjâq, E24*). Azâd, nommé directeur de l'écoulement des eaux à la mairie de Koysenjâq en 1992, travaillait en coopération avec des ONG, et notamment avec la Croix Rouge.

- **Des employés dans le secteur privé (ONG, associations étrangères)**

A côté de ces fonctionnaires, 2 autres interviewés occupaient des postes administratifs mais dans le privé, dans des associations étrangères, comme *Sara de Sloumaniyyeh, 42 ans, secrétaire et traductrice pour une société allemande (E10)* et un *homme de Koysenjâq, 27 ans, (E2)* qui travaillait pour une ONG française, comme son père, tué pour cette raison, ce qui lui fait dire que « la France coopère avec Saddam ».

- **Un petit nombre exercent des professions libérales**

Enfin, dans le secteur des professions libérales, moins représenté, l'un des interviewés était ingénieur en électricité, *Diyyâ', Irakien de Bagdad, 26 ans (E30)*, et un autre journaliste, *Hussein de Soumaniyyeh (E11)*. Egalement ingénieur, il se présente surtout comme un journaliste prolifique qui a écrit de nombreux articles de société et économie et donnait des conférences dans des associations de solidarité locales, tenues par des femmes. C'est un adepte du mouvement culturel. Il veut poursuivre son projet professionnel en Angleterre, où il a beaucoup d'amis journalistes, ainsi qu'en Suède.

## 5) les salaires

Les salaires sont différents selon l'origine géographique. En zone irakienne, on utilise les dinars irakiens. En 1984 un dollar américain valait 8 dinars irakiens, aujourd'hui, avec la forte dévaluation, il en vaut plus de 1800. Dans la zone du Kurdistan irakien autonome, ce sont des dinars suisses, dotés d'une plus grande valeur. Le dinar local au Kurdistan Irakien autonome (imprimé en Suisse) a une parité fort différente : 1 dollar américain vaut 18, 5 dinars suisses, soit une différence de 1 à 100 avec le dinar de Bagdad<sup>86</sup>.

Dans la zone autonome, selon une déléguée du CICR basée à Arbil en 2002, le salaire moyen oscille entre 600 et 700 dinars suisses (entre 35 et 40 dollars environ). La fourchette du dessous est considérée comme bas salaire, ce qui serait pourtant le cas de la plupart des fonctionnaires et des enseignants, et celle du dessus, comme haut salaire, le cas, surtout, des employés des organisations étrangères. Cependant, d'après *le couple de Koysenjâq (E24)*, le salaire le plus répandu tourne autour des 300 dinars suisses par mois (moins de 17 dollars).

<sup>86</sup> Gérard Chaliand, le Monde, rumeurs de guerre en Irak, 15 juin 2002

*Azâd de Koysenjâq, 49 ans, ingénieur des eaux à la mairie (E24)* touche un salaire mensuel de 1000 dinars suisses (environ 55 dollars), soit bien au dessus de la fourchette des bas salaires et des salaires moyens. Sa femme *Parouine, 37 ans, comptable* à la mairie, touche la moitié, 500 dinars suisses. Elle se situe près de la bonne moyenne, comme une autre femme *Sara de Sloumaniyyeh, 42 ans, secrétaire et traductrice dans une société allemande (E10)* qui gagnait 600 dinars suisses par mois. En revanche un autre fonctionnaire dans l'administration, *Assou Ali, 50 ans, directeur des comptes à la mairie d'Arbil pendant 25 ans (E1)*, ne perçoit que 250 dinars suisses par mois (moins de 15 dollars). D'après *Kairouan d'Arbil (E5)* un enseignant toucherait aussi, comme l'établissait la déléguée du CICR, un salaire mensuel de 250 dinars suisses, ce qui d'après lui ne suffit pas (il faut faire un autre travail). Toujours selon Kairouan, les Peshmergas, intégrés dans l'armée des Partis, touchent entre 500 et 700 dinars suisses par mois (entre 30 et 40 dollars). C'est effectivement le cas de *Ali de Sloumaniyyeh, 26 ans (E17)*, qui, *peshmerga pendant 8 ans dans l'armée du PUK* touchait 700 dinars suisses par mois. Devenu ensuite *chauffeur de Talabani*, ces dernières années, il percevait un salaire bien au dessus de la moyenne, de 1700 dinars suisses par mois (environ 95 dollars). Le *Cousin d'Ali de Sloumaniyyeh garde du corps de Talabani (K2)*, a déclaré toucher un salaire encore supérieur, dans les 2500 dinars suisses. En revanche, *Sirouan de Sloumaniyyeh, 31 ans, général dans les services de renseignements de l'UPK (E14)*, ne percevait que 170 dinars suisses par mois (moins de 10 dollars) mais disposait d'avantages que le parti mettait à sa disposition (maison, téléphone, voiture). Deux Kurdes de la zone autonome ont déclaré des revenus journaliers très au dessus de la moyenne, comme *Kairouan d'Arbil, pompiste dans une station d'essence (E5)*, 70 dinars suisses par jour (près de 120 dollars par mois) et *Jathim d'Arbil, chauffeur de taxi indépendant (E16)*, plus de 200 dinars suisses par jour.

Dans le reste de l'Irak, les personnes rappellent souvent la dévaluation catastrophique de la monnaie irakienne depuis les années 80, un dollar irakien équivalant aujourd'hui à 1800 dinars irakiens. *Abd Allah Kazzoum, irakien chiite de Kout, 52 ans, instituteur (E7)*, explique que « *le métier d'enseignant était le mieux payé jusqu'en 1970-80, mais que les enseignants ne gagnent plus maintenant que 2,5 dollars par mois* ». *Oumar de Kirkouk, 27 ans (E15)*, donne des indications sur la rémunération extrêmement dérisoire perçue pendant le service militaire (65,5 dinars irakiens), puis dans l'armée de réserve (185 dinars irakiens par mois). Après l'école, à 15 ans, *Ali Ahmad de Kirkouk, 23 ans (E4)* explique qu'il a travaillé comme il pouvait, dans le bâtiment, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, « *pour un salaire dérisoire de 2000 dinars irakiens par jour, ce qui correspond à près d'1 dollar, à peine de quoi acheter un paquet de cigarettes* ». En un mois, il gagnait ainsi 60 000 dinars locaux (environ 30 dollars). En comparaison, *Hayram de Halabja, 20 ans, vendeur de journaux à Bagdad (E20)* touche cinq fois plus, soit selon sa propre expression, « *l'équivalent bien piètre de 5 dollars par jours* ». Un autre, *Assou Qader d'Arbil exilé à Makhmour, vendeur de glaçons (E8)*, percevait un peu plus, 80 000 dinars irakiens par mois (près de 45 dollars).

## 6) Un relatif confort matériel

- **Des cas isolés de familles pauvres ou en difficulté matérielle**

Ils ne reflètent pas tous le même statut social, certains semblent privilégiés, d'autres plus pauvres. Ceux qui ont précisé être issus de familles pauvres ne sont qu'un petit nombre, comme *Aram d'Arbil (E19)* qui n'a jamais été à l'école et a émigré à 15 ans pour aider les siens, *Mouhammad d'Arbil (E25)* qui le semblait moins, mais avait renoncé à poursuivre des

études pour travailler dans la boutique de tailleur de son père et aider sa famille. Un troisième, *Oumar de Kirkouk (E15)*, a spécifié être d'une famille très pauvre, ce qui l'a conduit à travailler dès 12 ans. « *Je vendais des cigarettes, ou travaillais dans le bâtiment, rien de stable, c'était précaire* ». D'autres, comme lui, semblent avoir enduré des difficultés matérielles, comme *Ali Ahmad de Kirkouk (E4)* et *Hayram de Halabja (E20)* qui, ont travaillé, comme ils l'ont spécifié, pour des salaires dérisoires, en effectuant des petites activités au noir, dans le bâtiment, la vente de cigarettes ou de journaux.

- **Des personnes qui se situent juste au dessus de la moyenne**

Ceux qui vivaient dans les conditions les plus précaires, pouvaient cependant compter sur l'aide de la famille, comme *Ali Ahmad de Kirkouk, 23 ans, travailleur au noir (E4)*, qui regrette tant, depuis Sangatte, les siens et la vie à Kirkouk, le « *cœur du Kurdistan* », où la solidarité prévaut dans les pires malheurs. Ce n'est pas spécialement la recherche d'un confort matériel qui l'a poussé à l'exode. De ce côté là, malgré tout, il explique qu'il n'était pas dans une trop mauvaise situation, et s'en tirait même plutôt bien par rapport à la moyenne. De même, *Assou Qader d'Arbil, passé à Makhmour, vendeur de glaçons (E8)*, qui n'a pas, à première vue, un métier très intéressant (mais peut-être un salaire qui correspond à la moyenne, 30 dollars par mois), explique qu'il considère la situation de sa famille « *plutôt pas mal comparé à d'autres, puisqu'ils ont un terrain agricole et le téléphone. En tout ça, ils s'en tirent (byeiichou)* ». Un troisième, *Kairouan d'Arbil, 29 ans (E5)*, qui précise qu'il n'est pas parti pour l'argent, s'estime aussi dans la bonne moyenne : « *4,5 dollars par jours ce n'est pas tout le monde..., beaucoup ne touchent que la moitié* ». De la même manière, *Iskander, 27 ans, irakien chiite de Hindiana E28*, précise qu'en Irak il y a des familles très démunies « *qui ne mangent jamais de viande* », mais explique que ce n'est pas son cas. Sa famille a des terres, ils vivaient tant bien que mal de la culture des dattes. Iskander dit que de toute façon, la structure tribale de la société les rendait extrêmement solidaires.

- **Des personnes qui mettent en avant une position sociale confortable**

D'autres avaient sans doute une position sociale plus confortable, tel *Jathim d'Arbil, 30 ans, chauffeur de taxi indépendant (E16)* qui déclare qu'il « *gagnait bien* », « *environ 15 dollars par jours, près de 200 dinars suisses!* », un salaire qui dépasserait de loin la moyenne... La vantardise s'explique en partie par le désir de reconnaissance bien naturel à Sangatte, où ils se trouvent réduits à l'état de « *bêtes sauvages* ». On le sent chez *Hiwa de Sloumaniyyeh, 57 ans, ancien patron d'une fabrique de glaces (E18)*, qui se présente d'entrée comme un « *homme d'affaire* », un « *commercial* », ou « *un homme riche et généreux, toujours prêt à aider les pauvres* » auxquels il offrait son hospitalité, à Sloumaniyyeh, dans sa grande maison de 3 étages, une sorte d'hôtel gratuit ou un endroit pour les visites<sup>87</sup>. Hiwa se retient comme quelqu'un d'important : de 1970 à 1996, il possédait une fabrique de glaces, avait aussi une voiture et des connaissances dans le milieu de Talabani qu'il assure connaître en personne. Sa réputation le suivrait jusqu'à Sangatte, ou encore aujourd'hui, dans la cabine 8, on l'appelle « *Wista* » *Hiwa*, un titre honorifique ou nom de chef. Un peu plus vantard, le cousin d'*Ali de Sloumaniyyeh, garde du corps de Talabani (K3)*, explique qu'il vivait « *comme un roi* » (salaire de plus de 2500 dinars suisses) avec tous les avantages, circulant en Mercedes. Il n'était « *pas une bête sauvage* »! Sans aller jusque là, son salaire est nettement moins conséquent (170 dinars suisses), *Sirouan, général dans les services secrets de l'armée du PUK (E14)* signale qu'il n'avait pas à se plaindre de son salaire « *malgré tout assez élevé* »,

<sup>87</sup> *diwân khân*

ni de sa « *position sociale confortable* »<sup>88</sup>, le parti mettant à sa disposition des avantages certains. Ce qui le distinguerait de la masse des Kurdes à Sangatte, selon lui issus de milieux plus populaires, « *des pauvres, ou des gens qui n'ont pas reçu d'éducation* ».

- **Des personnes qui révèlent un certain « standing », une habitude du confort**

D'autres se distinguent dans la masse, montrant un certain « standing ». Par exemple *Shehrazade de Mossoul, 21 ans (E13)*, qui soigne son apparence, un peu « américanisé », semble « de bonne famille ». Non seulement il n'a pas besoin de travailler après le lycée car son père s'y oppose, mais il n'a pas non plus à faire son service militaire, toujours grâce à son père qui a lui paie un premier report (600 dollars), puis son voyage. On sent que Shehrazade a vécu dans un certain confort, sans être mis à rude épreuve comme *Ali Ahmad de Kirkouk, 23 ans, travailleur au noir (E4)* qui lui, a dû se battre pour arriver à ses fins. De même, les Irakiens sunnites de Bagdad *Mayyada, 33 ans, ses 2 filles de 5 et 7 ans et son neveu Diyyâ, 26 ans, ingénieur (E30)*, semblent issus des couches sociales de la bourgeoisie. Même s'ils font allusion à la situation économique très dégradée en Irak, ils semblent ne jamais en avoir souffert, à l'abri des difficultés matérielles. Ils vivaient à Bagdad, dans un vaste appartement de 500 mètres carrés (d'après eux c'est courant), et les sommes colossales qu'ils ont dépensé pour venir montrent qu'ils ont les moyens. Pour Mayyada, qui n'a jamais vécu dans de pareilles conditions de promiscuité et de misère sociale, comme à Sangatte, c'est une humiliation cuisante d'être réduits à l'état de « réfugiés » (*lâjî'in*), alors que selon eux, « *pour les femmes kurdes habituées à la vie rude, c'est différent* ». Une autre famille, de la zone autonome, le couple de *Koysenjâq, Azâd, 49 ans, ingénieur des eaux et Parouine, 37 ans, comptable (E24)* semble également bien lotie, avec une bonne situation, de bons salaires, des enfants scolarisés voués à poursuivre des études, habillés façon « américaine », une grande maison de 500 mètres carrés, jardin compris, qu'ils vendront avant leur départ.

- **des personnes pourvues de ressources**

Comme l'écrit Smaïn Laacher dans son rapport sur Sangatte, « *ce ne sont pas les plus mal nantis qui partent* », mais plutôt des personnes pourvues de ressources, à la fois symboliques et matérielles, qui feraient partie des classes moyennes ou des couches supérieures des classes populaires. « *Des personnes qui bénéficient d'un relatif confort social et économique comparé aux autres catégories de la population majoritairement plus démunies, voire vivant pour beaucoup sous le seuil de pauvreté* »<sup>89</sup>.

L'enquête montre aussi que ce ne sont pas les plus mal nantis. Comme ils le précisent eux mêmes, « *ils n'étaient pas dans une trop mauvaise situation* ». Outre l'argent du voyage, en moyenne entre 3000 et 6000 dollars mais parfois plus<sup>90</sup>, certains ont dû payer, en Irak, des sommes conséquentes pour s'éviter des problèmes, comme *Shehrazade de Mossoul (E13)* qui échappe au service militaire grâce à l'argent du report. De même, comme le disent bon nombre d'entre eux « *celui qui n'a pas d'argent, en Irak, reste en prison à vie* ». Ainsi *Jathim d'Arbil (E16)*, pour sortir de prison, a dû payer 2000 dollars, et *Sirouan de Sloumaniyyeh (E14)* 12 000 dollars, grâce à l'aide de sa famille. Avant de partir, il s'était fait construire une maison, en prévision du mariage, avec de l'argent de côté, qu'il vendra pour partir. D'autres encore, ont dû sortir des sommes importantes, tel *Hiwa de Sloumaniyyeh, (E18)*, le « *riche commercial* », qui, pour récupérer sa voiture aux mains des partis, se voit imposer une amende de 15 000 dinars suisses. De même, le père de *Hayram de Halabja (E20)*, après avoir

<sup>88</sup> *maqâm ijtîmâî mnîh*

<sup>89</sup> Smaïn Laacher, rapport juin 2002, p. 23

<sup>90</sup> se reporter au tableau des voyages en annexe

travaillé pendant 20 ans dans le commerce des dattes avec l'Iran et la Turquie, émigre en 1997 en Hollande, pour des raisons de santé. Cardiaque, il doit faire une opération à cœur ouvert, qui lui coûte 48 000 dollars.

- **une impression de « misère sociale » liée aux « guerres », à l'exil, à l'errance**

s'ils ne reflètent pas tous le même statut social, certains privilégiés, d'autres plus pauvres, on voit que ce n'est pas « *toute la misère du monde* » contrairement aux idées reçues, qui déferle sur l'Occident. Pourtant à Sangatte, dans le hangar de la Croix Rouge, ils donnent une impression de « grande misère sociale », qui découle d'abord de leur statut de « victimes », dont la seule issue est de recevoir l'aide humanitaire d'urgence<sup>91</sup>. Ils disent eux mêmes qu'ils n'ont jamais demandé l'aumône (E2), ni de vieilles couvertures qu'ils secouent entre les allées des cabines, se plaignant de la galle, ou considèrent que leur état d'inutilité à Sangatte, est « *pire que l'animal, qui lui au moins, mort, sert à faire des engrais* » (E4). D'autre part, ce hangar, où ils sont parqués « *comme des bêtes sauvages* » selon eux, dans des conditions de promiscuité sociale inacceptables, ou hors norme, dans un brouhaha continu, au milieu des querelles des passeurs, dans un mélange ethnique hétéroclite, univers des « *indésirables* » concentrés en un seul lieu, ne peut que noircir leur image déjà souillée<sup>92</sup> par les guerres, les massacres, et les traumatismes qui en découlent. Pour les gens extérieurs. ils ne sont plus que les résidus de guerres, devenus « *les nouveaux intouchables* »<sup>93</sup>. Il faut dire que *le moment de départ enclenche un processus irréversible de rupture et de désocialisation, alors qu'auparavant, la grande majorité de ces personnes étaient des « êtres sociaux occupés »*<sup>94</sup>. Depuis l'exil, dont les souffrances se prolongent dans l'expérience de voyages clandestins longs et difficiles, qui les placent hors de la vie normale, et jusqu'à Sangatte, ils perdent ce statut social et professionnel. Alors qu'ils appartenaient aux classes moyennes ou aux fractions supérieures des classes populaires dans leurs pays, ils deviennent peu à peu des « victimes » dont l'identité s'efface, d'abord souillée par les guerres, puis par l'exode long et difficile, qui les porte parfois à errer de longues années<sup>95</sup>. A Sangatte, ils sont encore en pleine errance, traqués, suspects, à tenter vainement de rejoindre l'Angleterre illégalement.

Essayons maintenant de redonner une identité à ces personnes devenues parfaitement « innommables », qu'on ne sait plus comment qualifier, qui ne sont ni des « réfugiés » à proprement parler, puisqu'ils ne sont pas enregistrés comme tels, ni des « clandestins », puisqu'ils sont tolérés, mais qui donnent cette image de « grande misère sociale » parce qu'ils se sont désocialisés, et que leur errance se poursuit. Pour cela, il me semble important, à présent, d'écouter ce qu'ils disent de leur propre pays, de la situation économique et politique, ce qui servira non seulement à préciser leur identité, à les réhabiliter à travers le récit, mais devrait permettre également de mieux saisir les raisons de cet exil, en essayant de voir ce qui transparaît à travers leurs discours.

<sup>91</sup> Michel Agier, *Aux bords du monde, les réfugiés*, 2002, p. 48.

<sup>92</sup> *op.cit*, p. 59.

<sup>93</sup> Zygmunt Bauman, *les nouveaux intouchables*, le Monde 4 février 2002

<sup>94</sup> Smaïn Laacher, *Rapport juin 2002*, p. 23.

<sup>95</sup> Il suffit de se reporter au tableau des voyages pour s'en rendre compte.

## II. Des raisons économiques à travers les discours des « réfugiés »

### 1) une connaissance de l'asile qui conditionne les entretiens

Si les « réfugiés » mettent rarement en avant des raisons économiques à leur départ, pointant au contraire sur les raisons politiques, il faut rappeler que les enquêtés ont bien sûr une certaine connaissance de l'asile pour être les premiers concernés. D'autant plus qu'à Sangatte, lieu de rencontre et d'échange, ces informations circulent vite. Dans le brouhaha du hangar, sous le toit de tôle, les questions liées à l'asile raisonnent parfois d'un écho inquiétant. Ceux qui n'ont pas encore d'expérience à ce sujet s'informent, en vue de futures démarches en Angleterre. D'autres fois, ils comparent leurs expériences. Ils peuvent rencontrer sur place de nombreux déboutés de l'asile ou des personnes expulsées avant d'avoir le résultat. Parmi les personnes rencontrées, dans le cadre des entretiens ou non, au moins 12 étaient dans ce cas, signalant pour la plupart de nombreux autres exemples dans le camp, par centaines.

N°	Exemples de déboutés ou expulsés
E9	Expulsé de Hollande après 2 ans et demi (en camp de demandeur d'asile)
E16	Débouté en Allemagne après 9 mois à Munich
E18	Débouté de Hollande après 5 ans
E19	Débouté en Allemagne après 3 ans, et de Hollande après 3 ans
Irk6	Renvoyé en Italie après 5 mois en Allemagne, à cause des empreintes (accord de Dublin)
Irk9	Débouté en Allemagne après 2 ans, puis refusé au Danemark, en Belgique, en Suède (empreintes)
K12	Débouté en Allemagne
K14	3 exemples de déboutés en Allemagne (après 9 mois) ou en Suède (après 1 an et demi)
K16	Débouté en Allemagne après 1 an
K28	Débouté après 11 mois en Italie puis renvoyé d'Allemagne après 4 mois par avion en Italie (Dublin)

Dans ces conditions, ils savent très probablement qu'ils peuvent être soupçonnés de « faux réfugiés économiques ». Ils ont une certaine habitude des enquêtes à ce sujet. L'un d'entre eux, par exemple (*Iskander, chiite de Karbala E28*), qui la veille semblait très en confiance, se demandait le lendemain si je ne faisais pas partie d'une commission envoyée par la Grande Bretagne pour sélectionner les « bons réfugiés ». D'autres se posaient la même question dans le camp, où ils me voyaient mener des entretiens, espérant parfois que je pourrai les aider. Il n'était pas rare qu'on me prenne pour une spécialiste de l'asile, et qu'on vienne me poser des questions, ce qui pouvait faire croire à d'autres que j'en étais effectivement une. Les entretiens étaient donc forcément un peu conditionnés par la volonté de coïncider avec le statut de réfugié. Ils pouvaient être vécu comme un entraînement, une manière de se préparer à une demande d'asile, à un prochain examen de dossier ... Eux-mêmes expliquent souvent qu'ils vont faire une demande d'asile en Angleterre, où ils sont presque sûr d'avoir le statut de réfugié car ils ont le profil qui correspond, et les preuves nécessaires. Ce qui montre qu'ils sont préparés. La crainte assez justifiée de passer pour de « faux réfugiés économiques » était probablement toujours un peu présente, même si elle n'était pas forcément décelable. L'exemple de *Oum Mourad, Kurde de Bagdad de 42 ans (E29)*, lorsqu'à la première entrevue, elle s'exclame, devant les autres devenus un peu penauds, en plein grand hall, que dans le camps « ils diront tous qu'ils sont de Kirkouk et qu'ils ont des problèmes politiques, alors qu'en vérité ici personne n'en a, tout le monde fuit l'embargo économique<sup>96</sup> ! », semble révélateur d'un contexte où le sujet économique tend à devenir « tabou ».

<sup>96</sup> Remarquons que ce n'est que par la suite qu'Oum Mourad dira qu'elle est originaire de Kirkouk.

## 2) les problèmes économiques souvent minimisés

- « Ce ne sont pas des problèmes économiques mais politiques »

Dans les discours, on constate que les problèmes économiques sont souvent minimisés alors que les problèmes découlant de la situation politique sont presque toujours mis en avant. Certains insistent tout particulièrement pour bien faire comprendre qu'il ne s'agit que de problèmes politiques, comme *Sirouan de Sloumaniyye (E14)* qui avant d'offrir son témoignage sur « *les souffrances qu'endurent le peuple irakien* » précise que « *surtout, il faut bien comprendre que ce ne sont pas des raisons économiques mais bien d'ordre politique et que tous leurs problèmes ne découlent que du gouvernement de Saddam Hussein* ». S'éloignant ensuite du groupe de Kurdes qui l'entourent, il précise sa pensée en donnant l'exemple de son parcours. De même, *Hiwa de Sloumaniyyeh (E18)*, débouté de l'asile après 5 ans en Hollande, explique pour commencer, comme en guise d'avertissement, que « *ce ne sont pas des problèmes économiques mais politiques* » qui perturbent leur existence, donnant ensuite l'exemple des tracasseries quotidiennes qui lui ont été imposées pendant la guerre civile entre les 2 partis kurdes. D'autres font cette même remarque au milieu de leurs discours, comme *Ali de Kirkouk (E4)*, qui après avoir décrit la situation précaire de Kirkouk, en raison de la politique d'arabisation, précise de lui-même, sans que la question lui soit posée, que « *c'est pour cela et non pour des raisons économiques* » qu'il est parti, ajoutant du même coup que de ce côté là, alors qu'il avait spécifié toucher « un salaire dérisoire », il n'était « pas dans une trop mauvaise situation par rapport à la moyenne ». Alors que ces 3 personnes feront ensuite état de persécutions, d'autres comme le *Cousin d'Ali (K2)* et *Kairouan d'Arbil (E5)*, tout en minimisant les problèmes économiques, mettent l'accent sur la situation de division qui règne dans la zone autonome, sans pour autant évoquer de problèmes encourus individuellement.

- **La mise en avant de facilités sur le plan économique**

Les mêmes souvent, précisent en même temps comme *Ali de Kirkouk (E4)* qu'ils se situent dans la bonne moyenne, ou mettent en avant une « position sociale confortable »<sup>97</sup> comme *Sirouan (E14)* qui insiste, ou le *cousin d'Ali (K2)* qui explique que dans la zone autonome il n'y a pas spécialement de problèmes économiques et que sur ce plan, il vivait même « comme un roi ». D'autres fois, ils mettent aussi l'accent sur la facilité de la vie quotidienne en Irak, du fait de l'aide des ONG qui, depuis le programme « Pétrole contre Nourriture », lancé en 1996, fournissent tout ce dont ils ont besoin. « *depuis le programme Pétrole contre Nourriture, explique Sirouan de Sloumaniyyeh (E14) ce n'est pas un problème, les gens ont à manger* »...ou *Hiwa de Sloumaniyyeh (E18)* « *la vie n'est pas chère, tout est distribué gratuitement par les ONG, il n'y a qu'à voir les partis, ils ont tout à profusion !* ». Un troisième de la zone autonome *Jathim de Arbil, E16*, qui s'insurge sur les prix en Europe, fait la même remarque « *chez nous, la vie ne coûte rien, les ONG nous donnent tout, les vêtements ne sont pas chers, ce n'est pas comme ici !* ». Si les personnes de Kirkouk n'évoquent pas cet aspect, en revanche *Shehrazade de Mossoul (E13)*, fait la même observation, expliquant aussi que depuis la mise en place de « Pétrole contre Nourriture », les aides des ONG procurent tout ce dont ils ont besoin et qu'en plus les vêtements ne coûtent rien, ce qui n'était pas le cas à Istanbul. De ce côté là, il trouve qu'il était mieux chez lui. D'autres s'étonnent aussi du prix élevé des appartements en Europe, notamment à Istanbul,

<sup>97</sup> Voir Population d'Etude, p. 35 « des personnes qui se situent juste au dessus de la moyenne » et « des personnes qui mettent en avant une position sociale confortable »

comme le *couple de Koysenjâq (E24)*, qui explique qu'au tout au plus, le loyer d'un appartement dans la zone autonome, serait de 100 dollars. Selon eux « *la situation économique dans la zone autonome est loin d'être catastrophique* ». Ces exemples peuvent donner l'impression que ces personnes n'avaient jamais vraiment expérimenté de problèmes économiques avant l'Europe.

### 3) l'évocation de problèmes économiques

- **la mise en avant de l'embargo comme justification de l'émigration**

D'autres pourtant, évoquent la situation économique désastreuse en Irak lié à l'embargo. Seules deux personnes ont explicitement spécifié fuir cette situation, au moins dans un premier temps. Ainsi *Oum Mourad de Bagdad, née à Kirkouk (E29)*, qui la première semaine, rencontrée pour la première fois dans le grand hall, déclarait ouvertement avoir « fui l'embargo économique », accusant tous les autres de faire de même. Ce qui ne l'empêchera pas, par la suite, lors d'autres rencontres, d'invoquer d'autres raisons, comme la volonté de faire découvrir « la vraie vie » à sa fille. Le deuxième, *Abd Allah Kazzoum de Kout (E7)*, originaire du sud irakien, évoque d'emblée la situation catastrophique en Irak du fait de l'embargo économique. Pour lui, encore échaudé des 5 jours qu'il vient de passer en rétention à Paris, la dénonciation des problèmes économiques en Irak revient à accuser l'Occident, responsable de tous leurs malheurs. Non seulement ils ont imposé l'embargo, mais ils ont laissé Saddam Hussein. Justifiant une protection internationale par ce thème, il explique que la situation en Irak est devenue parfaitement intolérable, surtout dans les régions arides du Sud : « *La situation en Irak est vraiment devenue difficile (wadaa saab, saab)... on ne trouve ni viande, ni poulet, ni fruits, ni vêtements, ni fournitures scolaires, ou plutôt, il y en a, mais à des prix inaccessibles à l'ensemble de la population. Le reste, distribué gratuitement, provient des ONG, mais ce ne sont que des denrées élémentaires (sucre, riz, lentilles, lait, fromage, savon, shampoing et dentifrice). De plus, il n'y a pas de travail (aamal ma fish)! Et ça, lance t-il, c'est la raison principale de l'émigration ! (sabab al-assâssi lel hijra)* » Il explique aussi que les enseignants ne touchent plus qu'un salaire 2,5 dollars par mois. Pour un père de famille avec 8 enfants à charge, comment s'en sortir dans ces conditions ? « *Après 1996, avec le programme Pétrole contre Nourriture, la situation s'est un peu améliorée, mais rien ne bouge, tout le monde vit dans la terreur de Saddam Hussein. De plus, le sud irakien, très aride, est particulièrement déshérité. Dans les villages du sud, en général, il n'y a de l'électricité que deux heures par jours. Avant la guerre du Golfe, les fruit n'étaient pas chers, il y avait de l'eau. Maintenant il n'y en a presque plus, à cause des barrages en Turquie, 90% du pétrole provient de cette région, mais aujourd'hui, tout est détruit...* »

- **l'évocation d'une situation économique dégradée en Irak**

D'autres font allusion à la dégradation de la situation économique en Irak mais sans s'y attarder, ou sans en faire un thème central. Ainsi, *Iskander, irakien chiïte de Hindiana (E28)*, ne manque pas d'évoquer cette situation particulièrement dure dans le sud irakien mais en précisant se situer dans la bonne moyenne « *Après les années 80, la vie a changé en Irak, tout est devenu très difficile. On a même vu les gens cesser de rire. Certains, depuis, vivent dans une pauvreté extrême. Les familles les plus pauvres ne mangent jamais de viande, Saddam Hussein, dit-il pour résumer, n'est qu'un chien stupide !* » De même *Mayyada, l'irakienne sunnite de Bagdad, (E30)* fait d'entrée allusion à la détérioration générale en Irak. « *La situation est dure (wadaa saab ...) la vie ne vaut plus rien en Irak, soupire-t-elle, pour* »

commencer... *bien sûr... voilà pourquoi on est tous là* ». Cette évocation suffit en une phrase à faire comprendre une situation de détérioration générale, y compris économique, qu'on peut très bien imaginer du fait de l'embargo, et qui rend la volonté de partir plus que normale et naturelle. Diyyâ, son neveu, parle de Tikrit, la ville du président, où l'on trouve tout ce qu'on peut imaginer, une situation privilégiée qui ne profiterait qu'à 6000 personnes, alors que partout ailleurs, il n'y a rien. Un autre, un Kurde irakien, qui a vécu à Bagdad, *Hayram de Halabja, 20 ans, vendeur de journaux à Bagdad (E20)*, explique que « *les choses ne sont pas chères... dans les magasins à Bagdad, on trouve même tout ce qu'on veut, mais le problème c'est qu'il n'y a pas de travail, alors malgré les prix dérisoires, personne ne peut les acheter* ». Pour lui, qui parle principalement de la situation économique sans évoquer de persécutions ou de problèmes politiques, la raison de l'émigration est surtout économique. Elle se double du désir de retrouver son père et ses frères en Angleterre, comme *Mayyada (E30)* qui doit rejoindre son mari qui a obtenu l'asile politique à Londres, mais dont elle préfère taire le parcours.

- **Des conditions de vie précaires dans la zone de Kirkouk**

Dans les régions sous contrôle irakien, que ce soit dans les régions arides du sud ou dans les zones kurdes sous le 36<sup>ème</sup> parallèle, les conditions de vie sont probablement beaucoup plus dures qu'au Kurdistan autonome. *Khalil de Touz (E23)* qui a vécu d'abord dans la région de Kirkouk, à Touz, puis à Kalar, dans la zone autonome, fait spontanément la comparaison des conditions de vie dans les deux zones. Il explique que « *les décès d'enfants, c'est dans la région contrôlée par la dictature, parce que Saddam détourne l'aide humanitaire... et que dans tout l'Irak, en dehors de la zone autonome Internet, les satellites et les téléphones portables sont interdits* ». Il dresse un tableau éloquent de la dureté de la vie quotidienne dans les régions kurdes du Kirmyan, les plus touchées par les déportations, où 90% des villages sont encore détruits, avec encore des zones interdites. De plus, il explique que « *dans la région de Kirkouk, il y a des coupures d'électricité, deux heures par jour. L'été, en pleine chaleur, ça peut être terrible. Parfois aussi, ils n'y a plus de gaz, les provisions sont coupées, on en trouve plus à vendre dans les souks. La vie quotidienne nous est rendue plus difficile, de sorte qu'on ait pas le temps de penser à la rébellion* ». La région de Kirkouk, sous contrôle irakien, encore peuplée en majorité de Kurdes, est reconnue pour être une des plus touchées par la précarité. Ce n'est pas pour rien qu' *Ali Ahmad de Kirkouk, 23 ans, travailleur au noir (E4)* se félicitait d'être allé à l'école jusqu'à l'âge de 15 ans, alors qu'un grand nombre d'enfants travaille dès l'âge de 5 ans et que les villes sont de plus en plus paupérisées.

- **une prospérité relative du Kurdistan autonome**

Par rapport au reste de l'Irak, la situation économique au Kurdistan autonome peut apparaître meilleure. C'est du moins une opinion assez répandue qu' *Ahmad, Irakien de Mossoul, 31 ans (Irk7)* ne fait que reprendre : « *les Kurdes, chez eux, ont tout ce qu'ils veulent, dit-il, l'air exacerbé, les aides des ONG et tout... !* » A Mossoul, dans sa ville originaire, ils sont près d'un million, « *ils nous font de l'ombre, de quoi se plaignent-ils, ils n'ont pas besoin de l'asile !* ». Cependant, selon *Hayram de Halabja, 20 ans, vendeur de journaux à Bagdad (E20)*, la situation dans la zone autonome n'est pas tellement mieux que dans le reste de l'Irak : « *à Halabja, au Kurdistan autonome. ville relativement rurale de l'Est, il y a encore moins de travail qu'à Bagdad, que ce soit dans la vieille-ville qui comprend près de 22 000 familles ou dans la nouvelle (environ 7000), à quelques kilomètres... La ville est belle, encaissée dans les montagnes, près d'un lac, les habitants vivent de la pêche... mais pour trouver un emploi, se réaliser professionnellement, ce n'est pas*

vraiment ça. Et à Sloumaniyyeh, la capitale, ce n'est pas tellement mieux, il y a aussi de gros problèmes de chômage...». Si Hayram évoque la situation dans l'Est du Kurdistan autonome, aux confins de l'Iran, la région Nord-Ouest côté Barzani est réputée pour être plus riche, du fait, comme le rappelle Hussein de Sloumaniyyeh, 31 ans, journaliste (E11) de l'ouverture des frontières avec la Turquie et la Syrie, et de la circulation des marchandises. A Dohouk, et à Zakho, par exemple où certains se sont cachés dans des camions citernes pour passer en Turquie (Shehrazade de Mossoul E13 et Assou Qader d'Arbil E8), « on fait circuler du pétrole, revendu à la Turquie ». Les taxes douanières, poursuit le journaliste de Sloumaniyyeh (E11), reviennent aux Partis qui s'enrichissent ainsi. Mais le commerce est moins fructueux du côté de l'Iran, d'où la guerre civile entre les 2 partis kurdes, pour une plus juste répartition des revenus de douanes. Pour cette raison, explique-t-il encore « Barzani est bien plus riche que Talabani, mais bien évidemment aussi que son propre peuple, loin d'accéder à ce bien-être ». D'après lui, sans le projet « Pétrole contre Nourriture » de 1996, selon lequel 13 % reviennent au Kurdistan, la situation, dans la zone autonome, comme ailleurs en Irak, aurait été désastreuse. Mais il ajoute que la zone autonome bénéficie en plus de l'aide humanitaire (grâce aux nombreuses agences sur place), ce qui n'est pas négligeable. D'après le couple de Koysenjâq, Azâd, 49 ans, ingénieur des eaux et Parouine, 37 ans, comptable (E24), la situation économique au Kurdistan autonome, nous l'avons vu, est loin d'être catastrophique. Ils expliquent que c'est surtout au dessus du 36<sup>ème</sup> parallèle que les organisations non gouvernementales ont participé à la reconstruction des 5000 villages, et que la qualité de vie s'est améliorée. Cependant, si la nourriture est distribuée gratuitement par les ONG et que les vêtements ne coûtent rien, comme plusieurs l'expliquent, Azâd et Parouine (E24) rectifient un peu les données en précisant que tout le reste est quasiment inaccessible, notamment les produits électroménagers. Par exemple Azâd explique qu'avec son salaire pourtant élevé, il ne pouvait pas se permettre d'acheter une télévision qui vaut minimum 1000 dinars suisses d'occasion (l'équivalent de son salaire), et 3000 dinars suisses neuve. Or, comme il l'évoque, à l'heure où la mondialisation s'accélère au Kurdistan autonome par le développement des chaînes télévisées, des satellites, ou d'Internet (interdits dans le reste de l'Irak), la volonté de se mettre au diapason d'un mode de vie plus conformiste, « américanisé », n'en est que plus forte.

- **Une vie précarisée sur le plan matériel à cause des problèmes politiques**

Si certains, en petit nombre, se sont présentés eux mêmes comme des familles pauvres, ou ont évoqué des difficultés matérielles<sup>98</sup>, précisant qu'ils touchaient des salaires dérisoires en exerçant des activités occasionnelles au noir, il faut remarquer que ce sont souvent des problèmes politiques qui ont entraîné ces difficultés d'ordre financier. On peut donner de nombreux exemples, comme Aram d'Arbil (E19) pour commencer, qui s'est déclaré d'une famille pauvre et qui partira à l'âge de 15 ans, après que sa boutique de vidéo ait été fermée par des Islamistes ; ou comme Aasi Ali de Kirkouk, chauffeur de taxi (E 3) qui ne peut plus exercer son métier parce sa voiture a été confisquée par le pouvoir irakien, sous prétexte qu'il était kurde. De même que Sirouan de Sloumaniyyeh, général dans les services secrets de Talabani (E14) qui, accusé à tort de travailler avec le Baath par le PUK, est déchu de son poste et de ses avantages matériels puis envoyé dans un camp de regroupement, au sud du pays, dans une région où il n'y rien, aucune infrastructure, éloignée de tout, ce qui lui semble le début d'une longue série d'humiliations, préférant alors partir. Il y aurait encore Hiwa (E18), dépouillé de tous ses biens pendant la guerre civile, dont la voiture puis la fabrique de glaces sont séquestrées tour à tour par les 2 partis kurdes adverses. Enfin Ali Ahmad de

<sup>98</sup> voir Population d'étude, p. 34, « des cas isolés de familles pauvres ou en difficulté matérielles »

*Kirkouk, E4*, qui, après l'expropriation des terres de sa famille par le pouvoir irakien, s'est retrouvé dans une situation très précaire, condamné à vivre caché chez les uns et les autres. Ce qui signifie aussi ne plus pouvoir travailler de jour, de peur d'être arrêté. Il travaille alors de nuit comme serveur de thé, grâce à un proche qui lui a fait une faveur, mais pour un salaire encore plus dérisoire (un demi dollar la nuit). La pauvreté et le dénuement sont donc bien plus le tribut des guerres et de l'instabilité, comme de l'embargo, que d'une incapacité personnelle à trouver des ressources.

- **Le recours aux « pays du gain », une entraide collective depuis l'Angleterre**

Les pays européens ou occidentaux les plus industrialisés ou les plus riches –dont font partie l'Angleterre souvent décrite comme « *le premier pays économiquement parlant* » et dans une moindre mesure la France (l'Italie est plutôt vue comme un pays sous-développé) sont communément appelés les « pays du gain », (*bilâd al-rizq*) ou encore « de prestige » (*bilâd al-ououzma*). *Abd-allah Kazzoum irakien chiite de Kout de 52 ans (E7)*, explique par exemple que la Grande Bretagne a le mérite d'être le premier pays industriel. Il place au second rang la Suisse (où il a des amis qui travaillent) et l'Allemagne, ces deux pays valant mieux que la France « *qui ne respecte pas les droits de l'homme* »<sup>99</sup> et que l'Italie, qui n'est pas un pays développé. Pour *Ismail de Sloumaniyyeh, étudiant en droit à la faculté d'Arbil (E25)* qui a écrit un article sur l'émigration, les raisons sont mixtes, à la fois politiques, sociales, et économiques, mais parmi elles, le « recours au gain » occupe une place de toute importance. De même *Sirouan (E14)*, tout en insistant pour montrer qu'il s'agit avant tout de problèmes politiques, parle aussi de l'attrait des pays industrialisés dits « du gain ». Il évoque notamment le cas de 4 Kurdes à Sangatte qui reviennent depuis peu d'Angleterre, après y avoir passé près d'un an. « *Maintenant explique-t-il, ils ont gagné suffisamment d'argent pour pouvoir rentrer au pays aider leurs famille. Habituellement c'est comme ça, le voyage du retour se fait par étape, le temps de gagner encore un peu d'argent sur place* ». Travailler en Angleterre ou dans un des pays industriels riches est donc souvent vu comme le moyen d'aider les autres, restés sur place, ce qui s'apparente à une entreprise d'entraide collective.

Le seul recours, à ce titre, apparaît l'Angleterre, où tous expliquent que les procédures d'asile sont moins longues qu'ailleurs (4 à 6 mois maximum) et surtout qu'en France (un pays de transit qui « *ne leur sert à rien* »)<sup>100</sup>, que des logements sont attribués dès l'arrivée<sup>101</sup>, et où, ce qui leur importe en premier lieu, il est possible de travailler au bout de 6 mois, voire dès avant en raison de l'absence de contrôles d'identité. De plus, l'asile, à les entendre, semble de plus en plus difficile à obtenir dans les autres pays où les Kurdes d'Irak ont des communautés. Beaucoup, en effet, qu'ils soient déboutés ou non (*E14, E24*), expliquent que l'Allemagne n'accorde plus l'asile, alors que jusqu'à il y a 4 ans c'était facile, de même que la Suède, quoique moins souvent citée. D'autres, par ailleurs ont été expulsés de Hollande avant d'avoir obtenu une réponse, tel *Zana de Halabja E9* qui explique que la Hollande aurait chassé récemment 2000 Kurdes Irakiens dont une centaine était alors à Sangatte. Certains expliquent aussi qu'au Danemark, il y a de moins en moins de travail. Enfin, en vertu du traité de Dublin selon lequel les clandestins doivent être renvoyés dans le premier pays de passage en Europe, un bon nombre d'entre eux, repérés par le système des empreintes (Eurodac) ont

<sup>99</sup> Vue de Sangatte, la France « *a perdu ses droits de l'homme* » (*E7*) ou « *coopère avec Saddam Hussein* » (*E2, E7, E14*). Ils disent souvent que c'est elle qui les empêche de rejoindre l'Angleterre qui pourtant les accueillerait.

<sup>100</sup> « *Faransa ma betfidna shi* » (*E29, Oum Mourad*). De Sangatte ils entendent souvent dire que la procédure d'asile en France dure au moins 9 mois et savent qu'on a pas le droit de travailler dans l'intervalle.

<sup>101</sup> Les demandeurs d'asile sont effectivement pris en charge dès leur arrivée par des associations comme le « Migrant Help Line » qui leur fournissent dès le premier jour des logements, souvent en chambres d'hôtel.

étés renvoyés de pays en pays, souvent d'Allemagne en Italie, ce qui les empêche de faire une demande ailleurs en Europe. Ces derniers expliquent, peu sûrs d'eux, que l'Angleterre, en dehors de l'espace Shenghen, ne prend normalement pas en compte le traité de Dublin (« *hassab* », ça dépend). Toutes ces raisons, en plus de liens historiques qui font que « *tout le monde suit, tout le monde va en Angleterre, comme les Algériens vont en France* », liens maintenus par la route des passeurs<sup>102</sup>, expliquent que la plupart ait déjà des proches en Angleterre (16 d'entre eux l'ont déclaré) ou au moins des amis (seuls 3 d'entre eux E13, E15, E22 n'avaient personne sur place). D'autre part, comme l'expliquent *Kairouan d'Arbil (E5)* et *Assou Qader d'Arbil exilé à Makhmour (E8)*, la Grande Bretagne serait le seul pays qui ne renvoie pas en Irak, parce que dans le cas de l'Angleterre, ennemi principal de l'Irak avec les Etats Unis, l'Irak n'accorde pas d'amnistie (*ma ko aafou*), ce qui signifie la peine de mort. « *Quant il y a une amnistie précise Assou Qader (E8), comme dans le cas de l'Allemagne par exemple, on peut rentrer au Kurdistan autonome mais jamais en Irak* ».

Les proches déjà établis en Angleterre n'ont pas forcément tous obtenu l'asile politique (comme le mari de *Mayyada E30* qui a également un logement et un travail) mais au moins presque tous travaillent, comme le fils de *Oum Mourad (E29)*, déjà sur place depuis 4 ans qui vient seulement de trouver un travail dans le bâtiment, ou le mari de *Suzan (E12)*, avocat de formation mais devenu boulanger. Mais « c'est déjà ça » disent-elles, l'important est qu'il puissent aider les autres restés sur places, qu'ils puissent les faire venir, comme le frère de *Khâled (E21b)*, qui a obtenu l'asile et travaille en Angleterre depuis 1997, auquel il aurait déjà coûté 17000 dollars en essais infructueux, et qui aiderait aussi son cousin (*Ahmad E21a*), parti tenter de rejoindre l'Angleterre depuis la Hollande en raison des difficultés croissantes depuis Calais. On voit donc bien, en fonction du regroupement communautaire (qui regroupe aussi les passeurs établis en Angleterre et resserre des liens dans la communauté de Sangatte, par l'échange d'adresses et l'espoir de se revoir), qu'il s'agit avant tout d'une entreprise d'entraide collective. Le plus important, pour cela, est d'abord de pouvoir travailler « *La vraie raison explique Sirouan (E14), qui énumère les différentes raisons pour lesquelles les Kurdes vont en Angleterre, c'est qu'il n'y a pas de contrôle et qu'on peut travailler au noir. En général, on peut gagner 2000 dollars par mois et mettre 1000 dollars de côté... Et en ayant économisé de cette manière, on a aussi la possibilité de poursuivre notre route jusqu'au Canada, voire aux Etats-Unis, le summum des pays industrialisés*<sup>103</sup> ». Pour *Oumar de Kirkouk (E15)*, dont les parents sont toujours en prison à Kirkouk, cet argent est d'autant plus utile dans un contexte de brimades politiques continues. Car, comme l'ont dit plusieurs personnes interviewées « *celui qui n'a pas d'argent en Irak, reste toute sa vie en prison* ». Ce qui lui importe, c'est qu'en Angleterre, dit-il, « *en 3 heures de travail, on peut gagner 80 dollars. Pour nous c'est énorme ! Quant on y pense, aujourd'hui, 100 dollars valent 275 000 dinars irakiens, soit 2200 dinars suisses. Avec ça, j'aurai de quoi pouvoir aider mes parents qui sont en prison à Kirkouk, je pourrai leur envoyer de l'argent !* ». De même *Ali Ahmad de Kirkouk (E4)* explique être parti uniquement dans l'espoir d'aider les siens, réduits à vivre dans la clandestinité à Kirkouk après l'expropriation de leurs terres. C'est ce qui lui fait dire, après 50 tentatives vaines de Sangatte où il est déjà depuis 2 mois, qu'il préfère encore mourir plutôt que de rester dans ce camp « *réduit à un état d'inutilité pire que l'animal qui sert au*

<sup>102</sup> 2 personnes ont dit connaître le camp de Sangatte au Kurdistan Irakien (E6, E10), le premier précisant qu'« *ils savent qu'on y aide surtout les Kurdes* » et la seconde par la télévision ou les nouvelles. D'autres s'en sont remis aux passeurs qui les ont fait aller en Angleterre sans préciser d'avance le pays de destination en Europe (E8, E22, E23) ou qui leur ont parlé de l'Angleterre en Irak (E13).

<sup>103</sup> (Irk4) Irakien chiite de Basra explique aussi que pour lui l'Angleterre, c'est surtout le passage vers le Canada où il voudrait rejoindre de la famille.

*moins à faire des engrais* ». Le « recours au gain », une nécessité collective bien réelle, semble bien indissociable des problèmes politiques qui rendent la vie sur place très précaire. Nous voudrions maintenant les examiner plus en détail.

Précisons avant cela que l'Angleterre, plus que « le pays de l'eldorado » tel qu'il est souvent présenté par les journalistes, une image qui tend à faire penser exclusivement à une « migration économique », est plus exactement à leurs yeux le seul pays qui puisse les accueillir et par conséquent devient « *le pays de l'asile par excellence* » ou « *le pays des droits de l'homme et de la liberté* », ou, pour finir, l'étape ultime<sup>104</sup> de ce parcours. Ainsi Oumar de Tsamasamal (E15) qui a voyagé dans un container avec un mort, blessé dans une tentative en train sous l'eurotunnel (muni de béquilles, avec un pied bandé) explique que maintenant, rien ne l'arrêtera pour aller en Angleterre. « *J'ai quitté l'Irak, l'oppression (al-qahr) et les difficultés quotidiennes (al-maiisha saabe)- de toute ma vie, je n'ai connu 24 heures de bonheur-, mais en Angleterre on me donnera l'asile au bout de 6 mois, qu'il s'agisse de l'asile humanitaire, politique ou territorial*<sup>105</sup>. Maintenant, je ferai tout pour m'y rendre, quitte à mourir même, car ma vie n'a de sens que par cette liberté, l'accès au nouveau monde, garant des droits de l'homme. Spas bo kua, (en kurde) je remercie Dieu d'être arrivé jusqu'ici, et pour qu'il me protège ! ».

Institut kurde de Paris

<sup>104</sup> Smaïn Laacher, rapport final juin 2002, p. 69

<sup>105</sup> *al-loujou' al-insâni, al-siyâsi aw al-turrâbi*

### III. Des Raisons politiques

à travers les discours des « réfugiés »

#### 1) Les problèmes politiques dans la zone autonome

- **La remise en question de « zone sûre » et « zone de protection »**

La dénomination de « zone de protection » en vertu de laquelle le Kurdistan autonome est considéré dans certains pays européens comme une « zone sûre », est parfois fortement remise en cause. Le *cousin d'Ali de Sloumaniyyeh, garde du corps de Talabani (K2)*, qui a de la famille en Allemagne, en Hollande et en Belgique, explique, presque révolté, qu'on n'y accepte plus les réfugiés kurdes sous prétexte que la zone autonome est considérée « zone sûre ». Plusieurs évoquent aussi le cas de l'Allemagne, qui, jusqu'à il y a 4-5ans, accordait l'asile aux Kurdes d'Irak, notamment à ceux d'Arbil, lesquels d'après *Jathim d'Arbil (E16)* y ont une grosse communauté. Pour avoir encore une chance d'y obtenir le statut de réfugié, selon *Oum Mourad de Kirkouk établie à Bagdad (E29)* qui songe à cette éventualité au cas où elle ne parviendrait à aller pas en Angleterre, il vaut mieux se présenter comme Irakien. Pour *Hiwa de Sloumaniyyeh (E18)*, débouté de l'asile en Hollande, qui s'insurge contre les contradictions du droit d'asile européen, il est absurde qu'on ne considère pas les Kurdes du Nord comme Irakiens, alors qu'ils le sont aussi... Ces considérations montrent encore que les « réfugiés » de Sangatte ont une certaine connaissance des questions de l'asile. Non seulement, ils minimisaient les problèmes économiques, de peur de passer pour de « faux réfugiés économiques » mais, ici, ils récusaient la notion de « zone sûre » selon laquelle certains pays européens accordent ou non l'asile.

Pour le *cousin d'Ali de Sloumaniyyeh, garde du corps de Talabani (K2)*, l'appellation de « zone de protection » ou de « zone sûre » « n'est qu'une farce des Nations Unies et de la Communauté Internationale qui s'évertue en fait à faire régner l'anarchie au Kurdistan autonome ». Pour lui et son cousin, il n'y a ni autonomie, ni sécurité, ni unité ... « Tout le jeu de l'ONU et des organisations internationales consiste à saper l'unité par le biais des espions de la CIA. Un berger a même surpris sur le fait le personnel d'organisations internationales en train de poser des insectes, qui ont dévasté les cultures... Ils ont aussi importé des œufs de crocodiles, maintenant il y en a dans le sud-est du Kurdistan ! » Le cousin d'Ali, qui a travaillé dans un bureau politique de Talabani, aurait été mis au courant d'un plan israélien d'envergure pour déstabiliser la région... Il en conclut qu'il faudrait « faire sauter toutes les organisations internationales qui se font des milliards sur le dos du Kurdistan » ! Selon *Kairouan d'Arbil (E5)* la zone du Kurdistan autonome n'est pas plus une « zone sûre ». S'il ne croit pas trop à cette histoire des œufs de crocodiles, il explique qu'elle a été très diffusée « on encourage les gens à se placer contre les organisations internationales et les ONG pour exercer des pressions » et qu'elle serait le fruit d'une propagande islamique. D'après *Hussein (E11)*, journaliste de Sloumaniyyeh, en 1992, après la révolte kurde, il y a eu effectivement des problèmes agricoles importants, et toute une propagande qui mettait en cause les organisations internationales, comme quoi des gens avaient vu le personnel d'ONG déposer ces insectes. Il n'y croit pas trop non plus, mais explique qu'on ne sait toujours pas expliquer ce qui s'est passé. « Il y a eu des interprétations un peu étranges et contradictoires : les ONG, la CIA, Saddam Hussein... ? Cette anecdote typique d'une situation de guerre civile, où les différents acteurs sont accusés tour à tour, sans pouvoir tirer l'affaire au clair, illustre le ressentiment envers la communauté internationale, dont on attendait une véritable protection.

- **la fin de la guerre civile, une trêve relative**

Les souvenirs de la guerre civile que se sont livrés sans merci le PDK (*Parti Démocratique Kurde*) de Massoud Barzani et le PUK (*l'Union Patriotique Kurde*) de Jalal Talabani, de 1994 à 1998, jusqu'à l'accord de Washington, sont encore très proches. Le récit de *Hiwa de Sloumaniyyeh, 57 ans, patron d'une fabrique de glace (E18)*, qui a quitté le Kurdistan autonome en 1997 et a vécu 5 ans en Hollande, retrace les événements de cette guerre civile. « *Pris entre deux feux* », selon sa propre expression, ce dernier s'est retrouvé dépossédé de tous ses biens par les 2 partis. En 1995, c'est d'abord sa voiture qui est confisquée par le PDK. Il l'a à peine récupérée, au prix d'une amende conséquente, que le PUK le soupçonne d'être avec le PDK, qui sans cela l'aurait gardée. Les deux partis s'arrachent ensuite sa fabrique de glaces... Il se retrouve ensuite témoin d'actes de barbarie<sup>106</sup> commis par les islamistes sur les morts de Barzani... « *En passant sur la route de Khalifan, je les ai vus juchés sur un camion, en train de couper les oreilles de morts. Ils étaient en train d'opérer un massacre sur des morts de Barzani, en voulant faire croire que ces exactions étaient l'œuvre des partisans de Talabani... Depuis le début de la guerre civile, qui commence en 1993 près de Rânia, à l'Est, les Islamistes, cherchaient toujours à semer la division entre les deux partis* ».... Sous le choc, Hiwa ne peut s'empêcher d'aller le répéter aux hommes de Talabani, qu'il connaît bien. Cet aveu le place dans une situation difficile, pour lui, il vaut mieux partir. Plus tard, cette histoire aura encore des incidences...

Aujourd'hui, pour les interviewés, il ne s'agit que d'une trêve toute relative. C'est depuis la fin des hostilités, comme le rappelle *Assou Ali d'Arbil (E1)*, que la zone autonome, s'est retrouvée divisée en deux, le Nord Ouest contrôlé par Barzani et le Sud Est par Talabani. D'après lui, il existe aussi au moins une vingtaine d'autres partis. Selon le *cousin d'Ali de Sloumaniyyeh, garde du corps de Talabani (K2)*, la frontière entre les deux zones est encore aujourd'hui plus difficile à franchir que celle du 36<sup>ème</sup> parallèle d'avec le reste de l'Irak, pourtant contrôlée par les services de renseignement du Baath. Pendant 7 ans, jusqu'en 1997, il n'a pas pu voir son frère qui vivait à Arbil alors qu'il était établi à Sloumaniyyeh. Mais il a ensuite réussi à travailler dans un bureau de Talabani du côté de Barzani, à Arbil. D'après *Sarah de Sloumaniyyeh (E10)*, ce ne sont que les personnes qui relèvent de partis qui auraient ces difficultés. *Azâd et Parouine de Koysenjâq (E24)*, qui ne relèvent d'aucun parti, expliquent que depuis 1997-8, on peut circuler aisément entre Arbil et Sloumaniyyeh, distantes seulement de 200 kilomètres. D'après eux, il n'y a plus vraiment de problèmes d'appartenance politique « *on ne vous oblige pas à appartenir à des partis, il n'y a pas spécialement de pressions* ». Pourtant d'après le *cousin d'Ali de Sloumaniyyeh, garde du corps de Talabani (K2)*, qui met tout particulièrement l'accent sur le pourrissement de la situation au Kurdistan autonome « *maintenant, depuis la situation de trêve dans la lutte entre les partis, Barzani et Talabani jouent à « play-station », ils parlent, négocient, se contactent par téléphone, ont chacun le même train de vie princier, avec des voitures et des villas somptueuses... Aujourd'hui, ce ne sont pas eux qui peuvent vous tuer, ce sont les gens ordinaires dans la rue, n'importe qui, tout le monde s'entretue pour des histoires d'appartenance politique !* » De même, pour *Kairouan d'Arbil, 29 ans, pompiste (E5)*, il y a toujours des problèmes d'appartenance politique : « *si tu travailles avec les communistes, tu es menacé par les islamistes, Barzani n'est pas bien non plus* ». Kairouan va ensuite mettre l'accent sur la présence de groupes islamistes et celle des services de renseignement irakiens.

<sup>106</sup> Un rapport d'Amnesty International de 1995 dénonce des actions de ce type, exactions, mutilations, exécutions pendant la guerre civile, pratiquées à la fois par les Peshmergas et les Islamistes.

- **des groupes islamistes qui sèment la terreur**

Les problèmes avec des groupes islamistes sont souvent évoqués. Plusieurs<sup>107</sup> signalent le massacre survenu fin septembre début octobre au Sud-Est du Kurdistan autonome, près de l'Iran : une trentaine ou une quarantaine de personnes égorgées par le *Jund al-Islâm*, un groupe islamiste entraîné en Afghanistan, qui relèverait du groupe *al-Qaiida* d'Oussama Ben Laden<sup>108</sup>. La famille de Koysenjâq rencontrée en décembre, un *homme, 27 ans, avec sa tante et sa cousine (E2)*, le présente comme le dernier exemple en série d'actions toutes plus inhumaines et inadmissibles les unes que les autres. Les deux femmes ont du coup très peur des Afghans à Sangatte. *Kairouan d'Arbil, 29 ans, pompiste (E5)* insiste tout particulièrement sur l'existence de bandes armées islamiques qui sèment la terreur, exercent des pressions, des menaces, ou commettent des exactions. Il explique que ces partis, comme le *Jihâd* - il cite également le Mouvement Islamique (*al-haraka al-islamiyya*) et l'Union Islamique (*al-Ittihâd al-islami*) - sont devenus plus virulents depuis 1996. Bien qu'originaires de l'Est, leur fief étant la région de Halabja, aux confins de l'Iran, ils seraient aussi devenus plus nombreux à Arbil, où il y a 5 mois, le préfet, François Hariri, un chrétien (plus nombreux à Arbil), a été tué par un parti islamiste en pleine rue<sup>109</sup>. Selon lui, ces partis ont souvent reçu une formation en Afghanistan. Il y a encore le Hezbollah iranien et d'autres... pour la plupart des bandes armées. Ils se seraient mis à proliférer dans la région de Sloumaniyyeh, où Mouhammad Kawani, un responsable du PUK, aurait récemment été tué par un islamiste.

Pour d'autres personnes, ces partis islamiques ne sont pas aussi virulents, ni aussi dangereux. Selon *le couple de Koysenjâq Azâd, 49 ans et Parouine, 37 ans, (E24)*, les organisations islamiques comme *al-Râbita*, sont plutôt de nature pacifique et ne causent de tort à personne. Ils n'ont rien à voir à ce titre, souligne Azâd, avec le Hezbollah ou les partis chiïtes qu'on trouve en dehors du Kurdistan. Selon *Hussein de Sloumaniyyeh, 31 ans, journaliste (E11)*, certaines d'entre elles, comme l'organisation du secours islamique<sup>110</sup> et l'alliance islamique kurde<sup>111</sup> (*al-Râbita*) fournissent une aide humanitaire réelle, notamment pour les orphelins... « Il ont une branche culturelle... des services divers... » *Al-Râbita*, la plus active selon lui, aurait des bureaux à Sloumaniyyeh, Arbil et Dohouk ainsi que des antennes en Allemagne.

Un certain nombre de personnes interviewées, que se soient eux même ou leurs proches, ont été victimes de persécutions plus ou moins graves perpétrées par des groupes islamiques. Ces persécutions sont pour la plupart survenues il y a quelques années, le plus souvent durant la guerre civile, voir juste après. *Aram de Arbil, 24 ans, vendeur dans une boutique de vidéo (E19)* a quitté le Kurdistan Irakien peu après que sa boutique ait été fermée par des Islamistes. *Suzan de Sloumaniyyeh, 27 ans (E12)* explique que son mari, depuis 4 ans en Angleterre, était avocat. Défendant la cause des droits de l'homme, il avait pris la défense d'une femme qui avait eu le nez coupé par une organisation islamique, ce qui ensuite lui avait valu des problèmes, entraînant finalement son départ en Europe. *Zana de Halabja, 29 ans (E9)*, raconte qu'il échappé de peu à une tentative de meurtre par des groupes islamiques, à Arbil. C'est ce qui l'a décidé à partir, c'était en 1998. S'il était resté, il était sûr de finir

<sup>107</sup> K3, E2, E17, E5, E24

<sup>108</sup> [www.chris-Kutschera.com/Kurdes\\_islamistes.htm](http://www.chris-Kutschera.com/Kurdes_islamistes.htm)) Que le groupe relève d'al-Qaida serait lié à une propagande de l'UPK dont 40 peshmergas ont été égorgés « une campagne destinée à provoquer une intervention américaine comme le souhaitent ardemment certains chefs Kurdes »

<sup>109</sup> Chris Kutschera, op. cit. Le « Tawhid » serait à l'origine de l'assassinat, le 18 février 2001, de François Hariri, un des plus proches collaborateurs de Barzani.

<sup>110</sup> *mounazzama al-ighâtha al-islâmiyya*

<sup>111</sup> *al-Râbita al-islâmiyya al-kurDiyyâ, de Ali al Qardâfi*

comme son père, aujourd'hui handicapé, après avoir été la cible des Islamistes qui lui ont tiré neuf balles dans le corps. Indépendant politiquement, Zana, depuis qu'il était tout petit, n'avait de cesse de les provoquer. Vers 10-11 ans, il lui arrivait d'aller dénoncer à l'UPK ceux qui stockaient des armes dans les mosquées. Enfin, *Hiwa de Sloumaniyyeh, 57 ans (E18)*, a perdu, un an ou deux après son départ en 1997 pour la Hollande, l'un de ses fils de 15 ans, aujourd'hui porté « disparu ». Celui-ci a été enlevé par des Islamistes venus le prendre un soir chez lui, qui auraient ensuite envoyé à sa femme une cassette vidéo de l'enlèvement. Hiwa n'exclu pas qu'ils s'en prennent à ceux dont des membres de la famille aient émigré en occident, mais pour lui, c'est très certainement un règlement de compte personnel en relation avec le massacre dont il avait été le témoin avant son départ.

- **La présence des services de renseignement irakiens**

les problèmes dans la zone autonome, comme l'explique *Kairouan d'Arbil (E5)*, découlent à la fois de la virulence des partis islamiques et de l'omniprésence des services secrets du Baath irakien. Ces derniers sont devenus très présents depuis l'invasion irakienne d'Arbil de 1996, lorsque Massoud Barzani a fait appel à l'armée de Saddam Hussein pour rétablir son autorité dans la région (et repousser ses adversaires du PUK de Talabani). Ils sont nombreux à rappeler cette date décisive. *Azâd et Parouine de Koysenjâq (E24)* ne sont pas prêts d'oublier cet événement, « le 31 août 1996, lorsque l'armée puissante de Saddam, composée de 700 chars est venue patrouiller dans les alentours d'Arbil. Depuis, elle stationne toujours dans les alentours, non loin de la frontière ».

Les troupes irakiennes, en 1996, ont détruit systématiquement l'opposition. Des chasses aux opposants ont suivi, dirigées contre les hommes de Talabani. D'après *Hussein de Sloumaniyyeh (E11)*, c'était pareil à Shaqlawa, un peu au Nord d'Arbil, où l'armée est restée quelques jours et a tué ou évacué tous les opposants du régime. Pendant les 40 jours de l'occupation irakienne, raconte *Ali de Sloumaniyyeh, pershmerga puis chauffeur de Talabani (E17)*, alors établi à Arbil avec sa famille, « nous avons dû fuir une nouvelle fois vers les montagnes enneigées de l'Iran, à quelques kilomètres de la frontière, comme en 1991. Ceux de Talabani ne pouvaient pas rester ».

Parmi les interviewés, certains n'ont pas échappé aux persécutions contre les hommes du PUK, du fait de l'alliance de Barzani et Saddam Hussein, comme *Jathim d'Arbil, 30 ans, chauffeur de taxi (E16)*, qui appartenait au parti adverse de Talabani. « *Barzani n'est pas bien !* » s'exclame-t-il, *c'est un traître, il a fait venir les Irakiens ! il y avait au moins 2000 chars, non seulement à Arbil, mais aussi à Sloumaniyyeh. Aujourd'hui, affirme-t-il, les Kurdes sont presque tous avec Talabani !* ». Mais il en a payé les conséquences puisqu'il a fait, pour cela, 5 mois de prison où il a été torturé à l'électricité. L'alliance de Barzani et Saddam Hussein a aussi été la cause de l'arrestation d'*Assou Ali d'Arbil, 50 ans, directeur des comptes à la mairie (E1)*, qui a fait 3 ans de prison de 1996 à 1999. Prisonnier politique, il explique qu'il avait la carte du CICR<sup>112</sup>. Une fois sorti, en 1999, il passe à Sloumaniyyeh. En 2001 il parvient à passer clandestinement en Iran, déterminé à éviter un nouvel emprisonnement.

Une politique d'arabisation a suivi dans la région Nord-Ouest de Barzani. Depuis cette date, explique *Kairouan d'Arbil (E5)*, l'armée irakienne est présente dans les alentours d'Arbil. Dans le cadre d'une coopération qui perdure, de fortes relations se sont nouées entre le PDK et le gouvernement de Saddam Hussein. D'où la présence renforcée des services de renseignements du Baath irakien au Nord-Ouest. Dans cette zone, poursuit-il, « *entre Arbil et*

---

<sup>112</sup> Comité International de la Croix Rouge

*Dohouk, le gouvernement irakien fait même venir des arabes du Sud de l'Irak, comme à Kirkouk. Les expulsions des maisons sont devenues courantes. A Sloumaniyyeh, du côté du PUK, à l'Est, la situation est un peu mieux, il n'y a pas de coopération avec le gouvernement de Saddam. Les services de renseignement sont surtout déployés au Nord-Ouest, autour de Arbil, Dohouk et Zakho jusqu'aux frontières avec la Turquie ».*

Assou Qader d'Arbil, exilé à Makhmour, 26 ans, vendeur de glaçons (E8), a été victime de cette politique d'arabisation qu'évoque Kairouan dans la région du Nord-Ouest de Barzani. Son père qui appartenait au Baath irakien, avait lutté contre les Peshmergas, pendant l'insurrection kurde de 1991. Si dans un premier temps, ils en avaient été récompensés, le gouvernement irakien leur avait ensuite demandé d'abandonner la nationalité kurde pour devenir de vrais irakiens. Ce qui impliquait d'être déplacés au sud irakien, « dans la région de Ramâdi, précise Assou', une zone aride, où il n'y a rien, au contraire des contrées verdoyantes du Kurdistan Irakien. Pour éviter ce verdict, la famille a fui en cachette, pour s'établir à Makhmour, sous la ligne du 36<sup>ème</sup> parallèle, où ils ont des proches. Son frère aîné partira peu après vers l'Angleterre.

Bien que d'après Kairouan d'Arbil (E5), la situation soit un peu mieux à Sloumaniyyeh parce que les services de renseignement irakiens se concentrent surtout au Nord-Ouest, selon d'autres sources, on apprend que ces derniers agissent aussi dans la région de Sloumaniyyeh. Une des interviewées, Sara de Sloumaniyyeh, 42 ans, secrétaire dans une société allemande (E10) raconte qu'elle a été victime du harcèlement des services secrets du Baath et de Talabani qui « travaillent ensemble pour une question d'argent ». Il venaient la trouver dans son travail pour lui soutirer des informations. Elle même n'appartenait à aucun parti. « Au début, c'était des hommes du Baath, ensuite c'était ceux de Talabani. Comme je travaillais dans cette société allemande depuis 12 ans, ils pensaient que je devais avoir des informations précieuses sur la société étrangère. A la fin, dans la boutique où je travaillais l'après-midi, des hommes de Talabani venaient me trouver... Ils venaient aussi chez moi. Une fois, à la boutique, c'était un type armé, il voulait voir les papiers. J'ai refusé, je ne voulais pas, par principe. Finalement j'ai été emprisonnée 40 jours à Sloumaniyyeh, une de mes amies a dû payé une caution de 300 dollars ... Elle conclut en disant qu' « En Irak, ce n'est pas une vie, la terreur, la corruption... mais que « sans Saddam Hussein, ce serait le plus beau pays du monde ».

Une autre femme, Suzan de Sloumaniyyeh, 27 ans, institutrice, avec son fils de 5 ans et son frère (E12) a subi un sort semblable après le départ de son mari en Angleterre. Après la fuite de son mari, elle est restée chez sa mère, au Kurdistan, avec ses deux frères et son fils. Elle n'a pas tardé à subir des pressions des services de renseignement du parti de Talabani. De telle sorte qu'elle s'est retrouvée une semaine en prison. Quelqu'un s'est porté garant. Craignant d'autres problèmes, elle a quitté Sloumaniyyeh pour s'établir chez des proches à Khanaquin, sous le 36<sup>ème</sup> parallèle. Là, on l'a remise de nouveau une semaine en prison. A l'évocation de la peur, de mauvais traitements, elle éclate en larmes. A Khanaquin, en zone irakienne, où les partis Kurdes sont absents, seul le Baath peut prendre la décision d'emprisonner quelqu'un, peut-être avait-il été mis au courant de sa fuite par le PUK ?

D'autres se retrouvent « entre deux feux » pour reprendre l'expression de Hiwa de Sloumaniyyeh (E18) qui, faisait référence à la guerre civile entre les deux partis Kurdes. Mais cette fois, il s'agit des feux du Baath irakien et du PUK de Talabani, qui lorsqu'ils ne collaborent pas, s'espionnent de chaque côté de la frontière. Le métier de Sirouan de Sloumaniyyeh, 31 ans, général des services secrets de l'UPK (E14), consistait à espionner les mouvements des troupes irakiennes à la frontière du 36<sup>ème</sup> parallèle. Posté dans les

montagnes, déguisé en berger, avec des cartes, il les observait à la jumelle. Un jour, il est arrêté par les Irakiens qui le soupçonnent, mais sans preuve (ils n'ont pas trouvé son matériel, cartes et jumelles), de faire partie des services secrets de Talabani. Emprisonné à Kirkouk pendant 45 jours, où il subi des tortures, il parvient à se faire libérer avec l'aide de sa famille qui paie la somme de 12 000 dollars. Ils avaient aussi monté toute une histoire, en apportant les preuves nécessaires, comme quoi il n'était qu'un voleur de fils barbelés (un commerce au noir répandu avec l'Iran). L'accusation passe d'une affaire politique (sanctionnée habituellement par la peine de mort) à un simple fait divers. De retour à Sloumaniyyeh, le PUK ne croit pas à l'histoire du vol. Soupçonné à présent de travailler avec les autorités irakiennes, ce qui explique qu'il ait échappé à la peine de mort, il est emprisonné 27 autres jours. Puis, à titre de punition, se voit déchu de son grade et des avantages de son poste et envoyé, seul, dans un village de regroupement. Pour Sirouan, qui décide alors de partir, cette humiliation n'était probablement que le début d'une longue série.

- **La rancœur contre Barzani et la débâcle dans les rangs de Talabani**

Si à Sangatte la plupart des Kurdes rencontrés, lorsqu'ils étaient engagés, se sont prononcés pour Talabani (aucun ne s'est déclaré pour Barzani), c'est que ce dernier s'est considérablement discrédité en faisant appel « au bourreau des Kurdes », montrant qu'il était prêt à tout pour rétablir son autorité<sup>113</sup>. Comme *Jathim d'Arbil, 30 ans, chauffeur de taxi (E16)*, d'autres en parlent aussi comme d'un traître « *qui coopère avec Saddam Hussein* ». Selon *Ali de Sloumaniyyeh, pershmerga et chauffeur de Talabani (E17)* « *Barzani est aujourd'hui beaucoup moins populaire que Talabani, c'est un homme de tribu, dans son parti, il regroupe ses proches, le pouvoir est héréditaire. Talabani c'est différent, c'est un penseur, un homme qui a fait de longues études* ». Et il ajoute qu'« *il y a réellement plus de Démocratie du côté de Talabani* ».

Un troisième, *Sayyed de Rawandouz, 27 ans, officier de Talabani (E27)*, a aussi des raisons d'en vouloir à Barzani qui a fait exécuter 3 des ses frères d'un coup en 1995 et l'a ensuite fait emprisonner (3 mois et 12 jours) et torturer en 1997. De plus, Sayyed sort de l'académie militaire de Talabani, la caserne du village où est né Talabani. Il explique que bien sûr, il est du côté de Talabani « *c'est un homme pour la démocratie et pour un état fédéral, plus proche de l'Europe, qui s'oppose en tout à Barzani, qui n'est qu'un royaliste* ». En retraçant les différents épisodes des guerres dans la zone autonome, il n'oublie pas de vanter les exploits de Talabani dont les forces militaires et les capacités stratégiques sont nettement supérieures. Alors qu'il a une école militaire « prestigieuse ». Au contraire, Barzani n'est qu'un homme de clan (*aachâ'iri*). « *la révolte Kurde de 1991, lorsque les Kurdes, en quelques semaines, ont réoccupé tout le Kurdistan, c'est Jalal Talabani, dit-il fièrement, qui l'avait entièrement planifié. A ce moment là, Barzani lui, était en Iran... c'est Talabani qui l'a convaincu de revenir... En fait, Barzani a tout de suite coopérer avec Saddam Hussein, dès son retour d'Iran* ».

Chris Kutschera<sup>114</sup> écrit que depuis l'invasion irakienne de 1996, « *les Kurdes vivent désormais à côté de leurs valises, prêts à prendre la route de l'exode* ». Il explique aussi que la désillusion est plus vive dans les rangs de Talabani, les premiers visés par cette politique irakienne de liquidation des opposants. Surtout si l'on se rappelle, qu'avant l'invasion irakienne de 1996, comme l'explique *Sayyed de Rawandouz, 27 ans (E27)*, qui passe alors de Rawandouz (depuis cette date occupée par Barzani) à Rânia, « au nombre des réfugiés », que Talabani occupait la plus grande partie du Kurdistan autonome : « *Au départ, seule la région*

<sup>113</sup> Chris Kutschera, *le défi kurde*, 1997, p.141

<sup>114</sup> Chris Kutschera, *le défi kurde*, 1997, p.143 et pp. 138-144 (l'incursion irakienne à Erbil)

de Dohouk et Zakho, à l'Ouest, près de la frontière de la Turquie, était aux mains de Barzani, Talabani détenait tout le reste». A écouter Sayyed (E27), les hommes de Talabani sont les victimes d'un complot à une plus grande échelle, où entrent en jeu les forces occidentales, et la Turquie, en plus des forces irakiennes : « après avoir encouragé le Parti du Mouvement Islamique à combattre contre les hommes de l'UPK, Barzani a fait venir les forces militaires de Saddam Hussein. Les chars de l'armée irakienne occupent donc Arbil. Jalal Talabani est contraint de se replier sur la frontière iranienne. Il préconise le retrait préférable à la perte d'encore plus de vies humaines. L'Iran ne nous a pas aidé, sauf dans le cadre de programmes humanitaires. Quant aux américains et aux anglais, c'est bien connu, ils n'aimaient pas Talabani. L'ONU a même couvert l'opération de Barzani. Les Etats Unis ont donné leur accord pour mener une guerre larvée contre Talabani ... En 1997, Barzani a fait appel à l'Otan contre le PKK. En principe l'Otan intervenait contre le PKK mais ils ont tout de suite bombardé les forces de Talabani parce qu'il soutenait le parti kurde de Turquie. Ces 45 jours de bombardements ininterrompus ont été particulièrement destructeurs, des villages entiers ont été démolis... En 2001, l'Union, le parti de Talabani, tombe dans le piège tendu par la Turquie, l'Irak et Barzani...L'Angleterre fait interdire le plan d'attaque, à cause du cessez-le-feu, mais la lutte à quand même lieu, le PKK, sur la frontière iranienne, n'avait pas été mis au courant. Nous prenons la fuite... Tout cela dure encore deux mois... » Ce passage paraît révélateur de la débâcle qui s'ensuit dans les rangs de Talabani, surtout si l'on sait que Sayyed partira juste après ces événements.

Par ailleurs, tous le disent, il n'y a plus de peshmergas (combattants ou maquisards). D'après le *cousin d'Ali de Sloumaniyyeh, garde du corps de Talabani (K3)*, qui donne une image très négative de la situation au Kurdistan autonome où règne la division entretenue par la CIA, la corruption et l'anarchie, avec des gens qui s'entretuent pour des histoires d'appartenance politique, aujourd'hui, il n'y a plus vraiment d'espoir d'un Kurdistan autonome. C'est la désillusion. Dans ce contexte, les *Peshmergas (ceux qui font don de leur âme)* n'ont plus vraiment de raison d'être. « Les résistants ou les maquisards n'existent plus, maintenant, comme l'explique aussi *Kairouan d'Arbil, 29 ans, pompiste (E5)*, les partis ont leurs propres armées ». D'après Chris Kutschera<sup>115</sup>, depuis 1996, c'est la débandade dans les rangs des Peshmergas qui ont perdu leurs valeurs d'antan. Au lieu de combattre, ils fuient à la moindre occasion. Quant à ceux qui ont conservé leurs vaillance militaire, ils s'entretuent pour un rien. Cette situation de pourrissement et de désillusion, d'après ce reporter, est très marquée dans les rangs de Talabani dont il décrit les recrues de l'Académie militaire engoncées dans des uniformes trop brillants, entre corruption, oisiveté, et perte de valeur.

- **Une vie de guerres ininterrompues**

Pour Azâd, 49 ans, ingénieur des eaux et Parouine, 37 ans, comptable, le couple de *Koysenjâq (E24)*, « d'une manière générale, les choses vont mal... tout le monde a peur de tout le monde ... une vie de guerre.... Entre 1994 et 98, poursuivent-ils, nous avons vécu en pleine guerre. C'était la guerre dans toutes les villes, à Koysenjâq comme à Arbil. Les gens ne pouvaient plus travailler. On devait rester à la maison « *Mou khôsh !* » s'exclame Azâd (ce n'est pas bien !) Parouine secoue la tête... Dans toute notre vie, c'est simple, nous n'avons connu que trois ans de paix, entre 1991 et 1993... Moi, explique Azâd, j'ai fait cinq ans d'armée : trois ans de service militaire obligatoire, suivis de deux dans l'armée de réserve, où j'ai été enrôlé de force... Lorsque nous nous sommes mariés, en 1985, c'était en pleine guerre Iran/Irak... » Quant à *Sayyed de Rawandouz, 27 ans, officier de Talabani (E27)*, engagé dans

<sup>115</sup> Chris Kutschera, le défi Kurde, 1997, pp.140-1

les combats dès 91 d'abord comme volontaire, puis comme officier, sa vie ne semble que de guerres. Depuis la mort de ses 3 frères exécutés par Barzani en 1995 (pour être du côté de l'UPK), il a cherché à démissionner à plusieurs reprises, sans succès. En 1997, il était dans le maquis contre le PKK de Turquie pendant 6 mois, puis emprisonné et torturé par le parti de Barzani... En 2001, le PUK exige de lui qu'il reparte sur le front. Mais les « souffrances morales » de la mort de ses frères ne l'y encouragent pas. Il souhaiterait tout simplement « rester à la maison » « *mais une fois dans l'armée, on vous demande de vous vouer corps et âme à la guerre, de servir le parti à vie* » La seule solution sera donc de passer en Iran.

- **Le refus de la dictature**

La lassitude des guerres s'accompagne du refus de la dictature, une dictature des partis kurdes, d'abord. Selon le *journaliste de Sloumaniyyeh (E11)*, si la liberté d'expression est plus grande qu'en Irak, où celui qui critique Saddam Hussein a la langue coupée, et que les gens n'ont pas peur de parler, ni de critiquer le gouvernement, les journaux n'en restent pas moins les instruments des partis. De même que pour faire un magistère, ou publier des articles, comme nous l'avons vu dans le cas d'*Ismail de Sloumaniyeh, 24 ans, étudiant en droit à la faculté de droit politique d'Arbil (E25)*, il faut appartenir aux partis. Lui qui énumère les différentes raisons de l'émigration, explique que ce qu'il veut, avant tout, c'est pouvoir « vivre libre », chose parfaitement impossible dans son pays. « *ils n'acceptent pas l'avis de quelqu'un qui s'y connaît en droit... c'est impossible ...* l'un de ses propres amis, à la faculté d'Arbil, lui avait dit qu'il le tuerait s'il osait publier son article sur les élections et la Démocratie. Après l'avoir donné à publier, craignant les conséquences, il explique qu'il a fui... Ismaïl évoque aussi la « dictature familiale », et fait allusion aux problèmes sociaux qui en découlent, qui ont forcé sa famille, de Sloumaniyyeh, de s'exiler à Kirkouk, pour éviter le contrôle des partis kurdes. Il termine en disant que personne ne peut accepter une dictature.

- **Un statut toujours non reconnu**

*Mouhammad d'Arbil (E26)*, lui, évoque la dictature de Saddam Hussein sous la forme de son emprise croissante sur le Kurdistan autonome. Il faisait parti de l'équipe nationale irakienne de Ping-Pong, participant à des championnats. Mais il explique qu'*«en tant que Kurdes, on subi des discriminations. Par exemple on a pas le droit à un passeport pour faire des championnats en dehors du Kurdistan* ». Pour lui, le Kurdistan autonome n'est toujours pas reconnu « *Nous n'avons pas de chance, pas de pays, aucune reconnaissance. On ne veut pas forcément un pays indépendant, mais au moins un statut reconnu, dans le cadre d'un état fédéral par exemple... Nous sommes vraiment des victimes, dans le vrai sens du terme* ». Dans la zone autonome, depuis l'invasion irakienne d'Arbil, le spectre de Saddam Hussein hante de nouveau les esprits. Certains, comme *Kairouan d'Arbil, 29 ans, pompiste (E5)* et le *couple de Koysenjâq, Azâd et Parouine (E24)* évoquent son dernier discours télévisé de novembre 2001, où il aurait déclaré explicitement ne pas reconnaître la ligne du 36<sup>ème</sup> parallèle. C'est depuis 1996, qu'Azâd et Parouine ont songé à quitter le Kurdistan. « *Cette année là, alors qu'on était en pleine guerre civile entre les deux partis kurdes, a été marquée par l'occupation du Kurdistan autonome par Saddam Hussein et son armée...* Ils disent aussi que « *le principal problème au Kurdistan autonome depuis la tutelle des Nations Unies en 1991, c'est que le pouvoir kurde n'est toujours pas reconnu et qu'on craint le retour de Saddam Hussein. Dans ces conditions, quel est notre destin?* », se demande Azâr. *Tant qu'il y a Saddam Hussein, poursuit-il, il n'y a pour nous, ni stabilité, ni espoir. Comment pourrait-on oublier les 5000 morts de Halabja et les 182 000 disparus de l'opération Anfâl ?*

## 2) Les problèmes politiques dans les zones Kurdes sous le 36<sup>ème</sup> parallèle

- **Kirkouk, la « Jérusalem du Kurdistan » aux mains de l'ennemi**

La situation est des plus critiques pour les Kurdes qui peuplent les régions Nord de l'Irak, sous du 36<sup>ème</sup> parallèle. Elle est particulièrement dramatique dans la région de Kirkouk, ville de majorité kurde, considérée par les Kurdes irakiens comme la capitale du Kurdistan. Située en dessous du 36<sup>ème</sup> parallèle, elle ne fait pas partie du Kurdistan autonome. C'est une zone verte et montagneuse, riche pour son agriculture et ses gisements de pétrole, un des plus grands sites pétroliers d'Irak. Dans la « zone de développement » (*ta'miyya*), sous l'emprise de Bagdad, Kirkouk est décrite comme la « Jérusalem du Kurdistan »,<sup>116</sup> aux mains de l'ennemi, sous la tutelle du régime de Bagdad. D'après *Ali Ahmad de Kirkouk E4*, on l'appelle aussi « le cœur du Kurdistan »<sup>117</sup>. Hautement symbolique, c'est la ville du patrimoine kurde par excellence. « De nombreux écrivains et poètes kurdes irakiens y ont vécu. L'ancien nom de la ville est « Babagorgor ». Pour Ali, Kirkouk reste bien la propriété spécifique des Kurdes. « Sur les montagnes en haut de la ville, il y a aussi des tombeaux kurdes, dont la tombe du prophète kurde Danîl, le premier de tous les prophètes. Mais après 1991, Saddam Hussein a entrepris de les détruire... » Aujourd'hui, poursuit-il « la situation y est particulièrement dure pour les Kurdes que Saddam tente de chasser, pour faire de Kirkouk une province arabe. Les partis politiques kurdes sont interdits, inexistantes ».

- **La politique d'arabisation ou l'élimination de l'entité kurde**

La politique d'arabisation<sup>118</sup> touche de plein fouet les régions kurdes du Nord, situées sous le 36<sup>ème</sup> parallèle. Si l'accord d'autonomie de 1974 qui prévoyait l'usage officiel de la langue kurde n'a pas été appliqué, c'est parce que les négociations buttaient sur le tracé des frontières, en grande partie à cause des gisements pétroliers de Kirkouk et de Khanaqin. La politique d'arabisation a débuté peu après, avant les campagnes de déportations massives, qui atteignent leur apogée avec l'*Anfâl*<sup>119</sup> en 1988. Depuis, la politique d'arabisation se poursuit à vive allure, dans le cadre d'une politique dite de « développement ». Mossoul de majorité arabe, où vivent aussi de nombreux Kurdes<sup>120</sup>, est touchée par la politique d'arabisation, mais à un degré moindre. Cette politique ne se traduit pas seulement par des déplacements de population (*tarhîl*) et le repeuplement arabe. D'après *Moustafa de Jabbâra (E22)*, il faut plutôt parler d'un « processus d'élimination de la Nation Kurde »<sup>121</sup>, un terme qui met d'avantage l'accent sur l'urgence de la situation.

- **Le souvenir de la campagne de l'Anfâl**

Les campagnes d'extermination livrées contre les Kurdes dans les années 1987-88, après la nomination de Hassan Ali Majd pour mettre en oeuvre « la solution finale »<sup>122</sup>, semblent avoir touché en premier lieu les régions kurdes centrales du Nord. Comme l'expliquait *Khalîl*

<sup>116</sup> *Qouds al-Kurdistan*

<sup>117</sup> *Qalb Kurdistan*

<sup>118</sup> *aamaliyat taarib*

<sup>119</sup> *Anfâl* (butin), du nom d'un verset du Coran de la sourate 8 autorisant le pillage du butin des infidèles, est la campagne de « nettoyage ethnique » menée entre février et septembre 1988 (déportations et usage des armes chimiques) dont le bilan est estimé à 182 000 morts et disparus.

<sup>120</sup> voir note 36 p. 20

<sup>121</sup> *ammaliyat tawdhîb al-qawmiyya al-kurDiyyâ*

<sup>122</sup> Kendal Nezan, « quand notre ami Saddam gazait les Kurdes » (le monde diplomatique mars 1998) p. 3.

de Touz 29 ans, exilé à Kalar après l'Anfâl (E23), ces opérations se sont déroulées à une plus vaste échelle dans le Kirmyân, la zone de Kirkouk, où 90 % des villages seraient encore détruits. Khalîl y a réchappé de peu. A l'âge de 12 ans, il est parti de Touz avec sa famille, pour s'établir dans un petit village de 40 familles, sur une terre agricole. Ils avaient pris cette mesure pour protéger son frère, déserteur depuis 1988. Mais cette même année, pendant l'opération Anfâl, le déplacement systématique des populations kurdes a commencé, en même temps que la destruction des 4000 villages. Au total, il y a eu 188 000 disparus. Après que leur village ait été rasé, Khalîl a perdu sa mère, son frère et deux de ses sœurs, emmenés d'office par l'armée irakienne. Il ne les reverra jamais... Ceux qui ont échappé à l'armée, comme lui, ont fui dans les montagnes, vers les villes du Nord, comme Kalar. Sur la route, Khalîl raconte qu'ils sont tombés à nouveau sur l'armée irakienne. En proie à la peur, ils se sont dispersés. Khalîl, son père, un frère et une autre sœur ont réussi à prendre la fuite vers Kalar, tandis que les autres, à leur tour, sont tombés aux mains de l'armée. Tous ses proches aussi, dans la région, ont disparu, par groupes entiers... Dans son village, en tout, il y a eu 94 disparus, dont les 4 membres de sa famille, les 90 autres étaient tous des proches, des cousins, oncles ou tantes... « Pendant 40 jours, l'armée a aussi procédé à des fouilles, dans les villages détruits. Ils ont emmenés tout le monde dans des camions militaires, surtout vers le sud, dans des casernes » Certains en sont revenus, explique Moustafa de Jabbâra (E22), « ils les ont vu creuser de grandes fosses et y enterrer les morts »... Mais Khalîl ne peut se résoudre à y croire et continue d'espérer qu'ils reviendront... Après les « souffrances morales » (*mouâwanât nafsiyya*) que lui ont causé la mort de ses proches, il ne supportait pas l'idée de vivre plus longtemps sous ce système arbitraire (*nizâm zâlim*), dans l'instabilité. D'autant plus que la région de Kalar, proche du 36<sup>ème</sup> parallèle, aurait été exposée plus d'une fois, dans les années 90, aux incursions de l'armée irakienne, tentant de reprendre le contrôle. Dans ces conditions, explique-t-il, « le risque vaut mieux <sup>123</sup> ».

- **Des brimades continues**

Depuis l'échec de l'accord de Barzani en 1974, qui stipulait que Kirkouk appartenait aux Kurdes, commence Oumar de Tsamasamâl (E1), la politique de Saddam a tout fait pour briser le mouvement kurde ... Depuis, ça n'a été que des brimades sans fin... ». Selon Ali Ahmad de Kirkouk (E4), « les pressions de l'autorité irakienne sont constantes sur les Kurdes, depuis les mesures discriminatoires les plus viles, comme de leur prendre leur sang, il y a des prises de sang obligatoires pour les Kurdes ». A titre d'exemple, Aasi Ali de Kirkouk (E3) emprisonné durant un mois, explique que c'était « par pure discrimination envers les Kurdes ». Chauffeur de taxi entre Kirkouk et Sloumaniyyeh, l'Etat de Saddam Hussein l'a accusé injustement de contrebande et a confisqué sa voiture. « Maintenant en Irak, dit-il, un kurde ne peut même plus avoir de voiture ! ». Parvenu à s'évader, il prend directement le chemin de l'exode. S'il était resté, explique-t-il, sa femme et ses enfants aurait subi des menaces.

- **Les services de renseignement omniprésents**

Les services de renseignements sont omniprésents, probablement comme dans tout l'Irak, mais en plus accentué. Ils rendent d'abord les déplacements quasiment impossibles. D'après Moustafa de Jabbâra (E22), « avant la guerre Iran-Irak, la liberté de circulation était plus grande. Pendant les années 80, il y avait encore des journalistes... mais aujourd'hui, ce n'est pas permis de voyager à l'intérieur de l'Irak. Ils nous posent des milliards de questions ... Ils ne demandent pas de passeport, mais se comportent comme si on venait d'un autre pays... ».

<sup>123</sup> (*al-mouzâzafa ahsan*) ce que diront aussi d'autres notamment E4, E7...

Lorsqu'il était à l'école, Moustafa avait visité une fois Kirkouk et Mossoul, l'espace de quelques heures. « *Si vous restez plus d'une journée, explique-t-il, ils demandent automatiquement un rapport sur votre identité à l'hôtel, ils ouvrent une enquête. Pour la Sécurité (al-Amn), il faut impérativement une raison, un motif valable de séjour, sinon vous êtes suspect. C'est ce qu'on peut appeler une prison.* »

Si les services de renseignement sont très déployés c'est surtout pour lutter contre les partis. *Khattoum de Kirkouk (K25)* explique qu'elle et son mari, en 1999, ont été forcés de se déplacer de Kirkouk au Nord, à Arbil. Elle explique que c'était parce que son frère, auparavant, avait quitté Kirkouk pour Sloumaniyyeh, dans la zone autonome « *Le pouvoir irakien n'accepte pas ça. Ils ont peur qu'on appartienne aux partis (kurdes) ...* ». La lutte contre les partis politiques est effective. Par exemple, le père de *Moustafa de Jabbâra (E22)*, qui appartenait au PC a « disparu » en 1970. « *on l'a d'abord enlevé, ensuite mis en liberté surveillée, puis en prison... puis il a disparu...* » Par la suite, durant toute sa scolarité, qui plus est à l'Université, Moustafa a été surveillé de près par les services de renseignement irakiens, de crainte qu'il ne soit aussi communiste. « *Quand j'étais à l'école, mon oncle me conseillait toujours de faire attention... Ils avaient peur qu'ils m'arrivent la même chose, moi aussi. Un jour, en faculté, un responsable du parti du Baath est venu en salle de labo. C'était pour nous dire, à moi et à un autre, un arabe du sud qui appartenait au parti chiite « al-Daawa », un certain Jâthim, qu'on était « suspects » . En général, ils font venir à Kirkouk des arabes du sud qui coopèrent avec le régime mais lui, je ne sais pas, en tout cas il était de confession chiite. Jathim a rempli une feuille comme quoi il n'avait commis aucune faute et qu'il n'avait rien à voir avec cette affaire. Après ça, bien sûr, on reste sous surveillance. Les services de renseignement peuvent être partout, le voisin, les élèves, les profs... on se méfie de tout le monde, sauf de l'ami le plus fidèle et de la famille. Celui qui parle touche une récompense, une prime, ou une promotion dans son poste. Parfois, les gens mentent... on ne demande aucune preuve, il n'y a pas de jugement... Ensuite, le responsable du Baath m'a dit : « ton père avait des activités politiques... ». J'ai dit que je n'étais pas au courant. Il m'a demandé d'écrire sur une feuille que je n'avais rien à voir. Déjà avant, dans un couloir de la faculté, pendant le Ramadan, je suivais le jeûne, je me souviens... ce professeur... il m'avait dit : « tu fais le jeûnes... ? Il se demandait si « ce communiste » pouvait bien faire le Ramadan ! Bien sûr, il me mettait toujours de mauvaises notes, comme ça, par provocation...* »

Dans le cadre de la lutte contre les partis, les services de renseignement poussent les Kurdes à s'inscrire au parti du Baath. « *Dès l'école, où tout l'enseignement se fait en arabe, explique Ali de Kirkouk (E4), ils exercent des pressions pour vous obliger à faire allégeance au gouvernement irakien. Quant on appartient au parti irakien, on vit plus tranquillement* ». Comme beaucoup d'autres, il avait toujours résisté (il estime malgré tout que l'irrédentisme kurde demeure vivace) mais à 16 ans, il est arrêté en rentrant de son travail, sans explications et sans jugement, pour le simple fait d'être kurde et de refuser de faire allégeance au gouvernement irakien. Il fera 2 mois de prison où il subi des tortures. Pour la même raison, les parents de *Oumar de Kirkouk (E15)* qui avaient refusé d'adhérer au Baath, sont emprisonnés à Kirkouk depuis 1 an et 7 mois. Arrêté avec eux, Oumar fait aussi 4 semaines de prison, puis est relâché pour servir dans l'armée irakienne. « *Quant on vous demande de signer votre appartenance au parti, c'est fini !* explique-t-il. Comme nous l'avions vu avec *Assou Qader d'Arbil exilé à Makhmour (E8)*, adhérer au Baath implique de prendre la Nationalité arabe et d'être déporté au Sud. Or, d'après *Oumar de Kirkouk (E15)* « *Si on ne change pas de nationalité, c'est la peine de mort, il n'y a pas d'autre alternative!* ». Et il ajoute que c'est pareil pour les Turkmènes, comme pour les Kurdes, expliquant que c'est à cela qu'il a échappé, la « peine de mort certaine ».

- **Expulsions et déplacements de populations**

D'après *Khidr de Kirkouk (E6)* « les services de renseignements font aussi parvenir des avis de déportation tous les jours ». C'est ce qui lui est arrivé, le conduisant à 6 mois de prison pour s'être opposé à sa déportation au Nord. Une fois sorti, il part s'installer à Mossoul, chez des proches, où la situation, selon lui, est déjà un peu mieux. Aujourd'hui, à Kirkouk, explique *Ali Ahmad (E4)*, « il y a une politique systématique d'expropriation des terres kurdes et d'expulsion. On chasse les Kurdes pour installer à leur place des familles arabes du Sud irakien, surtout de la zone de Basra. L'état leur procure de nombreuses facilités pour les encourager à venir ». Ali Ahmad a toujours vécu à Kirkouk, comme toute sa famille. Il a une sœur de 21 ans et un frère plus jeune de 3 ans qui vivent toujours sur place, avec sa mère, mais cachés, en clandestins. En 1997, le gouvernement irakien a confisqué les terres de sa famille et décidé de les transférer au Sud, « où il n'y a rien... », ou dans le Kurdistan autonome, au Nord. Ils ont refusé de quitter Kirkouk, mais une famille arabe vit à présent sur leurs terres « comme les colonies juives en Palestine ». Depuis, ils ont vécu chez les uns et les autres, changeant de domicile au moindre doute, sachant que les services de renseignements sont partout. Bien sûr, s'ils sont découverts, ils risquent gros. *Moustafa de Jabbâra (E22)*, lui, a réussi à échapper à l'expropriation des terres de son père, fiché pour être du PC, en les mettant au nom d'un oncle, sans quoi il explique qu'elles auraient été confisquées. Comme il le précise, si les déplacés au Nord, dans la zone autonome, ont l'avantage de se retrouver en territoire kurde, en revanche, ils n'ont pas le droit d'emporter leurs biens, et leurs terres sont confisquées. En compensation, dans le sud arabe désertique, ils ont le droit de les emporter, ou de les vendre. Les arabes du sud reçoivent des compensations. En 1980, par exemple, ils percevaient une prime de 10 000 dinars irakiens, bien sûr beaucoup plus qu'aujourd'hui, à cause de la dévaluation.

- **Le truchement dans l'ordre des circonscriptions, l'arabisation progressive**

A ces déplacements de populations, explique encore *Moustafa de Jabbâra (E22)* s'ajoute le truchement dans l'ordre des circonscriptions, pour faire apparaître une majorité arabe dans les recensements ou les statistiques. En Irak, chaque village (*nâhiyya*) appartient au secteur de la petite ville la plus proche (*qadâ'*), laquelle dépend à son tour d'une plus grande ville, considérée chef-lieu de la région (*mouhâfaza*). Mais Saddam Hussein, dans le cadre de la politique d'arabisation, a modifié cet ordre dans les années 79-80. Ainsi le village de Jabbarâ qui dépendait en principe de Kirkouk, appartient désormais au district de Diyyâlâ, une ville arabe plus au Sud, comme la ville de Touz, dont est originaire *Khalîl (E23)*, qui appartient désormais au district de Tiqrît. Alors que la région de Kirkouk est encore en majorité peuplée de Kurdes, ce système permet de déjouer la réalité, en faisant apparaître une majorité arabe. Cette mesure, qui vise purement à les rayer de la carte, selon Moustafa, s'inscrit dans ce qu'il appelle le « processus de dissolution de la Nation Kurde ». Si on en croit *Oumar de Kirkouk (E15)*, la ville de Kirkouk commence à tendre vers la majorité arabe, du fait des changements de nationalité imposés, de la politique d'expulsion des Kurdes et de repeuplement par les Arabes... Mais d'après *Moustafa (E22)* et *Khalîl (E23)*, même si en déplaçant une petite ville kurde vers un chef-lieu arabe, on peut faire apparaître une majorité arabe, les habitants restent en majorité Kurdes, avant les Turkmènes, eux mêmes plus nombreux que les Arabes. Cela n'empêche pas qu'il y ait de plus en plus d'arabes, et une tendance à l'arabisation progressive.

- **Le renoncement au sentiment national Kurde**

D'après *Moustafa de Jabbâra (E22)*, tout est fait pour inciter les Kurdes à perdre leur identité nationale. « *Il nous faut renoncer au sentiment national kurde, abandonner notre langue. Dans cette région, les écoles kurdes n'existent absolument pas. Toute la vie en Irak, se réduit à l'armée. L'important est ce que vous apparteniez à l'Etat, au pouvoir. Tout est fait pour vous occuper, pour que vous ne restiez pas à la maison sans rien faire, que vous ne pensiez pas, que vous n'ayez pas le temps de songer à la révolte. Il n'y a pas que le service militaire, il y a l'engagement dans l'armée de réserve ou l'armée populaire, ou encore l'enrôlement bénévole dans des groupes d'entraînement ou de combat comme les « Fedayin de Saddam », les « Fedayin de Jérusalem » ou « les lionceaux de Saddam ». Et puis, entre la guerre Iran-Irak et celle du Golfe, combien sont ceux qui ont donné leur vie à l'armée... même si le service militaire n'est censé durer que 2 ans... » On connaît l'exemple de *Oumar de Kirkouk (E15)* relâché pour servir dans l'armée irakienne, qui a fait son service militaire pendant 3 ans, puis a continué à servir dans l'armée de réserve. De même *Khalil de Touz exilé à Kalar après l'Anfâl (E23)* explique qu'il ne pouvait retourner à Kirkouk, car il aurait dû entrer dans l'armée. Il y a plus de contrôles qu'à Kalar, au Nord du 36<sup>ème</sup> parallèle. Il ne voulait pas finir comme son frère qui a commencé son service en 75 et est resté dans l'armée 7 ans, au bout desquels il a fini par désertir. Il vit à présent dans les régions du Nord, au Kurdistan autonome. D'après *Assou Ali d'Arbil (E1)*, beaucoup, de Kirkouk, réussissent à fuir clandestinement vers les régions kurdes autonomes, au Nord, pour ne pas faire l'armée<sup>124</sup>. Ils passent ensuite vers l'Iran.*

- **Une situation comparable à Mossoul**

A Mossoul, les Kurdes ne sont qu'une minorité de près d'1 million d'après *Ahmad, Arabe Irakien de Mossoul (Irk7)*, selon lequel ils n'ont pas à se plaindre. Mais un Kurde de Mossoul (*K27*) explique que « *le gouvernement fait tout pour faire régner la division entre nous et les arabes, en nous faisant subir toutes sortes de discrimination (tamîz)... par exemple, en faisant la différence entre ceux qui appartiennent au parti du Baath et ceux qui n'en relèvent pas... Ils viennent dans les maisons, pour compter les personnes qui appartiennent au parti... »*. Pour *Shehrazade de Mossoul (E13)*, de père arabe, et de mère kurde, dont le frère aîné a été exécuté, accusé à tort de trafics d'armes avec l'Iran, la vie à Mossoul ne semble pas tellement plus supportable. Il évoque aussi l'impossibilité des déplacements, l'omniprésence des services de renseignements, auxquels s'ajoutent des petits détails de la vie quotidienne, comme les téléphones portables, Internet ou les paraboles, formellement interdits en Irak. Bien sûr, explique-t-il, « *les satellites existent en cachette, au noir, mais un voisin a tôt fait de vous dénoncer* ». C'est arrivé à l'un de ses voisins, qui a pris 3 ans de prison. Pour lui, l'Irak, « *ce n'est pas une vie, c'est déprimant... Il n'y a rien... pas d'avenir... on préfère fuir, voire le monde, la vraie vie... En Irak, on ne vit que dans la peur et la terreur. Celui qui n'a pas de relation ou de proches dans le gouvernement, ou que ce soit en Irak ne peut pas vivre. Il faut des appuis, des pistons.* »

<sup>124</sup> Celui qui ne fait pas l'armée en Irak, expliquent *Shehrazâde (E13)* et *Ali Ahmad (E4)* a les oreilles coupées.

### 3) Les problèmes politiques au sud de l'Irak

- **les persécutions d'opposants chiites au sud**

Les chiïtes (près de 60 % de la population en Irak) sont une menace constante pour le gouvernement de Saddam Hussein qui repose sur une minorité sunnite. C'est à cause d'eux en grande partie que l'Irak a déclaré la guerre à l'Iran en 1980, de peur que la révolution islamique de Khomeiny, appuyée sur le clergé chiïte, ne gagne aussi l'Irak. L'opposition chiïte en Irak, rappelle Abdallah Kazzoum, irakien chiïte 52 ans de Kout (E7) avait commencé en 1977, avec Mouhammad Bakr Sadr, « mort en martyr » en 1980<sup>125</sup>. Plus tard, l'annonce de la défaite de Saddam Hussein à la fin de la guerre du Golfe, le 28 février 1991, entraîne de premières révoltes dans le Sud, le 2 Mars 1991, dans les villes chiïtes de Karbala, Najaf, Nassiriyeh, et Amara...qui gagnent ensuite le Nord de l'Irak. Saddam Hussein, qui écrase les révoltes dans le sang, se tourne d'abord contre ses chiïtes.

Les deux interviewés chiïtes irakiens étaient des opposants chiïtes. Le premier, Abdallah Kazzoum, Irakien chiïte 52 ans de Kout (E7) relate, révolté contre les puissances occidentales, les événements de 1991, lorsque « *la révolte chiïte du sud a été matée par les avions irakiens, protégés par les hélicoptères américains, au-dessus du 32<sup>ème</sup> parallèle. Les gens étaient étonnés des bombardements, en plein cessez-le-feu. Il y a eu des exécutions en masses, par groupes de 200 ou 400 hommes, la plupart des opposants ont été exterminés. Abdallah appartient au parti chiïte irakien de al-Daawa, selon lui le plus important au Sud de l'Irak, et indépendant de l'Iran. Au départ, le sud de l'Irak comptait une quinzaine de partis chiïtes... Aujourd'hui, dans la région, tout est détruit, Saddam Hussein a réussi à mater la révolte et à éradiquer toute l'opposition chiïte...* ». En 1991, Abdallah Kazzoum passe 3 mois en Iran, dans un camp de réfugiés. « *Les Iraniens ne nous soutenaient pas, ils ne nous aiment pas* ». Il revient ensuite dans sa région où il y reste jusqu'en 1999, caché chez les uns et les autres, échappant aux persécutions contre les opposants qui se poursuivent parallèlement. Il s'estime heureux que ses huit enfants aient été épargnés alors que d'autres ont eu leurs filles violées par l'armée irakienne, les menaces sur la famille étaient courantes. En 1999 Abdallah quitte l'Irak définitivement. S'il part, c'est à cause de Saddam Hussein qui a fait exécuter plusieurs de ses oncles et tantes qui appartenaient aussi au parti<sup>126</sup>. Comme il l'explique à 2 journalistes américains venus l'interviewer (qui voulaient surtout s'informer des routes clandestines des passeurs kurdes), « *Il faut tuer ce Saddam Hussein ! il vous suffirait de 3 jours pour l'éliminer, il est bien pire qu'Hitler !* ». Aujourd'hui il estime que 6000 personnes gouvernent l'Irak alors que tout le reste est écrasé<sup>127</sup>.

Le second, Iskander, 27 ans, originaire de Hindiana, dans la région de Karbala (E28) appartient aussi parti irakien chiïte de al-Dawwa. Toute sa famille adhérait au parti. A Hindiana, la petite ville (*qâda'*) où il vit, entre Karbala et Babel, il l'explique qu'ils sont tous un peu des proches. La structure sociale relève du clan « *aachîra* ». On parlerait même de la « *tribu de Hindiana* » d'environ 2000 personnes. Ceci explique qu'Iskander ait pu avoir 300 de ses proches exécutés par Saddam Hussein, comme il l'affirme, dont 8 de ses oncles paternels. De plus, actuellement, son père et son frère sont toujours en prison, alors que sa mère et ses sœurs sont à Hindiana. Iskander a fait aussi 5 ans de prison, entre 15 et 20 ans, où il aurait subi des tortures. Il est retourné ensuite vivre un certain temps sur les terres

<sup>125</sup> Proche de l'ayatollah Khomeiny, il avait fomenté des révoltes dans les villes du sud de Najaf et Karbala. On le dit « disparu » mais il a très probablement été exécuté.

<sup>126</sup> Fait également attesté par Oum Mourad, Kurde irakienne de Bagdad (E29), à laquelle il l'avait raconté.

<sup>127</sup> Ce qu'expliquait aussi Diyyâ (E30) en évoquant Tiqrit, la ville de Saddam Hussein et de son entourage.



## IV. Récapitulatif des raisons de l'exil

Pourquoi partir ?	Total des réponses des 30 entretiens
Persécutions individuelles subies	18
Guerres, instabilité, dictature	9
Chômage, migration économique	4
Regroupement familial en GB	16

Plus que des raisons économiques, elles mêmes entraînées par les problèmes politiques, les « réfugiés » évoquent surtout des raisons politiques à l'origine de leur exode, qu'il s'agisse de persécutions, de menaces, ou de problèmes découlant de la situation politique générale, qui contribuent à la dégradation de la vie quotidienne. Alors que près des 2 tiers des personnes concernées par l'enquête déclarent avoir été victimes de persécutions, les autres, comme cela apparaît à travers les entretiens, sont pour la plupart également parties en raison de l'instabilité, des guerres et de la dictature. Le regroupement familial ou la présence d'un réseau communautaire déjà sur place, en Angleterre, ne peut évidemment qu'encourager le mouvement de fuite, dans le cadre d'une entraide collective.

### Les persécutions

Persécutions	N° Entretiens	Total : 30
Persécutions d'ordre individuel	3, 4, 6, 7, 15, 22, 23, 28, 1, 8, 9, 10, 12, 14, 16, 18, 19, 27	18
Persécutions de l'Etat Irakien	3, 4, 6, 7, 15, 22, 23, 28, 1, 8, 10, 12, 14, 16, 17	15
Emprisonnements	3, 4, 6, 15, 28, 1, 10, 12, 14, 16, 27	11
Tortures	4, 15, 28, 1, 12, 14, 16, 27	8
Autres types de Persécutions	8, 9, 17, 18, 19, 22, 23	7
Persécutions pour appartenance politique	1, 7, 14, 16, 17, 27, 28	7
Pour appartenance politique des parents	8, 22	2
Perte ou Persécution de proches	2, 5, 6, 9, 12, 13, 18, 27, 4, 7, 15, 22, 23, 28, 29, 30	16

#### • Les persécutions individuelles

Sur les 30 personnes interviewées, 11 ont déclaré avoir été emprisonnées. Parmi elles, 8 ont précisé avoir subi des tortures ou des mauvais traitements. Ces personnes emprisonnées sont d'abord originaires du Kurdistan autonome (6 cas), puis des régions kurdes sous contrôle irakien (4 personnes de Kirkouk), et enfin, dans le dernier cas, du sud chiite. Pour donner une idée plus juste de la proportion des persécutions par régions, il faut rappeler que les interviewés étaient surtout originaires du Kurdistan autonome (18 personnes) alors que les Kurdes de Kirkouk n'étaient que 6, ainsi que ceux du reste de l'Irak, dont 2 du sud chiite. Proportionnellement, les Kurdes de Kirkouk ou les arabes du sud chiite sont donc plus touchés : 4 personnes sur 6 emprisonnées à Kirkouk, 1 sur 2 dans le sud chiite contre 6 sur 18 dans la zone autonome.

A côté de ces 11 personnes emprisonnées, au moins 7 autres ont eu des problèmes de nature différente avec des partis politiques, soit que leur existence ait été mise en danger (tentative d'assassinat E9, menace de peine de mort E7, compromission politique E18...) ou rendue très précaire (expropriations de biens E18, E19, menaces de déportation E8, E23, pressions des services de renseignement E23...). Pour certains d'entre eux c'était des problèmes avec les Islamistes au Kurdistan autonome (E9,18,19), pour d'autres, avec le gouvernement irakien dans les zones kurdes (E8, 22, 23) ou chiites (7).

A priori, il semblerait qu'au moins une partie de ces personnes qui ont fait état de persécutions individuelles pourrait obtenir le statut de réfugié. Cependant, même en précisant les instances de persécution, ou les faits dans les détails, nous ne serions pas en mesure de décider et de trancher sur cette question de l'asile politique qui ne relève pas de notre ressort. Si l'on doit s'en remettre à la convention de Genève de 1951, à priori, seules les persécutions étatiques pourraient être prises en compte.

- **l'origine des persécutions**

- a) En Irak

<b>Persécutions individuelles en Irak</b>	<b>N° Entretiens (6 Kirkouk, 1 Mossoul, 3 Bagdad, 2 chiïtes)</b>	<b>total: 12</b>
Persécutions	3, 4, 6, 7, 15, 22, 23, 28	8
Emprisonnements	3, 4, 6, 15, 28	5
Tortures	4, 15, 28	3
Persécutions d'opposants chiïtes	7, 28	2
Persécutions de Kurdes de Kirkouk	3, 4, 6, 15, 23, 22	6
Pressions pour adhérer au Baath	4, 15	2
Avis de déportation	6	1
Expropriation de terres	4	1
Discrimination	3	1
Surveillance accrue du Baath	22	1
Anfâl	23	1

Dans les régions sous contrôle irakien, l'Etat irakien est à l'origine des persécutions, le gouvernement de Saddam Hussein s'en prenant d'abord à ses opposants chiïtes du Sud puis à ses Kurdes du Nord, ces derniers étant soumis à des mesures de discrimination ou victimes de la politique d'arabisation ou de « l'élimination de l'entité kurde »<sup>128</sup>. Sur les 12 personnes d'Irak concernées par l'enquête (6 de Kirkouk, 1 de Mossoul, 3 de Bagdad et 2 du sud chiïte), 8 ont été victimes de persécutions individuelles (les 2 Chiïtes du Sud et les 6 Kurdes de la zone de Kirkouk) et 5 d'entre elles ont été emprisonnées.

En ce qui concerne les 2 chiïtes du Sud un seul avait été emprisonné *Iskander (E28)*, pendant 5 ans environ, la plus longue période d'emprisonnement qui ait été déclarée sur l'ensemble des 11 personnes incarcérées en Irak ou dans la zone autonome. Le second *Abdallah Kazzoum (E7)* n'a pas été emprisonné mais, condamné à vivre caché et traqué, a échappé de peu aux persécutions contre les opposants. Tous deux sont partis parce qu'ils craignaient être exécutés. Iskander, contre lequel des rapports avaient été émis, est sûr et certain qu'il aurait été condamné à la peine de mort.

Quant aux Kurdes de Kirkouk, sur les 6 qui ont tous subi des persécutions, 4 ont été emprisonnés pour des périodes de quelques mois. Le premier par mesure de discrimination (*Aassi Ali, chauffeur de taxi (E3)*, emprisonné un mois avant son départ), les 3 autres à cause de la politique d'arabisation. Parmi eux, 2 ont été incarcérés pour refuser d'adhérer au Baath irakien tels *Oumar (E15)* et *Ali Ahmad (E4)* condamnés respectivement à 4 semaines et 2 mois de prison. Pour Oumar, relâché pour servir dans l'armée de réserve, autre type de prison, les pressions du parti irakien ne se seraient pas arrêtées là. En restant, il pense qu'il était voué à une « peine de mort certaine », le châtement en vigueur pour ceux qui s'opposent au changement de nationalité ou à leur déportation. Ali Ahmad, condamné à vivre dans la clandestinité après l'expropriation des terres de ses parents, était également menacé, pour

<sup>128</sup> *Aamaliat tawdhîb al-Qawmiyya al-Kurdiyya (E22)*

s'être opposé à sa déportation. Le troisième d'entre eux, *Khidr (E6)* avait fait 6 mois de prison pour s'être opposé à sa déportation au Nord. Les autres personnes ayant encouru des persécutions en Irak autres que l'emprisonnement, également 2 Kurdes de la zone de Kirkouk, avaient soit été victimes de l'opération Anfâl (*Khalîl, E23*) ou de pressions accrues des services de renseignement à cause de l'appartenance politique du père (*Moustafa, E22*). Alors que Khalîl est plus un exemple de persécutions déjà subies qui n'ont plus d'incidences autres que des « souffrances morales », Moustafa, lui, menacé, a dû fuir parce qu'un de ses oncles organisait à son insu un commerce clandestin sur ses terres, faisant passer des personnes vers l'Iran. Dès qu'il a su qu'on recherchait le propriétaire des terres, il s'est enfui. Il est probable qu'il aurait été au moins emprisonné, parce que « partir » pour l'Etat irakien, ou encourager les autres à le faire, est considéré comme une faute très grave.

b) dans la zone autonome

Persécutions individuelles dans la Zone Autonome	N° Entretien	Total: 18
Persécutions diverses à titre individuel	1, 8, 9, 10, 12, 14, 16, 18, 19, 27	10
Emprisonnements	1, 10, 12, 14, 16, 27	6
Tortures ou mauvais traitements	1, 12, 14, 16, 27	5
Guerre civile PUK PDK MIK	18	1
Islamistes	9, 19	2
PDK	27	1
Alliance Baath irakien et PDK de Barzani	1, 16, 17	3
Politique d'arabisation Baath irakien et PDK	8	1
Alliance Baath irakien et PUK de Talabani	10, 12	2
Lutte Baath PUK	14	1
Total de personnes victimes du Baath irakien	1, 8, 10, 12, 14, 16, 17	7

Au Kurdistan autonome, l'origine des persécutions, plus complexe, peut varier, en faisant entrer en jeu différents acteurs qui peuvent s'allier, ou agir en représailles les uns après les autres : les auteurs des persécutions sont soit les deux partis kurdes adverses, le PDK de Barzani et le PUK de Talabani, soit le gouvernement de Saddam Hussein, qui depuis l'invasion irakienne d'Arbil de 1996 tend de plus en plus à marquer son emprise sur la région, soit des groupes islamistes qui semblent devenus plus nombreux à partir de 1996, sans doute en réaction à l'emprise croissante de Saddam Hussein.

Jusqu'en 1998, nous sommes dans un contexte de guerre civile où les 2 partis kurdes adverses s'opposent, les Islamistes (le MIK, *Mouvement Islamique du Kurdistan*) faisant tout pour entretenir la division entre eux. Certains, partis depuis un certain temps, comme *Hiwa (E18)* débouté en Hollande après 5 ans, se sont retrouvés mêlés à la lutte sans merci des partis qui s'apparentent plus à des chefs de guerres claniques qu'à des partis politiques<sup>129</sup>, en les dépouillant de leurs biens, ou leur faisant du chantage. Les 2 autres personnes qui ont été victimes de menaces ou de d'agressions de groupes islamistes, parties également depuis quelques années, l'ont été aussi dans le cadre de la guerre civile (*Zana E9*, expulsé de Hollande depuis 2 ans et demi et *Aram E19*, parti il y a 9 ans). Le premier avait été victime d'une tentative de meurtre, le second de séquestration de biens. Plus récemment le MIK, longtemps le principal parti islamiste, se serait scindé en multiples partis « qui n'ont cessé de se réunifier ou de s'affronter »<sup>130</sup>, dont des extrémistes comme le *Jihâd*, le *Tawhîd*, ou le *Jund al-Islâm*. Par ailleurs, si les services secrets irakiens, depuis 1996, coopèrent surtout avec Barzani, ce qui a entraîné l'arrestation d'opposants de l'UPK (*E1, E16*) dont l'un, *Assou Ali*

<sup>129</sup> Chris Kutschera, le défi kurde, p. 131 et 143

<sup>130</sup> [www.chris-kutschera.com/Kurdes\\_islamistes.htm](http://www.chris-kutschera.com/Kurdes_islamistes.htm)

d'Arbil, 50 ans (E1) a été emprisonné et torturé pendant 3 ans<sup>131</sup>, ils collaborent également avec le PUK de Talabani pour prendre des décisions d'arrestation « pour des questions d'argent », ayant été en cela à l'origine de l'emprisonnement de 2 femmes kurdes (E10, E12). Le gouvernement irakien, dont les troupes sont postées sur le 36<sup>ème</sup> parallèle, peut également agir seul, en prenant des mesures d'arrestation contre des présumés opposants (comme dans le cas de Sirouan E14 qui appartient aux services secrets de l'UPK). On voit donc que sur les 6 personnes emprisonnées au Kurdistan autonome, 5 l'ont été, ces dernières années, en partie en fonction d'une décision de Saddam Hussein. Mise à part les 2 personnes emprisonnées en 96 suite à l'invasion d'Arbil (E1, E16), les 3 autres ont été incarcérées peu avant leur départ, fin 2001. On comprend dans ce cas que l'idée de « zone sûre » soit remise en question, tout comme celle d'autonomie. La sixième personne incarcérée dans la « zone autonome » (Sayyed, officier de Talabani E27) en revanche, l'avait été uniquement sur décision de Barzani, en 1995, avant l'invasion irakienne d'Arbil, dans le cadre de la guerre civile entre les 2 partis. La dixième personne ayant subi des persécutions au Kurdistan autonome (Assou Qader d'Arbil exilé à Makhmour E8), a été victime de la campagne d'arabisation au Nord-Ouest du Kurdistan qui découle de l'emprise de Saddam Hussein sur la région et se poursuit dans le cadre de la coopération de Barzani avec le pouvoir irakien. On voit donc que sur les 10 personnes qui ont subi des persécutions dans la zone autonome, 7 l'ont été en fonction au moins en partie d'une décision de Saddam Hussein.

c) En Irak et dans la zone autonome

D'après l'enquête, il ressort<sup>132</sup> que la grosse majorité de ceux qui ont été emprisonnés ou persécutés d'une façon ou d'une autre, ont été les victimes de Saddam Hussein. C'est le cas de 14 des 18 persécutés (auxquels s'ajoute E17, qui n'a pas été réellement persécuté à titre individuel mais plutôt collectif, en fuyant se réfugier en Iran lors de l'invasion d'Arbil, pour échapper aux chasses aux opposants). Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'aient pas été par ailleurs victimes de persécutions d'autres partis. Par exemple, sur les 11 personnes emprisonnées qu'elles soient originaires du Kurdistan Irakien ou de l'Irak, 10 ont subi ce traitement en fonction d'une décision qui venait en partie de Saddam Hussein, soit qu'il l'ait prise seul, comme dans le cas des persécutions contre les Chiïtes du sud irakien, contre les Kurdes de Kirkouk, ou, dans la zone autonome, contre des présumés opposants, soit qu'il agisse en alliance avec le PDK de Barzani ou le PUK de Talabani. On peut donc avancer qu'il s'agit surtout de persécutions étatiques. Il convient aussi de remarquer qu'une partie seulement de ces persécutions sont dirigées contre des opposants, 7 seulement étant engagés (6 sur les 18) soit comme des opposant chiïtes (E7, 28), soit comme des personnes relevant du PUK de Talabani (E1, 14, 16, 17, 27). Pour le reste, c'est à dire la majorité, les persécutions ne concernent pas des opposants politiques, ce qui les rend d'avantage « victimes » puisqu'ils n'ont rien fait pour les attirer, sauf de se trouver là, au milieu de guerres civiles, ou sous forme de Kurdes « indésirables » aux yeux du pouvoir irakien. Deux autres personnes ont été persécutées en fonction de l'appartenance politique du père (E8, 22) ce qui nous amène à parler maintenant des persécutions de proches.

<sup>131</sup> la plus longue période après Iskander (E28). Assou Ali d'Arbil, l'air engagé dans la lutte, considéré prisonnier politique par le CICR, semble avoir le profil de « réfugié politique ».

<sup>132</sup> se reporter au tableau précédent sur les Persécutions.

- Les persécutions de proches

Perte et Persécution de proches	N° entretiens (sur 30)	Total (16)
Dans la zone autonome (sur 18 personnes)	2, 9, 12, 18, 27	5
En Irak (sur 12 personnes)	4, 5, 6, 7, 13, 15, 22, 23, 28, 29, 30	11
Proches morts à la guerre	6, 19	2
Proches persécutés par l'Etat irakien	2, 4, 5, 6, 13, 15, 22, 23, 7, 28	10
Proches persécutés par le PDK	27	1
Proches persécutés par des Islamistes	9, 12, 18	3

Il convient aussi de parler de persécutions « collectives » dans la mesure où plus de la moitié d'entre eux (au moins 16) ont également perdu des proches, soit qu'ils aient été les victimes indirectes des guerres du Golfe comme dans le cas du père de *Khidr (E6)* et de *Aram (E19)*, morts durant la guerre Iran Irak<sup>133</sup>, soit qu'ils aient été, le plus souvent, persécutés par des instances politiques (14 exemples), et là encore, la plupart du temps par le gouvernement de Saddam Hussein.

Pour donner ou rappeler les exemples les plus marquants, certains ont des membres de leurs familles emprisonnés en Irak, comme les parents de *Oumar de Kirkouk (E15)* qui ont refusé d'adhérer au Baath irakien. D'autres fois ils ont été exécutés par Saddam Hussein, comme les oncles et tantes de *Abdallah Kazzoum, chiite irakien de Kout (E7)*, les 300 proches de la « tribu » d'*Iskander, irakien chiite de Hindiana (E28)*, le frère aîné de *Shehrazade de Mossoul (E13)*, ou encore, cette fois sur ordre de Barzani, les 3 frères de *Sayyed de Rawandouz (E27)* exécutés d'un coup en 1995 (un de ses frères qui avait combattu pendant la guerre Iran Irak avait été auparavant emprisonné jusqu'en 1991 en Iran et était passé pour mort pendant de nombreuses années, après qu'on leur ait apporté sa dépouille mortelle, calcinée, qui n'était en fait pas la sienne). Par ailleurs, un bon nombre d'entre eux ont des proches qui ont « disparu », comme le père de *Ali Ahmad de Kirkouk (E4)* « disparu » pendant la campagne militaire de 1991 dirigée par Ali Hassan Majid<sup>134</sup>, qu'il décrit comme « *un chef de guerre irakien reconnu comme criminel de guerre par la Communauté Internationale, mais toujours vivant* ». De même le père de *Moustafa Jabbâra (E23)*, qui appartenait au PC, tour à tour enlevé, relâché, emprisonné, pour finalement disparaître. Mais l'exemple le plus typique à ce titre est celui de *Khalil de Touz, exilé à Kalar après l'Anfâl (E23)* qui, pendant l'opération de l'*Anfâl* en 1988 (188 000 disparus), après que leur village ait été rasé, a perdu sa mère, son frère et deux de ses sœurs, ainsi que 90 autres proches.... Après ces « souffrances morales » causées par la perte des siens, s'il a jugé préférable la fuite, ce n'est pas seulement en raison des possibles incursions irakiennes à Kalar, mais surtout, ce que nous n'avons pas encore évoqué, pour ne pas entraîner encore d'autres problèmes aux survivants de sa famille, en refusant d'entrer dans l'armée. Car comme il l'explique « *En Irak, la loi qui règne est celle « du bien pour un et du mal pour tous »*<sup>135</sup>. *Lorsque quelqu'un est puni, la punition vaut pour tous, elle se généralise, s'étend à toute la famille, à tous les autres proches*. On l'a vu en effet dans le cas de *Moustafa (E22)* soupçonné d'être communiste comme son père, tout comme *Iskander (E28)* est fiché parce que tous ses proches le sont déjà.

<sup>133</sup> La guerre Iran Irak (1980-88) a fait un million de morts entre les 2 pays (Les 101 portes du Proche-Orient, p.140-4)

<sup>134</sup> Ali Hassan Majid avait été nommé au bureau des affaires du Kurdistan pour mettre en œuvre « la solution finale au problème kurde » 2 semaines avant que l'Irak n'ait recours aux armes chimiques contre les Kurdes dès le 15 avril 1987, selon Kendal Nezan, le monde diplomatique mars 1998.

<sup>135</sup> *al-kheir yekhoss wa al-sharr yeaamm (al-mouaaqâba lal-koull)*

On se trouve donc dans un cas de persécutions collectives, étendues à l'ensemble de la population écrasée en Irak, aux Kurdes comme aux Chiïtes, mais qui n'empêche pas que les persécutions individuelles, parmi elles, soient très nombreuses<sup>136</sup>. D'autre part, quant elles ont plus un aspect « collectif » comme dans le cas de la perte de proches dans le cadre de campagnes d'extermination contre les Kurdes, il est évident qu'elles sont certainement aussi douloureuses, sinon plus, qu'un emprisonnement. Pourtant, au vu de la convention de Genève, selon laquelle il faut faire état de persécutions individuelles, en prouvant si possible avoir agi en faveur de la Démocratie, cela ne justifierait probablement pas d'obtenir le statut de réfugié.

- **Instabilité, guerre dictature**

Dictature Terreur	Sur 30	Total 8
Irak	13, 21	2
Zone autonome	2, 5, 11, 24, 25, 26	6

Si tous ou presque fuient l'instabilité, les guerres et la dictatures, partant en raison de la situation politique déplorable, ceux qui ne donnent pas d'exemples de persécutions à titre individuel, parmi eux, sont moins nombreux. Seules 8 personnes ont dit ou montré par leur discours fuir cette situation instable politiquement sans avoir enduré de persécutions à titre individuel, alors que 18 autres se situaient apparemment dans ce cas (soit les 2 tiers de la population d'étude), fuyant aussi cette situation générale d'instabilité. Ce qui montre que l'appellation de « migrations économiques fuyant l'instabilité » cache peut-être, du moins dans le cas des Kurdes Irakiens et au regard de cette étude, qu'une grande partie d'entre eux sont victimes de persécutions individuelles et étatiques, la plupart, comme on l'a vu, y compris dans la zone autonome, étant victimes de Saddam Hussein. Parmi ces 8, on trouve des personnes qui ont eu des proches persécutés sans l'avoir été elles-mêmes comme *Shehrazade de Mossoul (E13)* dont le frère aîné a été exécuté par Saddam Hussein, et *un homme de la famille de Koysenjâq (E2)* dont le père aurait été tué pour travailler dans une ONG française au Kurdistan autonome, par Saddam Hussein. Nous aurions pu mettre dans cette catégorie *Khalil de Touz (E23)* qui a perdu de nombreux proches et membres de sa famille en réchappant lui-même au massacre de l'Anfâl mais sa fuite vers Kalar, avec d'autres, poursuivis par l'armée irakienne évoque plus le cas d'une persécution, même si ce n'en est peut-être pas une au sens de l'asile politique. D'autres, par ailleurs, auxquels il n'est apparemment rien arrivé, ont dit fuir la dictature, que ce soit celle des partis kurdes (*E11, E25*) - dont les violations des droits de l'homme sont attestées et qui ressembleraient de plus en plus à leur tortionnaires irakiens,<sup>137</sup> - qui les auraient empêchés de mener à bien leur projet professionnel (études, journalisme), ou celle, plus souvent évoquée de l'Etat irakien, avec des phrases comme « nous fuyons nos dirigeants » de *Ahmad de Bagdad E21a*) qui sait qu'en restant il serait condamné à faire son service militaire pendant des années et à la peine de mort (ou minimum aux oreilles coupées) s'il refuse. Alors que ce dernier, comme Shehrazade, évoque la terreur et l'arbitraire en Irak, ceux de la zone autonome se réfèrent soit à la situation de pourrissement, de division et d'insécurité (*Kairouan, E5*) ou à l'emprise croissante de Saddam Hussein sur la région, le peu d'autonomie après toutes ces guerres et le spectre de nouveaux massacres.

<sup>136</sup> Selon l'enquête de Smaïn Laacher à Sangatte, (Rapport juin 2002, tableau 7 p. 26) 63 Irakiens (en majorité Kurdes) sur 70 interrogés sur ce thème font état de persécutions individuelles, 8 autres étant partis en raison des guerres. Pour le reste de la population de Sangatte, notamment les Afghans, la raison des guerres, au contraire, prévaut sur les persécutions.

<sup>137</sup> Chris Kutschera, le défi kurde, p 19-20 et p. 132

## Conclusion

L'enquête de terrain à Sangatte sur le parcours migratoire des Kurdes Irakiens a révélé que ces derniers étaient pour la plupart originaires de la zone autonome du Kurdistan Irakien, protégée du régime de Saddam Hussein par l'aviation anglo-américaine. Même si les Kurdes du reste de l'Irak étaient également en bon nombre, souvent de Kirkouk, de Mossoul, et en plus petit nombre de Bagdad, la majorité provenait de la zone autonome. A priori, on aurait pu s'imaginer le contraire, à savoir, qu'ils proviendraient surtout des zones kurdes sous contrôle irakien, dont la situation est reconnue des plus dramatiques du fait de la politique d'arabisation intensive. En vertu de persécutions étatiques, l'asile politique est plus souvent accordé aux Kurdes d'Irak, et non de la zone autonome. L'Allemagne et les Pays Bas qui ont introduit la notion de « pays tiers sûrs » dans leur politique de l'asile, considèrent, comme les Kurdes de Sangatte l'ont parfois rappelé, la « zone de protection » du Kurdistan autonome établie en 1991, comme une « zone sûre ». De même, en France, le pays le plus attaché à l'asile politique au sens de la convention de Genève, les Kurdes d'Irak sont considérés prioritaires, pouvant, si leurs demandes ne sont pas « infondées », obtenir facilement le statut de réfugié<sup>138</sup>. L'asile territorial, introduit en 1998 par la loi Chevènement, à l'origine pour les Algériens persécutés par des groupes islamistes, de toute façon en voie de perte, concerne peu à priori les Kurdes de la zone autonome, car il ne doit pas s'agir de partis étatiques mais de groupes armés, et même dans ce cas, ils ne sont pas représentés<sup>139</sup>. Toutes ces considérations pour dire que dans l'opinion commune, les Kurdes de la « zone autonome » bénéficient d'une position relativement confortable. Dans ces conditions, on aurait pu penser que les Kurdes Irakiens de Sangatte, comme me l'ont fait remarquer une « réfugiée » et un membre de l'équipe de la croix rouge, « allaient tous dire qu'ils étaient de Kirkouk », ce qui finalement s'est avéré faux. Lorsqu'on évoque les « boat people » kurdes irakiens qui débarquent en Italie, et qui ont une fois échoué en France, sur les côtes du Var, en février 2001, il est plus souvent question de Kurdes d'Irak, comme des Yezedi de Sinjar, des Kurdes de Kirkouk ou de Mossoul, et rarement de la zone autonome. En revanche le reporter Chris Kutchera<sup>140</sup> relatait l'aventure tragique de 3 Kurdes de Sloumaniyyeh, la capitale de l'Est du Kurdistan autonome, dont les cadavres avaient été retrouvés dans un camion à Foggia, comme les 5 derniers Kurdes Irakiens il y a quelques jours, dont l'identité n'était pas précisée.

D'autre part, il s'agissait surtout de personnes issues de la zone Est du Kurdistan autonome, administrée par Jalâl Talabani. Si les personnes interviewées originaires de la région Nord Ouest, contrôlée par Massoud Barzani, n'étaient que légèrement moins nombreuses au vu de l'enquête (7 contre 11), la plupart d'entre elles s'opposaient à la politique de Barzani, ou en avaient été les victimes. 3 relevaient officiellement du parti adverse de Jalal Talabani (le PUK) et avaient été emprisonnées et torturées, soit sur ordre du PDK, dans le cadre de la guerre civile entre les 2 partis qui ne s'est terminée qu'en 1998, soit sur ordre de Barzani et du Baath irakien, depuis que Barzani a fait appel à l'armée de Saddam Hussein en 1996 pour rétablir son autorité dans la région et chasser les opposants du PUK. Le quatrième dressait un tableau sombre de la situation dans la région du Nord-Ouest depuis l'invasion d'Arbil et le déploiement des services de renseignement du Baath dans la région, affirmant qu'il n'aimait pas Barzani. Un autre, le cinquième, avait été forcé de se déplacer en secret sous le 36<sup>ème</sup> parallèle à Makhmour, avec sa famille, pour échapper à sa déportation dans le sud désertique du pays, dans le cadre d'une politique d'arabisation qui toucherait à

<sup>138</sup> Entretien avec Loïc Duarté de l'asile aux frontières du MAE.

<sup>139</sup> Entretien avec Mme Sekufovicz le Brigand à l'asile territorial, MAE.

<sup>140</sup> [www.Chris-Kutchera.com](http://www.Chris-Kutchera.com), les filières de l'immigration clandestine

présent aussi le Nord Ouest, du fait de la coopération avec le pouvoir irakien. Enfin le cinquième était de père Turkmène, une minorité surtout présente dans la région du Nord Ouest, et expliquait qu'il n'aimait pas les arabes et qu'eux mêmes les Kurdes étaient réellement des « victimes », du fait de l'emprise croissante de Saddam Hussein sur la région, particulièrement au Nord-Ouest, les privant de leur statut d'autonomie. La hantise du retour de Saddam Hussein semble très présente dans toute la zone autonome, de même que le discrédit de Barzani, devenu très impopulaire.

Les Kurdes de la zone autonome Est, majoritaires, qu'ils relèvent au nom du parti de Talabani, ce qui était souvent le cas (aucune des personnes rencontrées ne s'est déclarée pour Barzani) sont très probablement les plus victimes de l'alliance de Barzani avec le pouvoir irakien qui les considère comme des opposants. Vaincus à Arbil par l'armée irakienne et les partisans de Barzani, ils ont dû ensuite abandonner presque toutes leurs positions, alors qu'ils occupaient la plus grande partie du Kurdistan autonome. Ce qu'ils ont fait sans combattre, leurs Peshmergas fuyant sans résistance la ville de Sloumaniyyeh à l'arrivée d'un petit nombre de partisans du PDK, terrifiés à l'idée de nouveaux massacres de l'armée irakienne. Aidant le PKK contre le parti de Barzani, ils auraient ensuite été victimes d'un complot plus généralisé avec les bombardements de l'Otan, en 1997, les forces occidentales, puis la Turquie, se rangeant aussi du côté de Barzani. En situation de perdants sur le plan politique qui les conduit à la débâcle, ils semblent par ailleurs, ne serait-ce qu'à les voir, du moins pour une bonne partie d'entre eux, souvent plus démunis. La zone Est, limitrophe de l'Iran, est en effet réputée plus pauvre, alors qu'au Nord Ouest, le parti de Barzani perçoit des revenus de douanes élevés sur le commerce avec la Turquie et la Syrie, dont la revente de pétrole, facilitée par la coopération avec le pouvoir irakien. Les villes du Sud-Est frontalières avec l'Iran semblent particulièrement touchées par le chômage et la pauvreté, comme certains l'ont évoqué, telles Halabaja, Penjouine et Qalaat-Diza, entièrement dynamitées et désertées entre 1988 et 1991, au moment de la destruction systématique des 4000 ou 5000 villages. Lorsque Saddam Hussein s'est retourné contre ses Kurdes qui avaient lutté aux côtés de l'Iran, il est probable qu'il s'en soit pris surtout aux partisans de Talabani qui, à partir de 1985, suite à l'échec de négociations avec Saddam Hussein, avaient poussé le plus loin l'alliance avec l'Iran, introduisant sur le territoire des gardiens de la révolution (Pasdar). Si le chômage et le sous emploi demeurent un problème important dans l'ensemble de la zone autonome, même si on peut parler d'une relative prospérité<sup>141</sup>, il semble que les problèmes économiques touchent plus la région Est, y compris la capitale de Sloumaniyyeh. Enfin, la région du Sud-Est est également le repère des Islamistes, avec des bandes armées qui bénéficient du soutien de l'Iran, de l'Arabie Saoudite, ou seraient formés en Afghanistan, tel le *Tawhid* et le *Jund-al Islam*, ces derniers étant à l'origine du massacre du 28 septembre 2001 où 43 partisans du PUK ont été égorgés, un élément de plus pour les Etats Unis justifiant une intervention en Irak. S'y ajoutent les combattants du PKK de Turquie, entre 3000 et 5000 hommes postés au Sud du Kurdistan irakien, engageant des rapports très hostiles avec les 2 partis kurdes<sup>142</sup>.

Les 2 tiers des enquêtés étaient issus du Kurdistan autonome et la majorité se réclamait de Sloumaniyyeh, le nom qui revenait le plus souvent, comme celui de Talabani, un fait qui semblait également assez généralisé chez les passeurs, du moins ceux que j'ai rencontrés étaient-ils garde du corps de Talabani, chauffeur de Talabani, ou combattant de Talabani. Ce fait est encore attesté par le meurtre d'Ali de Sloumaniyyeh le 15 avril dernier, décrit par la presse comme lieutenant de l'UPK<sup>143</sup>. De même, un journaliste<sup>144</sup> chilien se faisant passer

<sup>141</sup> Gérard Chaliand, « Rumeurs de guerre en Irak », *Le Monde*, 15 Juin 2002

<sup>142</sup> *op. cit*

<sup>143</sup> Libération, misère sanglante à Sangatte, mercredi 17 avril 2002 par Haydé Saberan.

pour réfugié, expliquait que les passeurs kurdes avaient leurs propres gardes du corps, ou leurs traducteurs, comme les Kurdes Irakiens qui parlent français. J'ai souvent entendu dire, par les Arabes ou les Kurdes, que ces derniers reproduisait l'échiquier politique du Kurdistan à Sangatte, avec tous les clans et toutes les divisions présentes en Irak, y compris ceux de Barzani, et d'après eux bien d'autres encore, ce qui compliquait les passages. On voyait aussi qu'ils se regroupaient, dans les tentes et cabines, souvent en fonction des lieux d'origine, comme m'a-t-on dit aussi, en fonction des appartenances politiques.

Par ailleurs, les déboutés ou expulsés étaient nombreux parmi eux. Les mots correspondants en arabe « *rafd wa tard* » revenaient fréquemment dans la bouche de mes interlocuteurs, la discussion à peine enclenchée, et ils citaient très souvent en même temps (ainsi que d'autres qui ne l'étaient pas), la présence de centaines d'autres cas semblables dans le camp, provenant surtout de l'Allemagne, en second lieu de la Hollande, plus rarement de la Suède. Il n'était pas rare qu'ils aient tenté de faire plusieurs demandes, et aient été renvoyés successivement de pays en pays, généralement en Italie où ils étaient arrivés en premier, en fonction des accords de Dublin. Le mot « empreintes digitales » « *bassamât* » ne cessait de revenir également. La plupart comme nous l'avons dit était du Kurdistan autonome. Certains ont évoqué une situation catastrophique en Hollande, avec des déboutés kurdes irakiens par « milliers », réduits à dormir sur les trottoirs. La zone autonome étant considérée comme une zone sûre, on peut comprendre ces résultats, qui s'expliquent d'autant plus que pour l'Allemagne et les Pays-Bas, ceux qui viennent de « *pays tiers sûrs* », depuis 1993, seraient systématiquement refoulés.<sup>145</sup> D'après ce qu'on m'a expliqué, beaucoup arrivaient d'Allemagne d'où ils avaient été refoulés, cherchant à prendre place dans le réseau des passeurs, un moyen comme un autre pour aider un temps la famille restée sur place. Ce qui montre la responsabilité des politiques d'asile européennes dans la création de filières clandestines. Certains, entre autres un passeur de Sloumaniyyeh et un algérien, qui avaient peur pour leur sécurité, expliquaient que des réseaux transnationaux extrêmement développés et gravissimes étaient en train de se mettre en place.

Dans ces conditions, aggravées par les bagarres, on comprend que la population de Sangatte, kurde ou non, soit essentiellement constituée d'hommes seuls, du moins l'était-elle à cette époque. Fin mars, les familles kurdes arrivaient toutefois en plus grand nombre, entraînant les protestations vives de « jeunes célibataires » kurdes amenés à quitter leurs cabines pour des tentes. Logiquement, ça ne pouvait pas être déjà des familles des 910 kurdes du Monica, le cargo débarqué à Catane le 18 Mars, puisqu'ils avaient été transportés en bus jusqu'à Bari, dans la zone de l'ancien aéroport militaire, sur une ancienne piste d'atterrissage entourée de grillages, où ils étaient répartis dans quelques 500 roulottes de 3 à 8 personnes. Avec 427 enfants et 172 femmes, pour 315 hommes, les Kurdes du Monica, comparé à Sangatte, évoquaient plus un exode collectif. Ils ne semblaient pas non plus avoir les mêmes origines, du moins au vu d'une visite brève effectuée sur place le 8 avril, l'espace de quelques heures, où les personnes rencontrées n'étaient jamais de Sloumaniyyeh, ni de la zone autonome. Ils semblaient plus souvent originaires des zones kurdes du nord de l'Irak situées sous le 36<sup>ème</sup> parallèle, comme Sinjar, une petite ville près de Mossoul. Certains étaient yézedi<sup>146</sup>, tel un vieux « sheikh » paisible dans sa roulotte, alors que je n'en ai rencontrés aucun à Sangatte. L'un d'eux, père de 10 enfants, expliquait que 4 d'entre eux étaient arrivés avant lui en France en février 2001 avec le bateau de l'East-Sea, et que sa femme était en Allemagne depuis 2 ans. Ils s'étonnaient de passer de prison en prison, de l'Irak, au cargo

<sup>144</sup> « Sangatte, dans la peau d'un réfugié », Marianne, 28 janvier-3 février 2002

<sup>145</sup> Maxime Tandonnet, p. 28. D'après *E9*, la Hollande avait décidé d'expulser les Kurdes Irakiens depuis 1999.

<sup>146</sup> Une minorité kurde zoroastrienne présente en Irak, en Turquie et en Syrie

rouillé qui ressemblait à une prison, au bus forcé, au relevé des empreintes, à la zone d'attente grillagée. Au contraire de Sangatte, il s'agissait toujours de personnes arrivées depuis peu. Aucune d'entre elles n'exprimait le désir d'aller en Angleterre, évoquant presque tous l'Allemagne, en expliquant qu'ils y avaient des proches. Les yézédis sont réputés pour avoir une forte communauté en Allemagne (avec environ 200 000 yézédis kurdes de Turquie et d'Irak). Les Kurdes Irakiens et Syriens de l'Est Sea s'y sont aussi presque tous dirigés à l'exception d'une petite partie d'entre eux (environ 80), restés en France. Tout cela nous montre qu'ils semblent à première vue différents des Kurdes Irakiens de Sangatte, qui eux, au contraire, outre le fait qu'il s'agit surtout d'hommes seuls, sont souvent déboutés, ou n'en sont pas tous à leur première expérience en Europe, l'Angleterre apparaissant alors comme l'ultime destination, ou le dernier pays en Europe dans l'ordre d'essai.

A l'opposé, toujours à Sangatte, l'Angleterre est aussi le premier pays de destination, dans la mesure où un bon nombre d'entre eux ont déjà des membres de la famille sur place, ou sinon des proches plus éloignés, ou au moins des amis qui pourront les y aider. Les personnes interrogées dans le cadre des entretiens bénéficiaient toutes d'un réseau communautaire en Angleterre à l'exception de deux, qui n'avaient personne. (A moins qu'elles ne l'aient dit, dans certains cas, en pensant que j'étais une personne de l'asile prête à les aider d'avantage s'ils avaient des proches ?) Depuis le Kurdistan autonome, ils peuvent être facilement en contact avec ces personnes déjà établies sur place. L'existence de téléphones portables, d'antennes paraboliques, le développement des moyens de communication, la multiplication des cafés Internet, les portent naturellement aussi à pouvoir s'informer. Certains, par exemple, même s'ils l'ont rarement précisé, avaient vu des images télévisées de Sangatte, ou en avaient entendu parler à la radio. Dans le reste de l'Irak, en revanche, où les portables, Internet, et les paraboles sont formellement interdits, il est très difficile, sinon presque impossible, de parler de l'Angleterre au téléphone, ou sinon à demi-mots, ce pays étant avec les Etats Unis l'ennemi principal de l'Irak (le seul qui ne pourrait les renvoyer). Cela pourrait expliquer que les personnes de Sangatte soient surtout issues du Kurdistan autonome, d'où il est aussi plus facile de partir. Toutefois, même à Mossoul, malgré la terreur de Saddam Hussein, on parle de routes clandestines, tout le monde s'informe, les informations grouillent à ce sujet, par la bouche à oreille, les connaissances, surtout dans le milieu kurde... Pour ceux qui n'ont pas de proches sur place, il semble bien que l'Angleterre soit la direction la plus proposée, la plus vendue. Un passeur (préssumé) disait qu'il savait qu'on y aidait surtout les Kurdes. Il savait peut-être également qu'il pouvait y gagner de l'argent, sur le modèle d'autres devenus célèbres en faisant ce métier. Certains, s'en remettent aux passeurs, payant d'avance pour une destination non précisée en Europe, et se retrouvent à Rome, où on leur dit qu'ils sont arrivés en Angleterre, ou qu'ils doivent aller à Paris puis « Kalàs » (Calais).

Sangatte regroupe un peu ces 2 cas : des personnes qui ne sont pas des nouveaux venus et ont déjà des attaches et une expérience en Europe, en Allemagne, en Hollande, en Suède et dans les autres pays scandinaves comme le Danemark, dont des passeurs et des déboutés, qui parfois se confondent, et des personnes qui s'en remettent à ces derniers ou simplement à ce que les gens disent, dans les rues, dehors, selon des informations qui circulent de bouche à oreille mais ne viennent pas forcément des passeurs, comme au Liban, dans les dédales des camps palestiniens et de la vieille ville de Saïda, où il était déjà aussi surtout question de l'Angleterre, plus que de l'Allemagne, où tout le monde à Sangatte dit également qu'il est devenu très difficile d'obtenir l'asile et des papiers. Les Kurdes, comme les Palestiniens, en plus nombreux, sont aussi une communauté de diaspora, une communauté qui se recrée en exil, avec des attaches dans différents pays européens, souvent les mêmes d'ailleurs. Mais ceux de Sangatte ont quand même dans l'ensemble pour la plupart déjà des

proches en Angleterre, ou un réseau. Les femmes, en petit nombre, ont toujours des attaches en Angleterre, que se soit le mari, un fils ou des frères et sœurs. On voit qu'il s'agit souvent d'une entreprise d'entraide familiale ou plus exactement collective, sachant que dans certains cas ce sont des amis qui les avaient aidé à venir, en leur payant une partie du voyage. Il semble que la communauté de Sangatte reste ensuite soudée en Grande Bretagne.

Les parcours migratoires ont révélé beaucoup d'invariants, depuis les raisons de l'exil aux itinéraires et coûts des voyages. D'après l'enquête, les deux tiers avaient subi des persécutions. Même si elles ne correspondent pas forcément aux exigences de l'asile selon la convention de Genève, il semble un peu inadapté de parler de « *migration économique fuyant l'instabilité* », une appellation qui ne met pas en évidence le caractère avant tout politique de l'exil, lié au statut minoritaire des Kurdes en Irak (zone autonome incluse), environ 5 millions sur plus de 22 millions d'habitants. La France se reconnaît prête à accueillir les Kurdes d'Irak, qui au regard des statistiques de l'OFPRA sur les Irakiens (zone autonome excluse) sont plutôt bien placés, avec des taux d'accords assez élevés au cours de ces dernières années, de l'ordre des 45 % en moyenne. En revanche, les demandes de ceux qui arriveraient à Roissy, sans papiers, plus démunis, donnant une impression de grande « misère sociale », un profil différent, seraient très souvent « infondées ». Certains d'entre eux étaient à Sangatte. D'après Loïc Duarté, de l'asile aux Frontières, il doit certainement y avoir un grand nombre de personnes à Sangatte, parmi les Kurdes d'Irak qui mériteraient le statut de réfugié et pourraient l'obtenir en France. D'où son incompréhension et son agacement à les voir se diriger en Angleterre. Mais ils sont plus souvent du Kurdistan autonome, des personnes qui ont peu de chance d'obtenir le statut de l'asile politique en France. Une femme kurde comme Sara par exemple, de Sloumaniyyeh, persécutée par les hommes de Talabani, puis par ceux de Saddam Hussein, dans la zone autonome, peut-elle avoir le statut de réfugié en France? Enfin, s'ils vont en Angleterre, c'est aussi, en plus du réseau, qu'ils ont des proches en Irak qu'ils voudraient aider en gagnant rapidement de l'argent, chose plus difficile en France. De plus, les britanniques, outre qu'ils accordent des logements, reconnaissent le statut de réfugié à des personnes victimes de persécutions non étatiques.<sup>147</sup> Mais pour les Kurdes Irakiens de la zone autonome, victimes à la fois de persécutions individuelles et collectives, souvent perpétrées par le gouvernement irakien, n'est-on pas dans le cas de persécutions étatiques? La solution serait-elle plus celle de « l'asile temporaire », plus adapté à des persécutions collectives ou n'entrant pas forcément dans la convention de Genève, en projet, mais qui suscite encore des désaccords et des clivages européens?<sup>148</sup>

La guerre en Irak, si elle a lieu, risque encore de bouleverser les données. Les Kurdes plaident pour un Irak recomposé en une fédération où leur autonomie serait garantie, mais la Turquie ne veut pas entendre parler. Prêts à épauler l'armée américaine de 70 000 Peshmergas<sup>149</sup>, ils craignent cependant d'être encore abandonnés en rase campagne, comme en 1991, ou que Saddam Hussein soit remplacé par un autre dictateur, encore pire... ce qui les conduit déjà à se disperser, à fuir, parfois en trouvant la mort.

Si les circonstances le permettent, il me semble qu'après cette enquête de terrain qui s'est révélée riche, il serait intéressant de poursuivre des recherches sur place, à la fois en Irak pour mieux saisir encore les raisons de l'émigration dans le pays source, et en Angleterre, pour compléter cette trajectoire. Il semble que les enquêtes de terrain soient la meilleure solution pour délivrer des informations dans ce domaine de recherche, relativement nouveau.

<sup>147</sup> Maxime Tandonnet, 2001, p. 30. C'est peut-être ce qu'on appelle « l'asile humanitaire ».

<sup>148</sup> op cit, p. 171

<sup>149</sup> Eric Biegala, Erbil, le Temps, 17 Mai 2002

## I) les acteurs de l'enquête

### 1) les 30 personnes interviewées dans les Entretiens (E= Entretiens)

N°	nom, provenance, âge, profession	<u>date et lieu d'entretien</u>
E1	Assou Ali d'Arbil, 50 ans, directeur des comptes à la mairie	14 décembre, cabine OMI
E2	Homme de Koysenjâq, 27 ans, employé d'une ONG française, avec sa tante et sa cousine	14 décembre, cabine 14
E3	Aasi Ali de Kirkouk, 27 ans, chauffeur de taxi	14 décembre, réfectoire
E4	Ali Ahmad de Kirkouk, 23 ans, travailleur au noir	26 janvier, cabine médiateurs
E5	Kairouan d'Arbil, 29 ans, pompiste	27 janvier, cabine médiateurs, 14h
E6	Khidr de Kirkouk, 34 ans, vendeur de voitures	27/01, cabine médiateurs, 26/02, allée cabine8
E7	Abd Allah Kazzoum, irakien chiïte de Kout, 52 ans, instituteur	28 janvier, tables en bois et 26 février
E8	Assou Qader d'Arbil exilé à Makhmour, 26 ans, vendeur de glaçons	28 janvier, cabine d'accueil
E9	Zana de Halabja, 29 ans, enseignant de sport à Sloumaniyyeh	28 janvier, banc, grand hall
E10	Sara de Sloumaniyyeh, 42 ans, secrétaire d'une société allemande	29 janvier, cabine 16
E11	Hussein de Sloumaniyyeh, 31 ans, journaliste et ingénieur	29 janvier, banc, grand hall
E12	Suzan de Sloumaniyyeh, 27 ans, institutrice, avec son fils de 5 ans	31/01, cabine 14 et dehors avec Mayyada (E30)
E13	Shehrazade de Mossoul arabo-kurde, 21 ans, sans activité	25 février, cabine d'accueil, cabine 17
E14	Sirouan de Sloumaniyyeh, 31 ans, général des services de renseignement de l'UPK	26/02, hall et 24/03 chemin de Sangatte
E15	Oumar de Tsamasamâl (Kirkouk), 27 ans, travailleur au noir, dans l'armée de réserve	26 février, banc grand hall,
E16	Jathim d'Arbil, 30 ans, chauffeur de taxi indépendant	28 février, zone distribution
E17	Ali de Sloumaniyyeh, 26 ans, peshmerga et chauffeur de Talabani	28 février, allée passeurs

E18	Hiwa de Sloumaniyyeh, 57 ans, patron d'une fabrique de glaces	1 <sup>er</sup> Mars, tables en bois
E19	Aram de Arbil, 24 ans, vendeur dans une boutique vidéo	1 <sup>er</sup> Mars, tables en bois
E20	Hayram de Halbaja, 20 ans, vendeur de journaux à Bagdad	1 <sup>er</sup> Mars, tables en bois
E21 ab	Ahmad et Khâled, 22 et 19 ans, cousins kurdes irakiens de Bagdad, apprentis dans la fabrique de chaussures familiale	Ahmad 01/03, Khâled 26/03, cabine 22
E22	Moustafa de Jabbâra (Kirkouk), 33 ans, diplômé de biologie et apiculteur	22/03, cabine d'accueil
E23	Khalîl de Touz (Kirkouk) 29 ans, rescapé de l'Anfâl, barbier-coiffeur à Kalar	26/03 avec (E22), table réfectoire chapiteau
E24	Azâd de Koysenjâq, 49 ans, ingénieur des eaux à la mairie et Parouine, 37 ans, comptable, avec 2 fils de 13 et 14 ans	23/03, cabine 9
E25	Ismaïl de Sloumaniyyeh, 24 ans, étudiant en droit à Arbil	24-03, hangar-chemin de Sangatte
E26	Mouhammad d'Arbil, père turkmène mère kurde, 23 ans, tailleur, champion de ping-pong	25-03, devant la cabine d'accueil
E27	Sayyed de Rawandouz, 27 ans, officier de Talabani	27-03, tables en bois, dehors
E28	Iskander, irakien chiite de Hindiana, (Karbala), 28 ans, agriculteur	Mars, tente des arabes
E29	Oum Mourad de Kirkouk établie à Bagdad, 42 ans, couturière, avec sa fille de 14 ans.	26/01 hall; 02/03 infirmerie, cabine 16, 4, 9
E30	Mayyada, 33 ans, ses deux petites filles de 5 et 7 ans et son neveu Diyyâ, 26 ans, ingénieur, irakiens de Bagdad	29/01; 27-28/02; 01-02/03; 22-25/03 Cabine 22

2) 30 discussions avec des Kurdes (K= Kurdes)

N°	Numéro, noms, caractéristiques	date
K1	« jeunes célibataires », l'un pleure un meurtre d'honneur	14-12 queue réfectoire
K2	cousin d'Ali de Sloumaniyyeh, 26 ans, chauffeur de Talabani	27/01 cabine d'accueil 27/02, 01/03, 23,25/03 cabine 22, 9
K3	« fils de pershmergas » d'Arbil, « jundi », soldat de l'UPK	28/01, grand hall 25/03 cabine 22 (E30) 28/03 cabine 9 (E29))
K4	un kurde et un afghan un peu ivres, petits trafics	30 janvier, allée
K5	Youssouf, bénévole CR, 35 ans, diplomate au Koweït	30/01, tour de contrôle
K6	Ali de Mossoul, qui parle un peu français	25/02, clôture de distribution
K7	Jaza' de Jalawoula (zone autonome Sud-Est)	Janvier, février mars
K8	Nino, bénévole CR réfectoire, intégré dans l'équipe, parle français	Janvier, février mars
K9	une vingtaine de kurdes de Sloumaniyyeh	27-02, tente jaune
K10	Oumar (E15) et un autre kurde de Qalaat Diza	27-02, banc hall
K11	kurde avec des béquilles de 18 ans allé 2 fois à Douvres	27-02, devant l'entrée
K12	Abd de Mossoul, 5 ans à Amman, débouté en Allemagne	27-02 allée, 24-03 cabine 9, 28-03 tente des arabes
K13	Bahman, de Bagdad, vendeur de voitures, 35 ans	27-02, cabine 16
K14	déboutés ou expulsés kurdes dans les allées (3 exemples)	27-02, allées
K15	kurde de Sloumaniyyeh « occidentalisé » parle arabe, persan, turc, italien	27-02, grand hall
K16	kurde de Dohouk, 18 ans, pompiste, parti à 17 ans	27-02, grand hall
K17	kurde syrien de Hassaké, 25-30 ans	28-02, grand hall
K18	kurde iranien blessé au visage en sautant du train, 25-30 ans	28-02, infirmerie

K19	kurde irakien tombé du train, 22 ans, boulanger	28-02, infirmerie
K20	kurde irakien de Paris de passage, en voiture, à l'hôtel	1 <sup>er</sup> mars, tables en bois, allées, hall
K21	une trentaine de kurdes de Qalaat Diza et Rânia	1 <sup>er</sup> mars, tente jaune
K22	un angolais seul au milieu de kurdes, un homme, une famille	23 mars, cabine 9
K23	jeune couple de cousins germains de Makhmour	23 mars, cabine 9
K24	Samân de Kirkouk, engagé dans l'armée de réserve	25-mars, devant cabine d'accueil
K25	couple de Kirkouk sans enfants déplacés au Nord	25 mars, cabine 22
K26	kurde de Kalar ayant reçu un pot de peinture en plein visage	26 mars, intérieur clôture
K27	kurde de Mossoul qui voulait être aviateur	26 mars, hall
K28	un kurde ayant vécu à Rome, débouté, ami de Diyyâ (E30)	26 mars, cabine 22
K29	familles kurdes: une vieille mère et ses 8 enfants et un couple de Jabbâra avec un enfant de 5-6 ans	26 mars, soir, clôture
K30	kurde irakienne de Sloumaniyyeh, 38 ans, et fils de 9 ans	28 mars, hall côté infirmerie

### 3) les Irakiens de Sangatte

N°	Nom, origine, âge, profession, ou caractéristiques	Date d'entretien	Date arrivée
Irk1 (E7)	Abd Allah Kazzoum chiite de Kout, 52 ans instituteur	28 et 31-01 25-02	6 jours le 28-01, passé en mars
Irk2	Baha chiite de Babel, 31 ans, célibataire, instituteur	28-29 /01	1 mois, passé en février
Irk3	"cascadeur" (châssis camion) de Bagdad, 25-30 ans, célibataire	28/01	1 semaine
Irk4	chiite de Basra, 40 ans, seul, ingénieur pétrole	29/01 cabine 16	5 mois
Irk5 (E30)	Mayyada et Diyyâ, sunnites de Bagdad.	29/01 ; 27/02-02/03 ; 22-27/03 cabine 22	3 mois (29/01)
Irk6	Abou Hishâm chrétien arménien de Mossoul, 47 ans, diplômé d'agronomie, agriculteur	25/02 ; 22-28/03 tente des arabe, cabine 22	4 mois (22/03)
Irk7	Ahmad de Mossoul, musulman, 31 ans	25-02, 23/03, tente des arabes	1 mois et 10 jours (23/03)
Irk8 (E28)	Iskander de Hindiana, 28 ans, agriculteur	27-03, tente des arabes	15 jours
Irk9	Chrétien arabe de Mossoul débouté en Allemagne	28 mars, grand hall	3 jours

## II) Voyages, durée des parcours

N°	durée du voyage, itinéraires, coûts	Date entretien	Date d'arrivée A Sangatte
E1	2 mois (1/10 - 9/12) Iran, Turquie, Grèce-Italie (bateau chargé de Kurdes), empreintes et invitation à quitter le territoire, train France, Calais 6000 dollars	14/12	5 jours 9/12
E2	3 mois en Iran, marches + 5 ans à Istanbul (2 hommes) 20 jours à Istanbul + 1 jour en Italie (2 femmes) 3000 dollars (Turquie Grèce Italie)	14/12	9 jours 5/12
E3	3 mois (Iran, marche, Turquie, camion parties roues, Grèce, Italie ) 5000 dollars (800 camion Turquie + 2500 Turquie-Grèce + 1000 Grèce Italie)	14/12	3 jours 11/01
E4	6 mois (25 nuits de marche en Iran, 10 jours en Turquie, 4 mois en Grèce, bateau trop chargé, Italie ) 7000 dollars	29/01	2 mois 29/11
E5	2 mois et demi (1 mois et demi en Turquie, un mois en Grèce, barque 45 clandestins, 5 jours Italie) 5000 dollars	27-01	1 semaine 20/01
E6	10 jours environ Turquie-Paris, 3 jours camion parties basses moteur 7000 dollars	27-01 26-02	20 jours 07/01 1 mois 20 jours
E7	3 ans à Beyrouth Kurdistan irakien, Syrie, Liban, aide des Kurdes 6000 dollars (750 Irak-Liban + 4500 Liban France + 500 Sangatte-GB)	28-01 26-02	6 jours passé GB 20/03
E8	2 mois environ : Mossoul-Zakho camion citerne, Turquie, camion avec Afghans, Grèce (lac), Turquie, Grèce (police), Turquie-Italie (long trajet camion) 4200 dollars	28-01	2 semaines
E9	1 an à Istanbul, 7 mois en Grèce, 2 ans et demi en Hollande (expulsé) (Iran Turquie Grèce Italie) 300 dollars Iran, n'a pas payé bateau Grèce-Italie	28-01	1 semaine
E10	4 ans à Istanbul + 10 jours voyage (Turquie-Paris, camion) 200 dollars faux visa pour la Turquie + 800 camion	29 01	3 jours
E11	Iran (marche), Turquie, 20 jours en Grèce (traversée lac, 1 mort, +11 jours de marche), 3 jours pour aller en Italie (camion, bateau) 3000 dollars	29 01	20 jours
E12	Iran (marche 5 jours), Russie, (camions), Istanbul-Paris (avion) 2700 dollars à trois en tout jusqu'en Turquie	31 01	1 mois
E13	+ 6 mois (15 jours à Zakho + 6 mois à Istanbul + 5 jours camion Istanbul-Italie) 7000 dollars, 6000 placé d'avance dans un bureau à Zakho, 1000 sur lui	25 02	1 semaine
E14	2 mois et demi (15 jours Iran, voitures + 2 mois à Istanbul + 4-5 jours traversée bateau Lecce) 3000 dollars (2000 bateau Turquie-Italie)	26 02 24/03	1 semaine 1 mois et 16 jours
E15	15 jours (Mossoul-Italie, 2 camions, 2 <sup>ème</sup> trajet container avec 1 mort) 4000 dollars jusqu'en Italie	26 02	11 jours
E16	15 jours (Turquie-Italie, bateau 450 clandestins, 100 kurdes d'Irak, camp de Crotona + une nuit à Rome + 9 mois à Munich, débouté ) 5000 dollars (3000 bateau Ismir-Crotona)	28-02	5 jours
E17	Iran Turquie (marche et camions), Istanbul-Paris (avion) 8000 dollars avec faux visa	28-02	5 jours

E18	parti en 97, 15 jours en Turquie, Grèce, Italie, + 5 ans en Hollande (débouté)	01/03	29 jours
E19 ab	(Aram) 9 ans (1 an Turquie, 2 ans Grèce, 3 ans en Allemagne à Cologne, 3 ans en Hollande) - 3000 dollars Turquie (1500) Grèce (400) Italie (1000) (Shaô) 5 ans (3 ans Allemagne, 2 ans en Hollande)	01/03	2 jours
E20	traversée bateau 6 jours Turquie -Italie (bateau arrivé à Lecce le 31/01, 670 clandestins dont 250 kurdes irakiens)	01/03	5 jours
E21	<i>Ahmad</i> : parti en 1998 à Amman, puis d'Amman en juin 2001 (Moldavie 1 mois, Ukraine 5 jours, Hongrie 4 mois, Slovaquie 1 mois, Autriche 1 mois) 6000 dollars (4000 Amman-Hongrie). <i>Khâled</i> : 1997, 1er départ d'Amman en 1997, 2ème en 98 (Thaïlande 3 mois, Malaisie 3 mois + (route de l'Est Moldavie...Hongrie) + Danemark 6 mois. 17 000 dollars	01/03 a 25/03 b	2 mois, (26/12) 1 mois + 10 jours
E22	2 mois - Iran Turquie, Italie (camions, qui embarquent sur un bateau) 2000 dollars payés d'Iran à l'Europe	22/03	1 mois + 10 jours (16/02)
E23	1 an et demi (5 mois Téhéran, 11 mois Istanbul) ; 10 jours Istanbul-Paris (camion qui embarquent sur 2 bateaux) 600 dollars (Iran Turquie) + 3500 Istanbul-Paris	26/03	1 mois et 1 semaine
E24	6 mois : 4 mois à Istanbul + 2 mois de voyage (Iran, marche, Turquie-France camions) 3000 dollars pour 4 en Turquie + 4000 dollars par tête ensuite	23/03	1 ou 2 jours
E25	1 mois environ (Turquie -Italie/ bateau « anik » arrivé à Venise)	24-03	4 jours
E26	2 mois à Istanbul + 2 mois à Athènes (Turquie Grèce Italie) 5000 dollars (500 Arbil-Turquie + 2500 Turquie-Grèce + 1500 Grèce-Italie)	25-03	12 jours
E27	4 mois et demi : Turquie, Van, envoyé 19 jours en prison à Téhéran, envoyé 21 jours Afghanistan ; Turquie, Grèce, Bulgarie 15 jours, Grèce 25 jours-Italie (bateau) N'a rien payé aux passeurs, s'est débrouillé seul	27/03,	1 semaine,
E28	1 mois et demi (Mossoul-Turquie en camion) 200 dollars jusque Istanbul	27/03	15 jours
E29	5 ans à Istanbul (Bagad- Turquie -France, avion) Près de 10 000 dollars à 2	26/01, 28/02 23/03	2 mois 3 mois 4 mois
E30	Bagdad - Amman -Italie (avion) Diyyâ : 6 mois en Italie, Rome, Venise Mayyada et les filles : 2 mois à Amman, 2 mois et demi à Rome + 30 000 dollars (à 4)	29/01 28/02 25/03	+ 1 mois et demi 3 mois 4 mois

## Entretien avec Ahmad, kurde irakien de 22 ans (E21a)

(vendredi 1<sup>er</sup> mars au soir, vers 22h, cabine 22)

Ahmad est venu discuter avec Diyyâ et Mayyada. Il est assis sur la petite banquette, juste à côté, dans le couloir de la cabine. Diyyâ est en train de préparer du thé (une sorte de cafetière électrique pour chauffer l'eau qu'ils se prêtent entre « colocataires » et des gobelets en plastique). Sous les conseils de Mayyada, qui évoque le long parcours d'Ahmad, un peu atypique, je décide de faire un entretien avec lui.

Ahmad, coiffé d'un bonnet en laine noir, est très clair de peau, le teint presque rose, le visage poupon, très doux. Bien qu'originaire du Kurdistan irakien, il a vécu à Bagdad avec sa famille, depuis l'âge de 4 ans. Il est allé à l'école élémentaire (*madrassa ibtidâ'iyye*), jusqu'à l'âge de 12 ans. Ensuite il a travaillé comme apprentis avec son père, dans leur fabrique de chaussures (*maamal hidhâ'i*), jusqu'à ce qu'ils la vendent, avec son frère aîné, en 1997. Cette année là, son frère aîné, avec 7000 dollars qu'ils ont réussi à mettre de côté (*dabbarna al felous*), part pour l'Angleterre. De Amman, il prend l'avion pour la Thaïlande, puis, de là, avec un faux visa (*ta'shira mouzawara*), embarque sur un vol pour la Grande Bretagne. A l'époque cette combine fonctionnait bien, mais depuis quelques années, ça ne marche plus. L'année suivante, en 1998, toute la famille (la mère, le père et 4 frères et sœurs) part s'installer en Jordanie, à Amman. En 1999, son père meurt à Amman, souffrant d'un cancer. En 2001, aux alentours du mois de juin, il y a près de 9 mois, Ahmad, après être rentré entre-temps en Irak, et avoir passé quelques temps en Syrie et en Libye, est de retour à Amman où il réside à nouveau six mois, le temps de préparer son départ. Depuis que son frère aîné est parti, il est fermement déterminé à le rejoindre en Angleterre. Entre-temps, Ahmad a gagné un peu d'argent en travaillant encore dans une fabrique de chaussures (*nafs al mihna*), de plus son frère lui en envoie aussi de Grande Bretagne. Disposant ainsi finalement, de 6000 dollars, il quitte la Jordanie pour un long parcours par terre, qui le mènera de pays en pays (*mâshî min balad ila balad*) par la route de l'Est, jusqu'à Sangatte. Ahmad, qui n'a pas fait son service militaire, ne peut en aucun cas rentrer en Irak, où il risque la prison, voire la peine de mort. Nous fuyons nos dirigeants et la prison, dit-il (*harabna min hukkâm al-balad wa min al-sijn*). De plus, il n'a plus personne de sa famille sur place, sinon des proches plus éloignés (*mâ fî aandi ay wahîd henak, aqârîb, bas moush zai al-ahl*).

Ahmad prend d'abord un vol de Amman pour la Moldavie. Grâce à une invitation provenant de la mafia (*daawa mâfiâ*), puisqu'il ne connaît personne sur place (*ma aanî hâd henak*), il a obtenu un visa pour cette destination. Ces invitations (indispensables pour avoir le visa *lâzim daawa*) peuvent être achetées dans des agences de voyage (*makâtib safâriyât*) en Jordanie. L'avion pour la Moldavie transite trois heures par la Turquie. Une fois arrivé en Moldavie, Ahmad reste près d'un mois sur place, où il retrouve un autre irakien chargé de le conduire clandestinement jusqu'en Hongrie, via l'Ukraine. Ahmad passe donc d'abord en Ukraine, caché dans un camion, dans des cartons, puis d'Ukraine (où il ne reste que 4-5 heures) en Hongrie, avec d'autres moyens de transport, alternant avec des marches de nuit, à travers des forêts. A partir d'Amman, Ahmad avait arrangé tout son voyage clandestin jusqu'en Hongrie, en payant par avance la somme de 4000 dollars.

Une fois arrivé en Hongrie, Ahmad, (qui y restera 4 mois), obtient le passeport de l'asile temporaire de 3 mois, de couleur différente (*jawâz al-loujou'al-mou'aqqat min lawn moukhtalif*), après en avoir fait la demande (il n'a pas cherché à avoir l'asile définitif). Selon lui, toutefois, même si la Hongrie n'est pas un pays riche, c'est au moins un pays qui respecte les droits de l'homme.

Le passage en Slovaquie, ensuite, moyennant la somme de 300 dollars remise à la mafia, est plus difficile. S'ils effectuent le début du parcours cachés dans des camions ou

autres véhicules (*sayyârât*), il leur faut ensuite de nouveau traverser des forêts très denses (*ghâbât*) et surtout, opération plus périlleuse, franchir le Danube, le plus grand fleuve du monde, selon sa propre expression (*akbar nahr fî al aalâm*). Les courants sont très forts et menacent de faire chavirer les petits canots (*zawâriq*) où ils se tiennent à quatre, s'agrippant comme ils peuvent. J'apprend aussi que Baha, l'irakien de Babel que j'avais rencontré lors de ma dernière visite, ce grand ours blond à l'air hagard dans son grand manteau noir, était avec lui lors de cette épopée mémorable. Je l'imagine debout, trébuchant, avec cet air hirsute qu'il avait à Sangatte. Il fallait le voir aussi, dans cet épisode ! fait Ahmad, il n'en pouvait plus, il était vraiment épuisé (*taabâne !*). D'autant plus qu'avant de franchir le Danube, Ahmad et Baha, qui s'étaient rencontrés en Hongrie, dans un foyer de demandeurs d'asile, ont du faire d'abord trois tentatives vaines de traversée de grandes forêts de nuit où ils se sont perdus. Lorsqu'ils sont arrivés en Slovaquie, en plein hiver, dans la neige, Ahmad et Baha, avec d'autres, se sont encore retrouvés dans un camp (Ahmad emploie le mot « *camp* » en anglais, avec le pluriel arabe, « *campât* »). Bahâ' et lui partageaient la même chambre. C'était des chambres de 2 ou 3 personnes. Des petits camps, très bien (*kwayyeissin ktîr*), où il y avait beaucoup de réfugiés (*lâjî'in ktîr*), beaucoup mieux que ceux qu'il découvrira ensuite en Autriche (*ahsan min Nimsa*).

Après être restés un mois en Slovaquie, Ahmad et Bahâ organisent leur départ pour l'Autriche seuls, sans l'aide des passeurs. Ils partent de nuit, seuls, simplement munis d'une carte (*le halnâ, aal-kharîta*) et effectuent une longue marche de douze heures qui les conduit, d'abord sous la neige, puis sous la pluie, jusqu'en Autriche. Ils arrivent ainsi à Vienne, couverts de boue. La police a tôt fait de les remarquer et de les emmener dans un camp. C'est toujours comme ça, d'ailleurs, explique Ahmad, qu'ils trouvent les camps, sans avoir même besoin de demander où ils se trouvent ! Ils se font toujours remarquer, de par leur accoutrement, par la police qui les y emmène directement. C'est plutôt pratique, d'ailleurs. Ahmad et Baha, toujours ensemble, resteront aussi un mois en Autriche. Ahmad m'explique que l'Autriche accorde très rarement l'asile (*qalîl ktîr Nimsa teqbal al-loujou'*) ou que les durées d'attente sont très longues, de l'ordre de 5 ans (*natîje baad khamse snîn*), bref qu'il n'y a pas de possibilité de s'établir, de trouver la stabilité (*mâ fî istqrâr*). Il leur faudra encore payer chacun 400 dollars pour se rendre en Allemagne, par camion (*sayârât*). Ahmad a des amis sur place mais il ne reste que 5 jours, avant de ne prendre un ticket de train pour finalement arriver à Sangatte, de Paris. Entre-temps, Baha, lui, est allé voir en Suisse.

Depuis, voilà désormais deux mois qu'Ahmad se trouve à Sangatte, en attendant de réussir à passer en Angleterre. Il est arrivé très exactement le 26 Décembre. Après deux premiers essais qui ont échoué en train, par les trains de marchandise ou les camions qui embarquent sur le train, Ahmad a fait trois essais en camion, dont deux avec Mayyada et Diyyâ. Il est arrivé deux fois jusqu'au port, puis avant d'embarquer, le chauffeur les a fait sortir. La troisième fois (sans eux) il est allé jusqu'en Belgique, à 20 kilomètres à l'intérieur des frontières. Pour revenir, il a dû marcher durant deux jours entiers. Pourtant, ils ont frappé sur la cloison du camion, pour signaler leur présence au chauffeur. Mais celui-ci n'a pas voulu leur ouvrir avant...

Combien de temps faudra-t-il encore à Ahmad pour parvenir au but ? Depuis 1998, la première fois qu'il part en Jordanie, il recherche en vain la stabilité. Depuis son départ en juin 2001, il est allé de pays en pays, de camps d'attente en camps d'attente (1 mois en Moldavie, 4 mois en Hongrie, 1 mois en Slovaquie, 1 mois en Autriche, 2 mois à Sangatte...). Le parcours des nouveaux itinérants ? Mais Ahmad ne se décourage pas. Il rejoindra coûte que coûte l'Angleterre, où il a son frère aîné, ainsi que des proches et de nombreux amis. S'il n'y parvient pas de Calais, il ira peut-être tenter à partir de la Hollande....

## Bibliographie

- Abdulkarim Amir "les Kurdes irakiens en Europe, nouveaux "boat people" in *Remi*, n° 1, vol. 14, 1998
- Agier, Michel, *Au bord du monde, les réfugiés*, Flammarion, Paris, 2002.
- Amnesty International, *la crise des droits de l'homme au Kurdistan Irakien* Rapport, février 1995.
- Amnesty International, Rapport mondial, 2001 (Irak, pp.203-6).
- Barmani, Ahmad, *Au printemps kurde. Moi, peshmerga, je donne mon âme*, Ramsay, Paris, 1999.
- Beaud, Stéphane, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris 1997-98.
- Bertaux, Daniel, *Les récits de vie*, Sociologie 128, Nathan Université, Paris, 1997.
- Biegala, Eric (Erbil) : « Les rebelles kurdes attendent dans la crainte l'attaque américaine annoncée contre l'Irak », le Temps, International, vendredi 17 Mai 2002.
- Boulanger, Philippe, "Un regard français sur l'immigration kurde en Europe", in *Migrations société*, pp. 19-29, vol. 12, n° 72, nov. 2000
- Bozonnet, Jean-Jacques « Treize ans après, le calvaire des Kurdes gazés par Bagdad », *Le Monde*, 28-10-2001.
- Cambrézy, Luc, *Réfugiés et Exilés, crise des sociétés, crise des territoires*, Editions des Archives Contemporaines, Paris 2001.
- Chaliand Gérard, *le malheur kurde*, Le Seuil, Paris, 1991.
- Chaliand Gérard, « Rumeurs de guerre en Irak », *Le Monde*, samedi 15 Juin 2002.
- La CIMADE, *Centres de Rétention administrative, état des lieux des centres visités par la Cimade*, les hors série de causes communes, Rapport 2000.
- Crouzet, Sophie « le malaise des immigrés kurdes », *fenêtre sur l'Europe*, juillet 2001.
- Doraï, Mohammad Kamal « Parcours des réfugiés Palestiniens vers la Suède et l'Europe du Nord », *Revue d'Etudes Palestiniennes*, 2000, pp.38-52)
- Duret, Alain, *le Moyen-Orient, crises et enjeux*, le Monde, Marabout, Paris, 1994.
- Haghighat Chapour, *Histoire de la crise du Golfe*, Complexe, Paris, 1992.
- Hakim Halkwat (sous la direction de), *les Kurdes par delà l'exode*, l'Harmattan, Paris, 1992.
- Haut Commissariat des Réfugiés (HCR), *les Réfugiés dans le monde*, La Découverte, Paris, 1997.
- Kaufmann, Jean-Claude *l'entretien compréhensif*, Sociologie 128, Nathan Université, Paris, 1996.
- Kutschera Chris, *Le défi kurde ou le rêve fou de l'indépendance*, Bayard, Paris, 1997.
- Kutschera Chris ([www.Chris-Kutschera.com](http://www.Chris-Kutschera.com)), « les filières de l'immigration clandestine »
- Picard Elizabeth (sous la dir. de), *La question kurde, espace international*, Complexe, Paris, 1991.

Laacher, Smaïn, *Des étrangers en situation de « transit » au Centre d'Hébergement et d'Accueil Humanitaire de Sangatte*, centre d'étude des mouvements sociaux (CNRS-EHESS), Rapport Final, juin 2002.

Mermaz, Louis, *les geôles de la République*, Stock, Paris 2001

Mohseni, C. « les réfugiés kurdes d'Irak en France, réussite ou échec d'une intégration maîtrisée », in *Migration-Société*, Mai Août 1994, n°33-34.

Monde Diplomatique, *une guerre sans fin contre l'Irak, un cahier spécial sur le Golfe*, « la question kurde en suspens », « Chronologie, l'histoire d'un peuple divisé », « les principales formations kurdes dans la région »...

Naïm Mouna, « le régime de terreur s'est aggravé en Irak depuis 1991 selon deux mouvements de défense des droits de l'homme », *le Monde*, 20 Décembre 2001.

Nezan Kendal, « la diaspora kurde en Europe » dans *bulletin Institut Kurde de Paris* (

Nezan Kendal « Kurdes le devoir moral de la France », *Libération*, 24-25 Février 2001.

Nezan Kendal « 908 boat people kurdes s'échouent sur les côtes françaises » dans *bulletin Institut Kurde de Paris*, n°191, Février 2001.

Nezan, Kendal, « Fragile printemps kurde en Irak », *Le Monde Diplomatique*, Août 2001

Noiriel, Gérard, *Réfugiés et Sans papiers, la République face au droit d'asile, XIX-XX ème siècle*, Hachette, Pluriel, Paris, 1991.

Rapoport, Michel, *les réfugiés, parias ou citoyens*, *Le Monde*, Marabout, Paris 1998.

Rigoni Isabelle, *Mobilisation et enjeux des migrations de Turquie en Europe de l'Ouest*, L'Harmattan, Logiques sociales, Paris, 2001.

Sayyad, Abdelmalik, *la double absence*, Le Seuil, Paris 1999.

Tandonnet, Maxime *le grand bazar ou l'Europe face à l'immigration*, L'harmattan, Questions Contemporaines, 2001.

